AL. VARILLE. — INSCRIPTIONS CONCERNANT L'ARCHITECTE AMENHOTEP FILS DE HAPOU

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XLIV

INSCRIPTIONS CONCERNANT L'ARCHITECTE
AMENHOTEP
FILS DE HAPOU

PAR

ALEXANDRE VARILLE





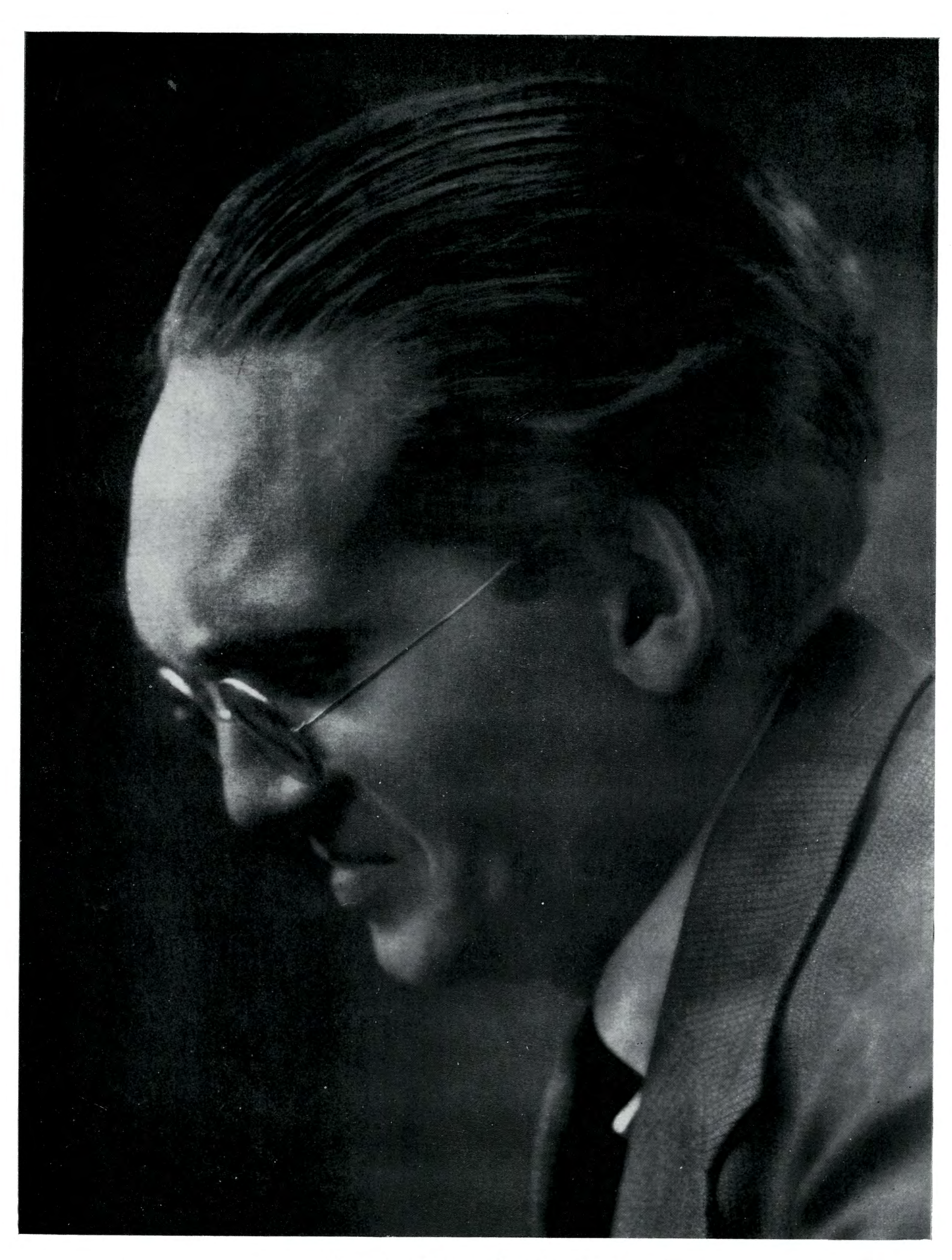
LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1968



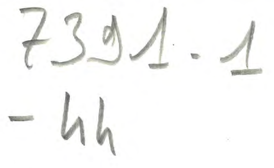
INSCRIPTIONS CONCERNANT L'ARCHITECTE

AMENHOTEP

FILS DE HAPOU



Alexandre Varille (1909-1951).



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XLIV

INSCRIPTIONS CONCERNANT L'ARCHITECTE

AMENHOTEP

FILS DE HAPOU

PAR

ALEXANDRE VARILLE

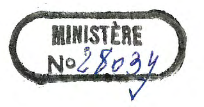




LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1968



À la mémoire de Victor Loret

NOTE.

Le présent ouvrage a été remis à l'impression il y a près de trente ans, en 1939, mais une suite imprévisible de difficultés devait en retarder la parution jusqu'à ce jour.

Tout d'abord, et par un scrupule qui honore sa mémoire, Alexandre Varille ne voulut pas que son ouvrage parût alors que ses amis ou égyptologues contemporains étaient soit mobilisés soit dans l'incapacité de poursuivre leurs travaux ou de les publier en raison des hostilités. Cette situation devait se prolonger jusqu'en 1945 et au-delà. Entre-temps Alexandre Varille avait entrepris l'étude d'un sujet beaucoup plus vaste celui de « Thèbes sous Aménophis III » dont il comptait faire le sujet de sa thèse de doctorat d'État. Les « Textes d'Amenhotep fils de Hapou », dans cette nouvelle perspective, ne devaient plus constituer que la thèse « complémentaire », et il n'y avait donc plus urgence à ce qu'ils parussent trop vite : l'auteur voulait, légitimement, se réserver jusqu'au dernier moment la possibilité d'enrichir son texte primitif du fruit des recherches plus larges qu'il poursuivait alors. C'est pourquoi les épreuves d'imprimerie de ce texte, qui avaient été tirées en 1939, furent constamment revues et corrigées par lui jusqu'au jour de sa mort en 1951.

De 1951 à nos jours, les événements survenus en Moyen-Orient en 1956 d'abord, puis les difficultés de 1961, devaient retarder encore l'impression de l'ouvrage. Ce n'est qu'en 1966, grâce à l'aide compréhensive de M. François Daumas, qu'il fut possible de remettre en chantier le travail de publication interrompu à trois reprises.

Depuis 1951, dernière date où Alexandre Varille put mettre à jour son travail, jusqu'en 1965, plusieurs ouvrages ont paru qui reprennent tout ou partie des textes dont il avait patiemment préparé l'édition. L'ouvrage de M. Wolgang Helck, notamment, *Urkunden der 18-Dynastie,*

Heft 21, Inschriften von Zeitgenossen Amenophis' III, Berlin, 1958, donnait la plupart des textes relatifs à Amenhotep fils de Hapou [1], et la question aurait pu se poser de savoir s'il convenait ou non de publier l'ouvrage d'Alexandre Varille qui, aux yeux de certains, aurait pu paraître dépassé dès sa parution.

Nous avons répondu par l'affirmative pour deux raisons. La première est qu'Alexandre Varille connaissait admirablement Amenhotep fils de Hapou, dont il avait fouillé le temple funéraire du 9 décembre 1934 au 31 mars 1935 [2], et les «Textes» constituaient, en quelque sorte, les fruits de ce travail de base. Il avait donc une connaissance irremplaçable du style de l'architecte d'Aménophis III, et, grâce à ses autres recherches, de l'épigraphie de cette époque. C'est pourquoi, lorsque, rarement d'ailleurs, on note des divergences entre ses lectures et celles des égyptologues qui l'ont suivi, il faut tenir le plus grand compte de ses interprétations qu'il convient souvent de préférer à celles de ses successeurs. Par ailleurs les textes qu'il nous donne suivent de très près les documents originaux sans les coupures d'interprétation des lectures de M. Helck par exemple; elles sont, de plus, appuyées par d'excellentes photographies. Enfin, certains textes n'ont jamais été publiés encore [3] et l'exposé s'appuie sur des documents annexes, originaux eux aussi, qui l'enrichissent considérablement.

Ce premier argument, d'ordre strictement scientifique, aurait suffi, à lui seul, à justifier la publication posthume de l'ouvrage d'Alexandre Varille, mais il s'y ajoute une autre raison non moins forte. Alexandre Varille est disparu trop tôt. Il est encore mal connu comme savant et la «Querelle des Egyptologues» a obscurci le fait qu'il était un de nos meilleurs chercheurs, de qui l'on pouvait beaucoup espérer. Le soin qu'il mettait à rechercher, à recueillir et à établir ses sources, mériterait à

[1] Notamment, *l. c.*, p. 1813, Texte 658 = ci-dessous, Inscr. n° 13, p. 32 et suiv.

[2] Cf. C. Robichon et A. Varille, *Le Temple du Scribe Royal Amenhotep fils de Hapou* (Fouilles de l'I. F. A. O. C., tome XI), Le Caire, 1936.

[3] Textes 28 à 40, pp. 87-115 et 47 à 49, pp. 118-119, ci-dessous.

lui seul notre reconnaissance. Le présent ouvrage est un exemple de sa rigoureuse méthode d'approche des sources. Il fera mieux comprendre la perte irréparable que notre science a subi lors de la disparition d'Alexandre Varille.

Le signataire de cette note s'est contenté de s'assurer que le texte imprimé était rigoureusement conforme au dernier état des épreuves revues par l'auteur lui-même. Il s'est abstenu, pour les raisons exposées ci-dessus, de toute correction et de toute modification. Il convient de noter toutefois que, dans un souci de perfection, Alexandre Varille, jusque dans les dernières épreuves corrigées de sa main, avait «bloqué» un certain nombre de signes hiéroglyphiques dont il espérait obtenir avant le tirage final une nouvelle «fonte» reproduisant fidèlement les signes mêmes des textes originaux. Ces caractères nouveaux n'ont pu être tous retrouvés, peut-être n'ont-ils pas tous été dessinés, et nous avons été obligé de les remplacer par les signes les plus proches existant dans la fonte actuelle de l'Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.

Jean Vercoutter

INTRODUCTION.

La publication de ces «Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep, fils de Hapou», n'aurait jamais pu être menée à bien sans la précieuse collaboration scientifique, et le dévouement très amical de Monsieur Jean Vercoutter, Professeur d'Égyptologie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Lille, Directeur de la Mission Archéologique Française au Soudan.

À notre requête, il a bien voulu se charger de la responsabilité d'un travail considérable, de vérification, de mise en ordre et de correction.

En effet, l'établissement du texte définitif de cet ouvrage, inachevé lors de la disparition accidentelle d'Alexandre Varille le 1er Novembre 1951 à l'âge de 42 ans, s'était avéré d'autant plus difficile à concevoir que les manuscrits de l'auteur disparurent ultérieurement lors des événements qui suivirent.

Les compositions typographiques sur machine, faites en 1952 à l'Imprimerie du Caire, ne purent de ce fait être confrontées avec le texte original qui n'existait plus.

C'est donc tout un effort minutieux pour remonter aux sources et pour harmoniser que Monsieur Jean Vercoutter dut accomplir.

Cela lui prit du temps et de la peine. Nous lui en manifestons notre gratitude.

Notre sentiment de profonde reconnaissance rejoint également et principalement Monsieur François Daumas, Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale.

Il a bien voulu, avec sa haute conscience et sa largeur de vue habituelle, témoigner beaucoup de fidélité à la mémoire d'Alexandre Varille en promouvant, avec ténacité, la réalisation de cette publication, et en assurant les concours techniques et financiers indispensables.

Nous ne saurions oublier d'exprimer à Monsieur Marcel JACQUEMIN et à Monsieur Clément ROBICHON, tous deux amis fidèles d'Alexandre VARILLE et collaborateurs constants de toute sa vie scientifique, dont les illustrations et plans honorent cet ouvrage, notre très amicale reconnaissance.

La collaboration de Monsieur J. J. CLÈRE s'y inscrit également avec talent.

Il s'agit bien là de la dernière œuvre scientifique d'Alexandre VARILLE non publiée à ce jour; telle quelle, elle clôt sa bibliographie [1] que nous croyons intéressante de compléter « in fine » dans cet ouvrage.

Elle consacre une fécondité intellectuelle exemplaire et un constant effort de recherche de renouvellement de dix-sept années au service de l'Égyptologie.

Peut-être à ce propos, semblera-t-il intéressant de rappeler les influences qui jouèrent sur l'évolution intellectuelle d'Alexandre VARILLE, et le témoignage que peut en donner sa famille, en toute indépendance d'esprit.

Une formation scientifique étendue, rigoureuse, très largement ouverte, lui fut donnée à LYON par l'admirable maître que fut Victor LORET dont il demeura, de 1928 à 1946, le très affectionné et dernier disciple.

Par sa recommandation, il put bénéficier, dès 1932, âgé de 23 ans, à l'Institut du CAIRE d'un contact très précoce avec l'Égypte où se déroula tout son destin.

L'appui bienveillant et tutélaire au CAIRE de Pierre JOUGUET puis du Chanoine DRIOTON, lui permit un constant épanouissement.

Grâce à ces deux personnalités, il lui fut possible de mener sur les terrains de la vallée du Nil, de remarquables recherches et de les matérialiser en d'exhaustives publications qui demeurent des modèles du genre.

L'influence de son père, Mathieu VARILLE, industriel et homme de lettres, de grand caractère et de haute culture, élève d'Edouard HERRIOT, lui facilita matériellement et spirituellement une indépendance de carrière que son tempérament intellectuel recherchait naturellement et spontanément.

(1) Cf. ci-dessous, pp. 153-157.

L'on ne saurait non plus passer sous silence les contacts qu'il noua, vers 1943, avec Monsieur René SCHWALLER DE LUBICZ, chercheur autodidacte, qui n'était point de formation universitaire égyptologique.

En son entourage, il se passionna pour certaines recherches concernant le symbolisme égyptien qui lui parurent essentielles.

Il émit des hypothèses qui firent l'objet de plusieurs articles et de controverse durant les six dernières années de sa vie.

Alexandre VARILLE mourut trop tôt pour présenter à l'Université la théorie d'ensemble d'une doctrine mûrie.

Ses constatations, ses interrogations eurent toutefois l'importance d'attirer l'attention des archéologues sur la nécessaire minutie de toute investigation sur le terrain, et de porter à réflexion.

Il appartiendra aux hommes de sciences de dégager ce qui peut être retenu de positif et de déterminant dans ses ultimes intuitions.

Il nous est sensible de témoigner à l'Institut Français du CAIRE, aux Collègues et Amis qu'il y rencontra et qui lui furent fidèles, notre émotion de constater que seize années après sa disparition, peut voir le jour cette précieuse étude de jeunesse sur AMENHOTEP, fils de HAPOU, maître d'œuvre extraordinaire, auquel il se référait souvent et auquel il avait consacré ses recherches attentives.

Lourmarin de Provence, le 1er Novembre 1967.

Marthe VARILLE
Jean VARILLE

CHAPITRE PREMIER.

LES SEPT STATUES D'AMENHOTEP

ÉRIGÉES À KARNAK.

Sept statues d'Amenhotep, fils de Hapou, découvertes à Karnak, apportent à son sujet la part la plus riche de notre documentation (pl. I à XI). Nous avons ainsi une image de sa figure humaine en plein relief et parfois même en grandeur naturelle. Quatre statues (A, B, C et D) le représentent en scribe accroupi, tenant sur son giron un papyrus inscrit à demi déroulé, et méditant longuement. Deux statues (E et F) le montrent assis, les genoux devant la poitrine et les bras croisés. Une statue (G) le met sous nos yeux marchant, en pleine activité.

Nous pouvons détailler le physique d'Amenhotep dans des attitudes familières. Celles de ses statues qui ont gardé leur tête intacte (C, D et G)[1] permettent d'admirer le soin avec lequel le sculpteur a su rendre la douceur du visage et l'expression méditative, qui semblent caractériser Amenhotep. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de distinguer parmi les statues d'Amenhotep des représentations de sa personne à des âges très différents. Toutes ces statues le montrent à la fin de sa longue carrière. Si l'on n'a point figuré Amenhotep sous l'aspect d'un vieillard, c'est par désir de cristalliser dans ses images terrestres la plénitude de sa force physique. La frappante ressemblance des différentes têtes d'Amenhotep et la commune manière dont on a rendu l'embonpoint de son torse prouvent que ces monuments sont bien des portraits et non pas des œuvres conventionnelles.

---

[1] On ne doit guère tenir compte de la tête de la statue A, car le nez a subi une restauration antique qui a modifié l'expression du visage.

Ceci nous amène à nous demander si les inscriptions qui couvrent une statue offrent sur un personnage une documentation aussi directe que la reproduction même de ses traits. Les textes des statues d'Amenhotep sont-ils son œuvre personnelle? Les hauts dignitaires du royaume faisaient-ils tailler leur image de leur vivant et rédigeaient-ils eux-mêmes le résumé de leur existence? Laissaient-ils à leurs héritiers des documents précis pour leur éloge funèbre, ou le soin de composer un panégyrique échouait-il à la famille du défunt, à ses successeurs ou à une sorte de congrès des gens qui l'avaient connu? Le roi faisait-il dresser par ses historiographes la biographie officielle de ses plus chers courtisans disparus? Les indications à ce sujet restent assez imprécises : sans doute n'y avait-il pas de règles très fixes pour la composition de ces textes. Si d'illustres personnages voyaient leur brillante carrière couronnée par l'inauguration, en leur présence, de leur statue dans un temple, c'étaient là des cas exceptionnels; le plus souvent, cette insigne faveur ne devait être accordée qu'après la mort. Quel homme serait, en effet, assez vaniteux pour oser écrire en parlant de lui-même : « Je suis un véritable être d'élite au milieu de la masse des humains? [1] ».

Une seule des sept statues d'Amenhotep paraît avoir été placée de son vivant dans le temple d'Amon, celle où il évoque un passé d'honnête homme qui l'a conduit à l'âge de quatre-vingts ans (statue A, textes nos 1 et 2). C'est l'unique statue sur laquelle on ne le qualifie pas de « justifié ».

Par contre, les textes des six autres statues font suivre le nom d'Amenhotep de l'épithète 𓐙𓊤 qui s'applique sans doute au personnage défunt. Sur la statue du British Museum (statue B, textes nos 3 à 6), il fait partie de la cour du dieu; son image de pierre est pour toujours au service d'Amon dont il est l'hôte. La statue de scribe des recrues (statue C, textes nos 7 à 9) et celle de l'architecte (statue D, textes nos 10 à 12), placées contre le Xe pylône à l'entrée méridionale de Karnak, présentent Amenhotep comme un intercesseur entre les hommes et la divinité; il est en quelque sorte déjà héroïsé, donc mort. La grande statue biographique (statue E, textes nos 13 à 16) offre, elle aussi, un éloge funèbre : après avoir parlé de la tristesse causée chez les humains par le décès d'Amenhotep, on nous entretient de son séjour dans

[1] Statue E, texte n° 13, l. 7.

l'au-delà, puis on résume les étapes d'une vie glorieusement achevée. Quant aux statues des temples de Mout (statue F, textes nos 17 et 18) et de Khonsou (statue G, textes nos 19 à 21), ce sont bien celles d'un défunt désireux de partager les services d'offrandes de deux sanctuaires secondaires de Karnak; les formules qu'elles présentent le montrent d'éloquente façon en souhaitant à Amenhotep tout ce qui paraît sur la table de chacune de ces divinités. Les inscriptions de ces six statues ont donc été gravées aussitôt après la mort d'Amenhotep survenue en l'an XXXI du règne d'Aménophis III (texte n° 27). Si ces inscriptions n'ont pas été composées par Amenhotep de son vivant, elles ont été rédigées par certains de ses contemporains tout de suite après son décès, car la forme classique des prières amoniennes et les martelages d'Akhenaten relevés sur les statues prouvent bien qu'elles sont antérieures à la fin du règne d'Aménophis III. Les textes dont la liste va suivre ont donc une valeur historique indéniable.

A. — STATUE DES QUATRE-VINGTS ANS.

MUSÉE DU CAIRE, N° 42127 DU CATALOGUE.

PLANCHE I.

Statue en granit noir, haute de 1 m. 42, représentant Amenhotep accroupi, les mains posées à plat sur les cuisses. Elle a été découverte en 1901 à Karnak, devant la face septentrionale de l'aile est du VIIe pylône. La tête présente des traces certaines de restauration antique : le nez a été presque entièrement refait.

BIBLIOGRAPHIE.

Legrain, *Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 25 septembre au 31 octobre 1901*, in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. II, 1901, p. 272. Conditions de la découverte et croquis de position de la statue.

Maspero, *Notes sur le rapport de M. Legrain*, in *Annales du Service*, t. II, 1901, p. 280 à 284. Texte et traduction.

Maspero, *Comment un ministre devint dieu en Égypte*, in *Journal des Débats*, 1er janvier 1902 — *Causeries d'Égypte*, 2e éd., 1909, p. 221 à 228. Traduction et commentaire.

Legrain, *Les nouvelles découvertes de Karnak*, in *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 5 mai 1902. Commentaire.

Legrain, *Second rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1901 au 15 mai 1902*, in *Annales du Service*, t. IV, 1903, pl. V, fig. IV. Photographie.

Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. I, 1906, n° 42127, p. 78 à 80 et pl. LXXVI. Texte.

Breasted, *Ancient Records of Egypt*, t. II, 1906, § 912, p. 373. Traduction de l'inscription du socle seulement.

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, n° 251, p. 142 et 143. Liste des titres.

TEXTE N° 1.

Sur le tablier, inscription en une ligne horizontale et dix colonnes [1] :

[1] Comme la tête de cette statue, certaines parties du texte du tablier ont peut-être été très soigneusement restaurées.

[2] Traces de martelage du nom, probablement suivi de restauration.

[3] Traces d'un signe vertical.

[4] Le signe ressemble plutôt à un —, comme l'indiquent Legrain et Maspero.

[5] Il peut y avoir en ce point une petite lacune.

[6] Le signe du ciel ▬ est une erreur de gravure ou un ≡ inachevé.

TRADUCTION N° 1.

|1 *Le noble prince, scelleur du roi du nord, scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep, fils de Hapou d'Athribis,* |2 *dit : Je suis venu à toi pour partager ta nourriture et pour être (à demeure) dans ton temple, ô Amon qui existe depuis l'origine des Deux Terres. Tu es le maître de qui est sous le ciel* |3 *comme dieu des humains. Qui est dans le ciel rend hommage à tes perfections, à cause de ta grandeur. Tous les . . . tendent les bras vers tes perfections. Tu écoutes celui qui appelle.* |4 *Tu es certes Rê^c, l'incomparable.*

Voici que je suis parmi les favoris pratiquant la Justice. Je suis un juste. |5 *Je n'agis jamais avec partialité et je me garde bien de fréquenter l'auteur d'une mauvaise action. Je ne profite pas de ce que quelqu'un est dans la difficulté pour le charger de travaux sous mon autorité.* |6 *Il n'est point d'homme appelé auprès de moi dont je n'écoute les paroles, sans pourtant le laisser devenir prolixe. Je n'entre pas en rapport* |7 *avec une personne qui a agi contre moi. Je ne prête aucune attention à un mensonge fait pour nuire à autrui dans ses biens. C'est mon mérite qui prouve le bien fondé des choses faites* |8 *en ma faveur aux yeux de tous. Celui qui m'a vu souhaitera d'être comme moi à cause de l'importance de ce qui m'est arrivé. Devenir vieux est* |9 *un brevet de justice : j'atteins quatre-vingts ans*[2]*, comblé de faveurs auprès du roi et j'accomplirai les cent dix ans!*

Pour le Ka *du scribe royal, scribe* |10 *des recrues, ami très aimé, chef des prophètes d'Horus Khent-kheti seigneur d'Athribis, Amenhotep,* |11 *fils de maître*[3] *Hapou et de dame Itou de Kem-our, justifiée auprès d'Osiris.*

---

[1] Le nom d'Amon semble n'avoir pas été effacé.

[2] Voir le commentaire n° 1 *A*.

[3] Voir le commentaire n° 1 *B*.

COMMENTAIRES N° 1.

A. — Le souhait de vivre cent dix ans est assez souvent exprimé par les Égyptiens du Nouvel Empire qui considèrent la longévité comme un privilège de l'homme juste[1]. Une petite stèle du Musée de Genève nous montre que les deux qualités essentielles d'un scribe sont la précision et la loyauté et qu'en observant la règle de droiture de Maᶜt, on s'assure une vieillesse paisible. Voici en quels termes le scribe de l'alimentation du palais d'Aménophis, Amenemhat, s'exprime à ce propos : . *J'ai agi selon la Droiture et je n'ai pas commis d'improbités. J'ai été un scribe qui écrivait selon la Droiture, parce qu'un maître de Droiture c'est un homme perspicace. (J'ai eu) une vieillesse assurée, car celui vis-à-vis duquel j'ai agi en rectitude de cœur m'a placé parmi les favoris comme le modèle d'un être droit*[2].

* * *

B. — Le titre vient du mot *sꜣb* (sémit. זאב, ذئب) «chacal» et du verbe dénominatif *sꜣb* «courir comme un chacal». Ce titre a pu s'appliquer tout d'abord de façon effective au «personnage qui fait une enquête»[3], mais il a pris assez rapidement une valeur honorifique. Comme l'a très bien montré

---

[1] Voir les exemples réunis par Lefebvre, *Inscriptions concernant les grands prêtres Romê-Roÿ et Amenhotep,* 1929, p. 38 et 39. Consulter également les intéressantes notes de Devéria, *Monument biographique de Bakenkhonsou,* publié in *Mémoires de l'Institut Égyptien,* t. I, 1862, p. 701-754; réimprimé in *Mémoires et fragments,* t. I, 1896, p. 275-302, spécialement p. 283.

[2] Stèle D. 52 du Musée de Genève, d'après ma copie. Publication de ce monument dans Spiegelberg, *Ægyptische Grabsteine . . . aus süddeutschen Sammlungen,* t. III; Wiedemann und Pörtner, *Bonn, Darmstadt, Frankfurt a. M., Genf, Neuchâtel,* 1906, n° 11, p. 15-16 et pl. VI; W. Deonna, *Catalogue des sculptures antiques,* Genève, 1924, p. 16, n° 21 et figure (photographie à très petite échelle).

[3] D'après Maspero, *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens,* in *Études égyptiennes,* t. II, 1890, p. 147, «le titre de *chacal* a pu être donné aux employés chargés de surveiller ceux de leurs confrères du même titre qu'eux et le , par exemple, aurait été le scribe chargé de courir, comme le chacal, autour de ses confrères et de veiller à ce qu'ils accomplissent fidèlement leur charge».

Sethe [1], le titre masculin « maître » peut au Nouvel Empire correspondre au titre féminin « dame ». Tel est le cas pour les parents d'Amenhotep : maître Hapou [2] et dame Itou [3].

TEXTE N° 2.

Autour du socle, une ligne horizontale de texte :

a b [4]

angle angle

[5]

angle [6] (sic)

TRADUCTION N° 2.

(Statue) donnée comme témoignage de faveur envers un familier du roi [7], *pour le temple d'Amon dans Karnak, au noble prince, scelleur du roi du nord, ami unique, porteur de flabellum à la droite du roi, chef de travaux du roi pour le transport de ses grands monuments en toutes sortes de matières solides, administrateur du domaine de la fille de roi et femme de roi Satamon* [8] *vivante, intendant du gros bétail d'Amon pour le Saïd et le Delta, chef des prophètes d'Horus Khent-kheti*

---

[1] Sethe, *Der Titel « Richter » als allgemeiner Ehrentitel*, in *Zeitschrift fur ägyptische Sprache*, t. XXXVIII, 1900, p. 54-55.

[2] Textes nos 1, 11; 13, 9; 38; 39.

[3] Texte n° 13, 9.

[4] Entre *a* et *b* les noms d'Amon et de Karnak ont été martelés, puis restaurés à un niveau inférieur à celui du reste du texte.

[5] Probablement à cause de sa position sur la partie postérieure du socle qui devait être adossé à quelque monument, le nom de Satamon n'a pas été martelé.

[6] Le nom d'Amon a été martelé, puis restauré.

[7] Voir le commentaire n° 2 *A*.

[8] Voir le commentaire n° 2 *B*.

seigneur de Kem-our, cérémoniaire d'(Amon), Amenhotep fils de Hapou et né de dame Itou justifiée.

COMMENTAIRES N° 2.

A. — L'expression a gêné ceux qui ont considéré son élément *ḫr* comme une préposition. Gardiner écrit à ce sujet : « In one case only is a phrase consisting of proposition + noun made into an epithet by the help of the genitival adjective; this is the phrase *ḫr nsw* « with the king », for which, by a curious coincidence, French provides a close parallel. Ex. *ḥswt·i nt ḫr nsw* my favours from (lit. of with) the king. French *mes faveurs de par le roi* [1] ». Erman et Grapow adoptent un point de vue analogue en rendant cette expression par : « die vom Könige ausgehende Gunst [2] ». En réalité, on peut supprimer la difficulté présentée par cet emploi exceptionnel de préposition en voyant dans non point une particule, mais un adjectif substantivé dont le *y* n'est pas écrit, pas plus que ne l'est celui de dans *ḫry-ḥb* . Ainsi que Victor Loret l'a toujours enseigné à ses disciples, le sens premier du radical *ḫr* est « tomber » et, par suite, les dérivés de ce radical éveillent une idée de « coïncidence » dans l'espace, puis dans le temps [3]. On peut donc transcrire l'expression *ḥswt nt ḫry nsw* et la traduire par « les faveurs d'un homme qui est à l'endroit où se trouve son souverain », c'est-à-dire « les faveurs d'un familier du roi ».

*
* *

B. — On a trouvé deux admirables fauteuils portant le nom d'une princesse Satamon dans la tombe de Iouiya et Touiyou, parents de la reine Tiyi qui épousa Aménophis III avant la seconde année de son règne [4]. Le dossier du

---

[1] Gardiner, *Egyptian Grammar*, 1927, p. 121, § 158.

[2] Erman und Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, t. III, 1929, p. 315, 11.

[3] Varille, *Un emploi particulier de la préposition Kher*, in *Kêmi*, t. IV, 1931 (1933), *Mélanges Loret*, p. 119-125.

[4] Un scarabée de la collection Frazer, publié par Frazer and Griffith, in *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, 1899, pl. III, p. 156, date une chasse de l'an II d'Aménophis III et de la reine Tiyi.

premier fauteuil (fig. 1) est orné de deux figures symétriques assises de *la grande fille du roi, qui l'aime, Satamon* recevant des mains

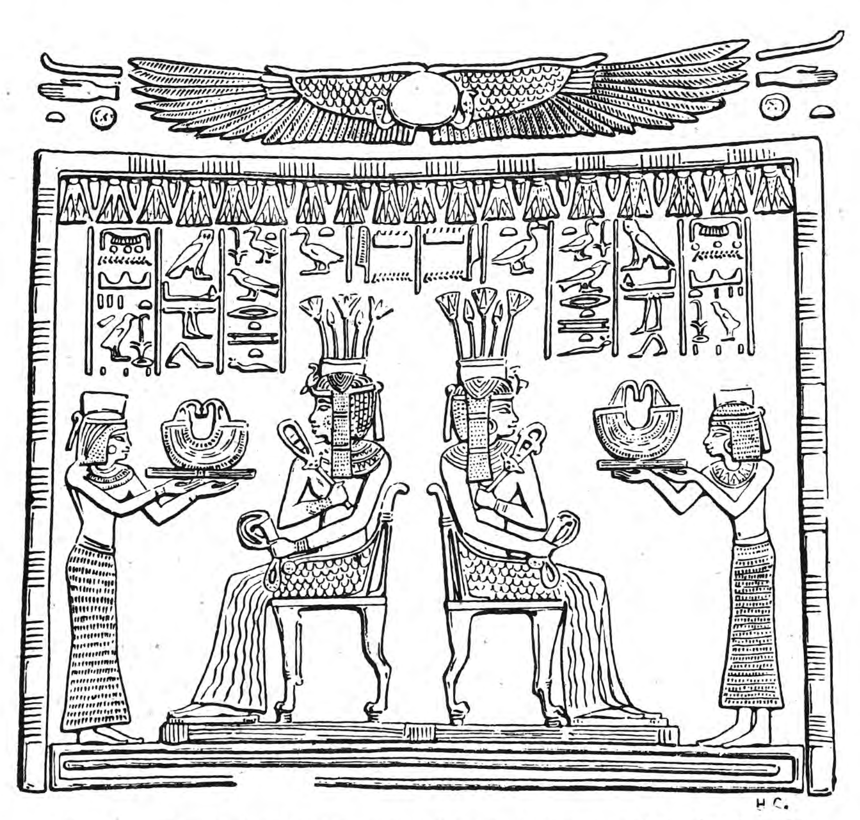


Fig. 1. — Dossier d'un fauteuil portant le nom de Satamon (Caire *Cat.* 51113).

d'une servante un collier d'or sur un plateau [1]. Le dossier du second fauteuil (fig. 2) représente *la grande femme royale Tiyi* se promenant en barque et ayant devant elle *la fille du roi, qui l'aime, la favorite du maître des Deux Terres, Satamon* [2].

[1] Davis, *The tomb of Iouiya and Touiyou*, 1907, p. 38, fig. 1, pl. XXXIII; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, in *Catalogue général du Musée du Caire*, 1908, n° 51113, p. 53-54, pl. XXXVIII. Textes relevés par Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, n° 227, p. 130.

[2] Davis, *op. cit.*, p. 43, fig. 4, pl. XXXVI; Quibell, *op. cit.*, n° 51112, p. 52-53, pl. XXXVI. Textes relevés par Legrain, *op. cit.*, n° 228, pl. 131.

Que la reine Tiyi soit bien la mère de cette Satamon, il n'y a aucun doute à ce sujet [1]. L'inscription d'un fragment de coffret, conservé au British Museum,

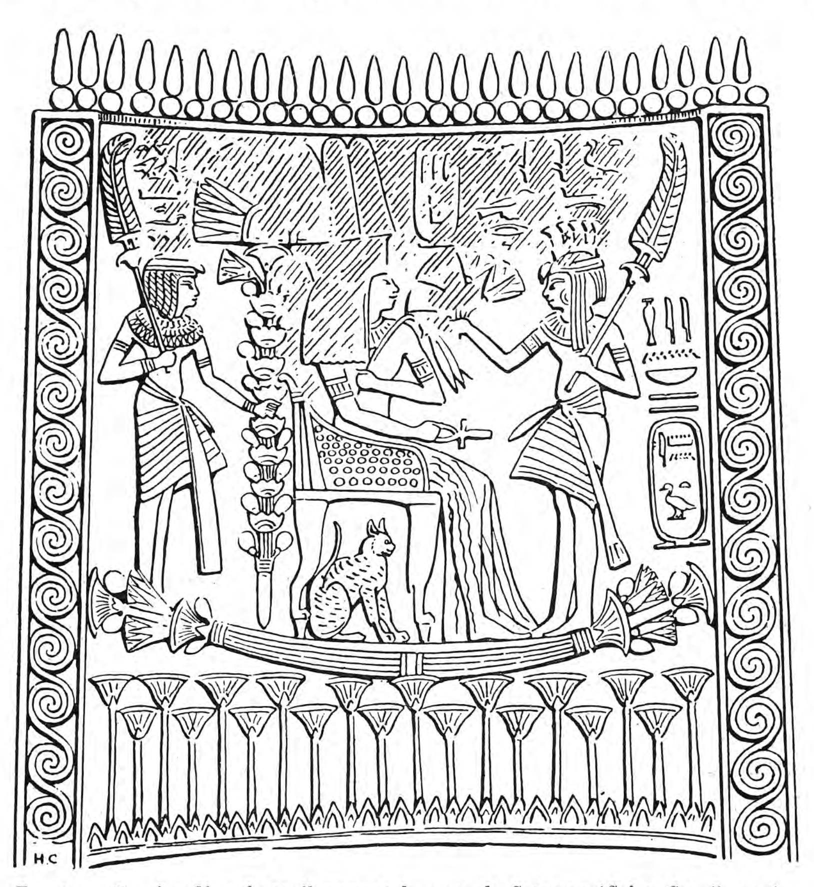


Fig. 2. — Dossier d'un fauteuil portant le nom de Satamon (Caire *Cat.* 51112).

le prouve : 

[1] En l'absence de documents précis sur la vie de Iouiya et de Touiyou, nous supposons qu'ils avaient environ vingt-cinq ans à la naissance de leur fille Tiyi. Nous pouvons également admettre que Tiyi était âgée d'environ vingt ans lors de son mariage avec Aménophis III et que leur premier enfant fut Satamon, ce qui expliquerait l'affection particulière du couple royal pour cette princesse. Iouiya et Touiyou auraient eu environ quarante-six ans à la venue au monde de leur petite-fille. Or, Elliot Smith (in Quibell, *op. cit.*, p. 69 et 72) qui a examiné les momies de Iouiya et de Touiyou semble fixer leur mort vers la soixantaine; par suite, Satamon aurait eu environ quatorze ans lors du décès de ses grands parents. La taille d'adolescente que présente la princesse par rapport à sa mère sur le dossier d'un des sièges (fig. 2) semblerait confirmer cette hypothèse.

[2] Le nom d'Amon a été martelé.

Le dieu parfait, maître des Deux Terres, seigneur des rites, le roi de Haute et de Basse-Égypte Nebmaˁtrêˁ, le fils de Rêˁ Amenhotep Prince de Thèbes. — La fille du roi, femme de roi, Satamon, née de la grande femme royale Tiyi, vivante et prospère à jamais [1].

Sur les deux fauteuils déposés dans la tombe de ceux qui seraient ses grands parents maternels, Satamon est qualifiée de «fille de roi» alors que, sur d'autres documents postérieurs en date, elle est appelée de plus «femme de roi». C'est le cas de la statue des quatre-vingts ans d'Amenhotep où ce dernier porte le titre d'*administrateur du domaine de la fille de roi et femme de roi, Satamon, vivante*.



Fig. 3. — Bouton de coffret portant le nom de Satamon (Caire n° *inv.* 67962).

Newberry a depuis longtemps proposé de voir dans Satamon une fille d'Aménophis III que son père aurait épousée vers la fin de son règne [2]; son argument principal était l'inscription suivante d'un tube à fard de la collection Mac Gregor à Tamworth : [3] *Le dieu parfait Nebmaˁtrêˁ. — La fille du roi, grande femme du roi, Satamon, vivante.*

Jusqu'à plus ample information, on peut adopter cette thèse de Newberry, d'autant que deux arguments militent en sa faveur. Le premier est que la mort d'Amenhotep fils de Hapou remonte à l'an XXXI d'Aménophis III et qu'ainsi Satamon étant «fille de roi» et «femme de roi» avant la mort de son père, a pu épouser ce dernier. Le second argument, qui paraît exclure

---

[1] Je cite ce texte d'après une copie de mon maître V. Loret. — L'objet est décrit par Birch, *First and Second egyptian rooms*, in *Synopsis of the contents of the British Museum*, 1874, p. 43, n° 5899 *a* (shelf 2); édition de 1879, p. 44; *Archæological Journal*, vol. VIII, p. 39; Newberry, *Extracts from my note-books, 31. The family of Amenhetep III*, in *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXIV, 1902, p. 246.

[2] Newberry, *op. cit.*, 1902, p. 246.

[3] Wallis, *Egyptian ceramic art, The Mac Gregor collection, A contribution towards the history of egyptian pottery*, 1898, p. 21, fig. 34.

la possibilité d'un mariage de Satamon avec un éventuel corégent d'Aménophis III, est donné par un bouton inédit en faïence bleue, provenant d'un coffret et portant le cartouche du souverain flanqué du nom de deux épouses royales (fig. 3) [1] : *Le dieu parfait Nebmaˁtrêˁ. — La femme de roi Tiyi. — La femme de roi Satamon.*

On doit se garder cependant d'admettre ce résultat pour certain. Si quelques détails semblent confirmer l'existence d'un inceste entre Aménophis III et une de ses filles, il ne faut pas oublier la faiblesse de notre documentation sur cette question [2]. On sait combien les généalogies royales de l'ancienne Égypte sont parfois obscures. Les pharaons méprisaient trop leurs sujets pour avoir à justifier à leurs yeux les détails de leurs filiations et plus encore leurs histoires de harem. Lorsqu'une femme est appelée «fille de roi» et «épouse de roi», ces deux titres ont fort bien pu s'appliquer à deux souverains différents. Sans compter qu'il peut avoir existé deux Satamon.

---

[1] Cet objet provient de la collection donnée en 1936 par S. M. le Roi Fouad au Musée du Caire, où il est inventorié sous le n° 67962.

[2] D'une façon analogue, on a longtemps cru à l'existence d'un inceste entre Snefrou et sa fille aînée (Sethe, *Das Fehlen des Begriffs der Blutschande bei den alten Ägyptern*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. L, 1912, p. 57; *Zum Inzest des Snefru*, in *op. cit.*, t. LIV, 1918, p. 54; *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, 1929, p. 29, § 47), mais Reisner, *Nerfertkauw, the eldest daughter of Sneferuw*, in *op. cit.*, t. LXIV, 1929, p. 97, a montré qu'une telle affirmation était fausse. — Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I. *Les Origines*, 1895, p. 50, signale également certains cas où l'union d'un pharaon et de sa fille semble n'avoir pas été prohibée.

B. — STATUE DU TÉMOIGNAGE DE LOYALISME ENVERS AMON.

BRITISH MUSEUM, N° 103.

PLANCHE II, 1 ET 2.

Partie inférieure d'une statue de granit noir représentant Amenhotep dans la position de scribe accroupi déroulant un papyrus. Le personnage étant brisé à la ceinture, la statue n'a plus que 0 m. 34 de haut. On ignore les conditions dans lesquelles ce monument a été découvert en Égypte et amené à Londres avant 1836, date de sa première publication. Seuls les textes de la statue montrent qu'elle était destinée au temple d'Amon de Karnak.

BIBLIOGRAPHIE.

The British Museum, Egyptian Antiquities, in *The Library of Entertaining Knowledge, London*, Charles Knight, 1836, II, 30, 31. Reproduction en gravure de tous les textes.

Sharpe, *Egyptian Antiquities in the British Museum*, 1862, p. 43 et 44. Description.

A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture), 1909, p. 154, n° 555. Description sommaire.

Glanville, *Some notes on material for the reign of Amenophis III, I. Fragment of a statue of Amenophis, son of Hapu*, in *The Journal of Egyptian Archæology*, t. XV, 1929, p. 2 à 5 et pl. II, 2. Photographie de la statue, textes, traductions et commentaires.

A general introductory Guide to the Egyptian Collections, 1930, p. 351. Description.

Edwards, *Hieroglyphic Texts from egyptian stelae, etc., in the British Museum*, t. VIII, 1939, p. 11 et 12, pl. XII. Textes et photographie de l'inscription du papyrus.

TEXTE N° 3.

Sur le papyrus déroulé, inscription en quatorze colonnes :

(1) Ce monument n'a pas subi les martelages d'Akhenaten, d'après Edwards et Černý qui ont eu l'amabilité d'examiner l'original avec le plus grand soin.

(sic) (sic)

(sic)

TRADUCTION N° 3.

1 *(Statue) donnée comme témoignage de faveur envers un familier du roi, pour le temple* 2 *d'Amon dans Karnak, au noble prince,* 3 *chef du Saïd et du Delta*(1), *grand de faveurs auprès de Sa Majesté, le scribe royal,* 4 *scribe des recrues, intendant du domaine de la grande fille royale*(2), *Amenhotep justifié.*

5 *Il dit : Je suis venu auprès de toi, maître des dieux, ô Amon,* 6 *[seigneur des Trônes] des Deux Terres, car tu es Rêʿ qui apparaît dans le ciel,* 7 *qui illumine* 8 *la terre* 9 *avec les perfections de son œil étincelant, qui est sorti* 10 *du Nou, qui est apparu au-dessus de l'Eau primitive, qui a créé chaque chose,* 11 *qui a formé la grande Ennéade des dieux,* 12 *qui a connu sa propre chair et qui s'est engendré* 13 *dans ses propres formes.*

Le scribe royal, 14 *chef des prophètes d'Horus seigneur d'Athribis, Amenhotep justifié.*

TEXTE N° 4.

Autour du socle, sur le côté droit de la statue, une ligne horizontale de texte partant du milieu de la face antérieure et se terminant au milieu de la face postérieure :

angle

(1) Comparer ce titre à celui de «administrateur du Saïd et du Delta» (texte n° 56, l. 5).

(2) Il s'agit de la grande fille royale Satamon. Voir à ce sujet le commentaire n° 2 *B*.

TRADUCTION N° 4.

Le noble prince, scelleur du roi du nord, aimé du maître des Deux Terres, le scribe royal, porteur de flabellum, Amenhotep justifié dit : Je suis venu pour voir tes perfections, seigneur des dieux, ô Toum maître de Thèbes, roi des Deux Terres. Me voici dans ton temple, me nourrissant de tes provisions. Puisses-tu rendre prospères mes années où je suis à ton service, flairant la terre dans ton temple comme occupation journalière.

TEXTE N° 5.

Autour du socle, sur le côté gauche de la statue, une ligne horizontale de texte partant du milieu de la face antérieure et se terminant au milieu de la face postérieure :

TRADUCTION N° 5.

Le noble prince, les deux yeux du roi de Haute-Égypte, les deux oreilles du roi de Basse-Égypte, le scribe royal Amenhotep [justifié] dit : Parce que j'ai agi suivant la Justice vis-à-vis du maître de Justice, sachant qu'il s'en réjouit en tout temps, tu as placé ma forme sur terre dans ton domaine splendide pour toujours et toujours.

TEXTE N° 6.

Sur la surface horizontale du socle, devant le personnage, une ligne de texte :

TRADUCTION N° 6.

Savourement des offrandes alimentaires [1], *comme occupation de la journée, à l'occasion des fêtes d'Amon dans Karnak, pour le* Ka *du scribe royal Amenhotep justifié.*

COMMENTAIRE N° 6.

Une variante de la formule , relevée dans le tombeau du vizir Ramose, ne laisse subsister aucun doute sur la lecture de cette expression : . . . [2]. *Savourement de nourritures, comme occupation journalière, consistant en pains* sn·w *du Maître des dieux, pour le* Ka *de . . . Kechi.*

On trouve un emploi analogue dans un texte d'une des statues d'Amenemhat Sourere qui, comme Ramose, était contemporain d'Amenhotep fils de Hapou : . . . . . . [3]. *Accomplir le rite* ḥtp dj nsw·t *pour Amon Rê*ᶜ *et l'Ennéade des dieux de Karnak afin qu'ils accordent au* Ka *d'Amenemhat de se délecter des mets parus devant (eux).*

L'expression sert donc à désigner la façon dont un défunt jouit et se nourrit des offrandes qu'on lui présente, sans les rendre matériellement unitilisables pour des êtres moins irréels que lui.

[1] Voir le commentaire n° 6.

[2] Tombe thébaine n° 55; paroi située à gauche en entrant dans la première salle, registre inférieur, d'après mes copies.

[3] Statue A 52 du Musée du Louvre; ma copie de l'inscription latérale gauche du siège.

C. — STATUE DU SCRIBE DES RECRUES.

MUSÉE DU CAIRE, N° 44862 DE L'INVENTAIRE.

PLANCHE III.

Statue en granit noir, haute de 1 m. 30, représentant Amenhotep dans la position de scribe accroupi déroulant un papyrus. Elle a été découverte en 1913 à Karnak, à gauche du socle du colosse de calcaire d'Aménophis III, usurpé par Ramsès II, qui est situé devant la face septentrionale de l'aile est du Xe pylône.

A gauche de cette statue d'Amenhotep, se trouvait une autre statue du même personnage (statue D, textes n°s 10 à 12).

BIBLIOGRAPHIE.

Legrain, *Au pylône d'Harmabi à Karnak (X^e pylône)*, in *Annales du Service*, t. XIV, 1914, p. 19 à 26, pl. I et II. Photographie de la statue au moment de la découverte, texte, traduction et commentaire.

TEXTE ET TRADUCTION N° 7.

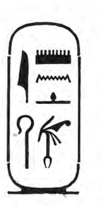
Sur le pectoral droit du personnage[1], le cartouche :



Nebmaʿtrêʿ.

[1] Certains fonctionnaires portaient sur leur pectoral et sur leur épaule le nom de leur maître, dieu ou roi, tatoué ou marqué au fer rouge (*3b*). Trois statues d'Amenhotep fils de Hapou (textes 7, 10 et 19) présentent exactement sur les mêmes parties du corps le prénom et le nom d'Aménophis III. Il ne s'agit donc pas d'éléments décoratifs d'une statue, mais bien de cartouches inscrits sur la peau d'Amenhotep. De façon analogue on dit au *Papyrus Sallier*, II, pl. XI, lignes 1 et 2, «la déesse Renenout du scribe se trouve sur son épaule le jour de sa naissance» ; au *Papyrus Bremner-Rhind*, I, 4, deux musiciennes ont «leurs noms inscrits sur leurs bras à savoir Isis et Nephthys» . Une intéressante bibliographie des documents relatifs aux tatouages a été réunie par J. Vandier d'Abbadie, *Une fresque civile de Deir el Médineh*, in *Revue d'Égyptologie*, t. III, 1938, p. 27-35.

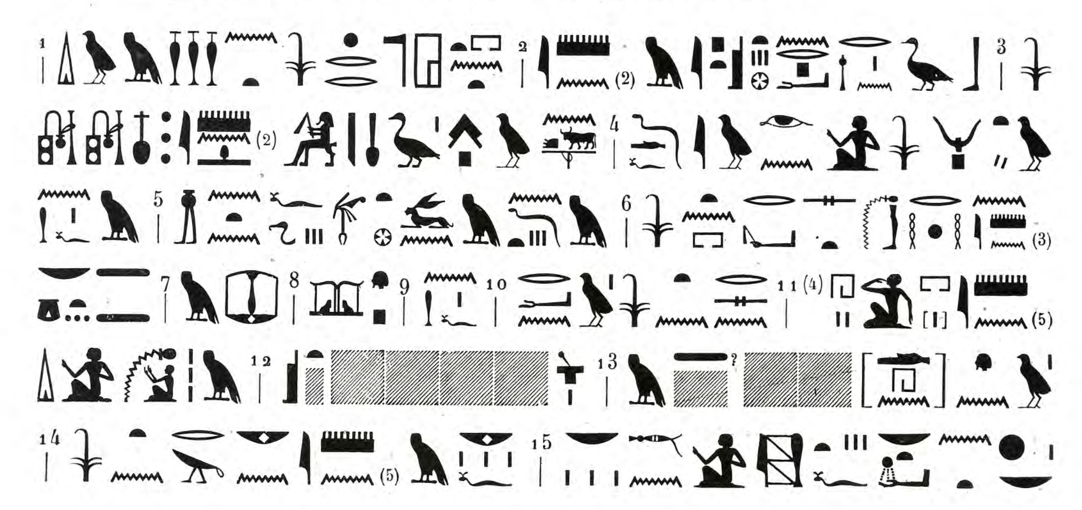
Sur l'épaule droite, le cartouche[1] :



Aménophis, prince de Thèbes.

TEXTE N° 8.

Sur le papyrus déroulé, inscription en quinze colonnes :



TRADUCTION N° 8.

1 *(Statue) donnée comme témoignage de faveur envers un familier du roi, pour le temple d'* 2 *Amon dans Karnak, au noble, attaché au Palais blanc de Geb*[6], 3 *scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep justifié, fils de Hapou du nome d'Athribis.*

[1] Cartouche entièrement martelé, puis restauré.

[2] Le nom d'Amon, inscrit sur une partie du monument qui était en contact avec une statue voisine, n'a pas été martelé.

[3] Le nom d'Amon a été martelé, mais on a omis de le restaurer.

[4] Le texte des colonnes 11, 12, 13 et 14 a été usé par frottement.

[5] Le nom d'Amon a été martelé et restauré.

[6] Voir le commentaire n° 8 *A*.

4 *Il dit : J'ai joué le rôle de mandataire royal de Sa Majesté quand il s'est agi de* 5 *lui amener des gens de Thèbes qui étaient assujettis au* 6 *domaine du roi pour les consacrer à jamais (dans leur descendance) à Amon*[1]*, maître du Trône des Deux Terres,* 7 *à l'occasion du* 8 *premier jubilé trentenaire* 9 *de Sa Majesté.* 10 *Le roi me chargea d'effectuer la revision*[2] 11 *du domaine d'Amon. Je mis des prêtres ouâb en* 12 *place. . .* 13 *. . . Le roi me* 14 *nomma cérémoniaire d'Amon pour toutes ses* 15 *fêtes. J'ai rempli les obligations qu'imposaient les apprêts de tous ses festins sacrés*[3]*, chaque fois qu'ils avaient lieu.*

COMMENTAIRES N° 8.

A. — Le groupe [hiéroglyphes] doit être lu *iry ḥḏ n gbb* et traduit « le préposé au Palais blanc de Geb ». Le [hiéroglyphe] initial a la même valeur adjective *iry* que dans le mot [hiéroglyphe] *iry pꜥ.t* « celui de la race la plus noble, celle des [hiéroglyphes] ou clan horien », dont V. Loret a depuis longtemps établi la lecture et la signification originelle[4]. Quant au mot *ḥḏ*, il est déterminé par la façade d'un monument dans les plus anciens exemples du titre qui datent du Moyen Empire : [hiéroglyphes][5] et [hiéroglyphes][6] et aussi par le profil d'un édifice dans la variante de la XVIIIe dynastie : [hiéroglyphes][7]. Deux orthographes sans déterminatif du mot *ḥḏ* se rencontrent dans l'hymne à Osiris de la stèle C 286 du Louvre où l'on apprend dans quelles conditions Osiris a été vengé et Horus légitimé au Palais blanc de Geb :

[hiéroglyphes] (ligne 6)[8]. *Il (= Osiris) est sorti satisfait du Palais blanc de Geb.*

---

[1] Voir le commentaire n° 8 *B.*

[2] Voir le commentaire n° 8 *C.*

[3] Voir le commentaire n° 8 *D.*

[4] Loret, *L'Égypte au temps du totémisme,* in *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet,* t. XIX, 1906, p. 53. Voir également Kuentz, *Deux versions d'un panégyrique royal,* in *Studies presented to F. Ll. Griffith,* 1932, p. 101-102.

[5] Newberry, *Beni Hasan,* t. I, 1893, pl. XXXV.

[6] *Ægyptische Inschriften aus den Königlichen Museum zu Berlin,* t. I, p. 170, n° 1204.

[7] Sethe, *Urkunden,* IV, p. 404, 11.

[8] Moret, *La légende d'Osiris à l'époque thébaine,* in *Mélanges Loret, Bull. Inst. fr. Arch. or.,* t. XXX, 1931, p. 734-735, où l'auteur prend le signe [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphe] (cf. pl. III) et dénature par suite le sens de la phrase : « l'offrande a monté vers lui par ordre de Geb ».

[hiéroglyphes] (lignes 18-19)[1]. *Il (= Horus) est sorti couronné du Palais blanc de Geb.*

On ne doit voir qu'un seul titre dans [hiéroglyphes], la fonction de « préposé au Palais blanc de Geb » étant une adjonction à la dignité de [hiéroglyphe]. Ce titre est sans doute à rapprocher de celui de [hiéroglyphes] *celui qui joue le rôle de noble* iry pꜥ.t *à l'occasion de la fête* Sed (texte n° 43). Assimilés à Horus dont ils étaient les successeurs, les pharaons devaient se faire légitimer, comme le dieu, dans le Palais blanc de Geb. Les plus hauts fonctionnaires de l'entourage du souverain avaient probablement à approuver le renouvellement de son couronnement dans les drames historiques joués lors du jubilé royal. Les titres égyptiens renferment souvent des allusions à des faits réels oubliés, mais passés dans l'histoire légendaire. La distinction honorifique de [hiéroglyphes] attribuée au courtisan le plus apprécié d'Aménophis III, rappelait de façon vague le rôle accompli auprès des rois-dieux de l'Égypte primitive par leurs plus fidèles partisans[2].

*
* *

B. — La phrase [hiéroglyphes] *J'ai rempli le rôle de mandataire royal de Sa Majesté quand il s'est agi de lui amener des gens de Thèbes . . .* [hiéroglyphes] est grammaticalement difficile. On peut voir dans [hiéroglyphe] un infinitif du verbe IIIae, inf. *ḫwy*, dont le [hiéroglyphe] n'aurait pas été écrit. Le pronom [hiéroglyphe] serait alors un collectif complément. Il faudrait traduire, mot à mot, le

---

[1] Moret, *op. cit.,* p. 745. Même confusion.

[2] La qualité des personnages qui ont porté le titre de « noble préposé au Palais blanc de Geb » montre qu'on a pu les considérer à leur époque comme les meilleurs soutiens de la royauté. On peut citer parmi les gens illustres auxquels cette faveur a été accordée : l'architecte Senmout (Legrain, *Statues de rois et de particuliers,* t. I, 1906, p. 63, n° 42114); le grand Prêtre Amenemhat (Gardiner, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* t. XXXVII, 1910, p. 92); le vizir Pasar (Legrain, *op. cit.,* t. II, 1909, p. 31, n° 42164). Signalons également le titre [hiéroglyphes] « supérieur des choses inaccessibles dans le Palais blanc de Geb », porté par Neferrenpet, vizir de Ramsès II (A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches,* 1908, p. 95); la dignité de [hiéroglyphes] « noble dans la place de Geb », accordée à Ramsès IV, alors prince héritier, au *Papyrus Harris,* 75, 10 (Erichsen, *Papyrus Harris* I, in *Bibliotheca Ægyptiaca,* t. V, 1953, p. 92, l. 4).

dernier membre de la phrase : «... pour les réserver[1] sacrés à jamais à Amon». Mais, il est peut-être plus simple de considérer *ḫw* comme un substantif, ce qui donnerait, au propre : «pour la réserve d'eux sacrés».

Nous aurions ici une allusion à la libération, faite à l'occasion de la fête *Sed*, d'une partie du petit personnel du domaine royal et à sa consécration à Amon. Amenhotep, en tant que scribe des recrues, aurait été chargé d'une réorganisation des services du domaine divin et il aurait, à ce propos, remanié le statut de certains fonctionnaires.

Un passage d'une stèle de Toutankhamon usurpée par Horemheb semble confirmer la précédente proposition : [hieroglyphs] ... [hieroglyphs][2] *Sa Majesté (vie, santé, force) a consacré des serviteurs mâles et femelles, des musiciennes et des danseuses qui étaient attachés au domaine royal . . . Je fis qu'ils fussent réservés et mis sous la protection de mes pères tous les dieux.*

*
* *

C. — Le verbe *šnḥy* «effectuer une revision» indique une des occupations d'Amenhotep fils de Hapou, en sa qualité de scribe des recrues. De très utiles renseignements sur le rôle joué par un scribe des recrues nous sont donnés par les textes et les représentations du Tombeau de Djanouni qui mourut à Thèbes sous Thoutmès IV et fut un des prédécesseurs immédiats d'Amenhotep dans cette haute fonction.

Sur la paroi gauche du fond de la chapelle de Djanouni, nous voyons ce dernier en train de présenter ses hommages au roi; puis il est figuré assis, inscrivant sur une tablette les pelotons de conscrits que des officiers recruteurs font évoluer devant lui.

---

[1] Pour des exemples du verbe *ḫwy* avec le sens «réserver exclusivement, isoler, mettre à part (des gens)», consulter Weill, *Les décrets royaux*, 1912, p. 14, 17 et 105.

[2] Legrain, *La grande stèle de Toutankhamanou*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. XXIX, 1907, p. 162 et suiv.; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, t. I, 2e fasc., 1926, n° 34183, l. 21 et 22, p. 228, pl. LXX.

Légende : [hieroglyphs][1] *Inscrire l'armée devant Sa Majesté, reviser les classes d'adultes, faire connaître à chaque homme ses attributions dans l'armée entière par le juste scribe du roi qui l'aime, Djanouni justifié.*

Sur la paroi droite du fond de la même chapelle, Djanouni offre au souverain le tribut de Retenou; puis il est représenté debout, inscrivant sur une tablette non plus seulement les recrues pour l'armée, mais aussi les recrues pour le bas clergé et les services techniques, auxquelles viennent s'ajouter des redevances en nature, spécialement des bovidés et des chevaux.

Légende : [hieroglyphs][2] *Reviser la terre entière devant Sa Majesté, jeter un coup d'œil sur tout le personnel*[3]*, apprendre à connaître les soldats, les prêtres* ouab, *les serviteurs du roi, tous les artisans de la terre en sa totalité, ainsi que tout le gros bétail, toutes les volailles et tout le petit bétail, par le scribe de l'armée, aimé de son maître, Djanouni justifié.*

Le fait que Djanouni se soit occupé du bétail, en tant que scribe des recrues et des soldats, nous permet probablement de rattacher à cette même fonction exercée par Amenhotep fils de Hapou son titre de [hieroglyphs] *intendant du gros bétail d'Amon dans le Saïd et le Delta* (textes nos 2 et 42).

*
* *

D. — Le mot *ʿȝb·t* est en général assez imparfaitement rendu par «offrandes». Les exemples de ce terme montrent en effet qu'il désigne de façon précise les éléments d'un festin : gibiers et viandes diverses, pains, fruits, boissons et même résines odorantes.

---

[1] Tombe thébaine n° 74, d'après mes copies et, pour les parties aujourd'hui détruites, d'après les éditions de Scheil, *Le tombeau de Djanni*, in *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. V, 1894, p. 598; Sethe, *Urkunden*, IV, p. 1006.

[2] D'après mes copies et d'après Scheil, *op. cit.*, p. 601; Sethe, *Urkunden*, IV, p. 1006 et 1007.

[3] On sait que [hieroglyphs] signifie ordinairement «tous les gens, toutes les personnes».

Thoutmès III écrit ainsi dans ses Annales [hieroglyphes] (1). *A l'occasion de la fête de victoire qu'a faite Ma Majesté à nouveau, [Elle a accumulé pour Amon] les apprêts d'un grand festin sous forme de pains, vases de bière, bœufs* iwꜣ, *bœufs* wnḏw, *taureaux de saillie, volailles, oryx, gazelles, bouquetins, résines de térébinthe, vins, fruits, pains blancs, offrandes et toutes choses parfaites [selon les productions de l'année].*

Aménophis III, qui avait chargé Amenhotep fils de Hapou d'organiser ces festins sacrés, s'est fait lui-même représenter, étalant une grande *ʿꜣb·t* devant Amon, sur la face orientale de l'aile nord de son IIIe pylône de Karnak; bien que la moitié de la scène soit détruite dans sa hauteur, on voit encore entre le roi et le dieu une accumulation de bœufs sacrifiés et le bas d'une série de vases.

TEXTE N° 9.

Autour du socle, une ligne horizontale de texte :

[hieroglyphes] (2) [hieroglyphes] (3) [hieroglyphes]

angle [hieroglyphes] (4) [hieroglyphes]

[hieroglyphes]

[hieroglyphes]

---

(1) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 741, l. 9 à 14.

(2) Le nom d'Amon a été martelé, puis restauré.

(3) Le nom de Karnak a été martelé, puis restauré.

(4) Le nom d'Amon, inscrit sur une partie du socle qui était en contact avec une statue voisine, n'a pas été martelé.

TRADUCTION N° 9.

Pour le Ka *du noble prince, scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep justifié.*

Ô gens de Karnak, vous qui désirez voir Amon, venez à moi. Je communiquerai vos requêtes, car je suis un intermédiaire auprès de ce dieu. Nebmaʿtrêʿ m'a placé pour transmettre les affaires des Deux Terres. Exécutez en ma faveur le rite ḥtp dj nsw·t; *mentionnez mon nom en toute occasion journalière, comme on doit le faire pour un favori.*

D. — STATUE DE L'ARCHITECTE.

MUSÉE DU CAIRE, N° 44861 DE L'INVENTAIRE.

PLANCHE IV.

Statue en granit noir, haute de 1 m. 30, représentant Amenhotep dans la position de scribe accroupi déroulant un papyrus. Elle a été découverte en 1913 à Karnak, à gauche du socle du colosse de calcaire d'Aménophis III usurpé par Ramsès II, qui est situé devant la face septentrionale de l'aile est du Xe pylône.

A droite de cette statue d'Amenhotep, se trouvait une autre statue du même personnage (statue C, textes n°s 7 à 9).

BIBLIOGRAPHIE.

Legrain, *Au pylône d'Harmabi à Karnak (X^e pylône)*, in *Annales du Service*, t. XIV, 1914, p. 17 à 21, pl. I à III. Photographies de la statue au moment de la découverte, textes, traductions et commentaires.

TEXTE ET TRADUCTION N° 10.

Sur le pectoral droit du personnage[1], le cartouche :



Nebma'tré'.

Sur l'épaule droite, le cartouche[2] :



Aménophis, prince de Thèbes.

[1] Voir des tatouages analogues sur deux autres statues d'Amenhotep (textes n°s 7 et 19).
[2] Cartouche entièrement martelé, puis restauré.

TEXTE N° 11.

Sur le papyrus déroulé, inscription en quatorze colonnes :

TRADUCTION N° 11.

1 *(Statue) donnée comme témoignage de faveur envers un familier du roi au noble prince, scelleur du roi du nord, ami unique,* 2 *scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep justifié.*

Il dit : 3 *Le roi me nomma chef de travaux dans la Montagne de* 4 *grès*[3] *pour diriger l'exécution de monuments dédiés à son père Amon qui est dans Karnak.* 5 *J'ai amené des monuments très considérables, à savoir* 6 *des statues de Sa Majesté d'un art raffiné* 7 *qui ont été conduites* 8 *d'* 9 *Héliopolis du Delta à Héliopolis du Saïd*[4]. 10 *Elles ont atteint leur place à l'ouest*[5] 11 . . . 12 . . . 13 *Mon maître m'offrit une*

[1] Le nom d'Amon a été martelé, puis restauré.
[2] Le texte des colonnes 11, 12, 13 et 14 a été usé par frottement.
[3] La «Montagne de grès» est le Gebel el-Ahmar, situé au nord-est du Caire, près d'Héliopolis.
[4] Pour l'identification d'Héliopolis du Saïd avec Thèbes, voir le commentaire n° 11.
[5] Il y a très vraisemblablement lieu de restaurer «à l'ouest [de Thèbes]», c'est-à-dire «sur la rive occidentale» de la capitale, car il semble bien qu'aucun colosse d'Aménophis III n'ait été érigé à l'ouest de Karnak. Dans ces conditions, les monuments considérables auxquels Amenhotep fait allusion doivent être les colosses de Memnon et les autres grandes statues de grès qui décoraient le temple funéraire d'Aménophis III.

splendide récompense : il plaça une statue de moi dans le temple d'Amon, car il savait qu'elle y serait pour l'éternité.

COMMENTAIRE N° 11.

On a toujours identifié *Héliopolis du Saïd* avec Hermonthis[1], ville située à une quinzaine de kilomètres en amont de Thèbes. Je me suis récemment élevé contre cette localisation traditionnelle, en commentant l'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon où Aménophis III est appelé *auteur de monuments considérables dignes de sa puissance, amenés d'Héliopolis du Delta jusqu'à Héliopolis du Saïd*[2]. En effet, si désignait Hermonthis, pourquoi Aménophis III se vanterait-il sur cette statue thébaine d'avoir amené des monuments gigantesques dans une localité secondaire du nome? Le fait serait d'autant plus curieux que l'activité architecturale d'Aménophis III à Hermonthis paraît avoir été insignifiante. En examinant la question de plus près, on constate que l'identification de avec Hermonthis ne repose sur rien. Un choix d'exemples de ce mot montrera clairement qu'il doit être considéré comme un synonyme de *Thèbes*.

L'ouvrier Paneb est qualifié sur le plafond de sa tombe à Deir el Médineh de *justifié dans le district Nebkerset dans Héliopolis du Saïd*[3]. Or, ce tombeau est situé à Thèbes à peu de distance des colosses de Memnon[4].

---

(1) Brugsch, *Dictionnaire géographique*, 1879, p. 41; Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 370, note *a*; Sethe, *Die Namen von Ober- und Unterägypten*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 44, 1907, p. 17; Winlock, *The theban Necropolis in the Middle Kingdom*, in *American Journal of semitic Languages and Literatures*, t. XXXII, october 1915, p. 5, note 6; Gauthier, *Dictionnaire géographique*, t. I, 1925, p. 56; Erman und Grapow, *Wörterbuch der Ægyptischen Sprache*, t. I, 1926, p. 54, 6; Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, 1929, p. 9.

(2) Varille, *L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon*, in *Annales du Service*, t. XXXIII, 1933, p. 86-88; *Notes complémentaires*, in *Annales*, t. XXXIV, 1934, p. 9-10.

(3) Cette inscription, publiée par Wiedemann, *Tombs of the Nineteenth Dynasty at Der el-Medinet (Thebes)*, in *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, t. XIII, 1885, p. 227, est aujourd'hui partiellement détruite. Texte collationné.

(4) La montagne thébaine est d'ailleurs appelée à la basse époque : «la montagne occidentale d'Héliopolis du Saïd» (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, 1879, p. 34).

Sur la face méridionale de la base de l'obélisque nord d'Hatchepsout à Karnak, on lit un souhait en faveur de la souveraine : *Vive... Hatchepsout... qu'Amon lui-même a fait apparaître sur son trône dans Héliopolis du Saïd*[1]. Qui songerait à placer le trône d'Amon ailleurs qu'à Thèbes?

Dans la tombe thébaine d'Imounedjeh, Thoutmès III était figuré recevant le tribut d'Asie Mineure, avec la légende *Apparition du roi sur le grand trône dans le palais d'Héliopolis du Saïd*[2]. La scène ne peut évidemment se passer que dans la capitale.

Il en est de même dans l'inscription du couronnement de Thoutmès III à Karnak où le roi nous dit qu'il s'est occupé du temple de son père Amon, en précisant *car j'ai appris à connaître que Thèbes c'est l'éternité et qu'Amon est la perpétuité, que Rê' est le maître de Karnak et qu'Héliopolis du Saïd est son œil étincelant sur cette terre*[3]. On ne voit guère pourquoi Hermonthis serait l'œil étincelant de Rê', alors que Thèbes est le pendant logique pour la Haute-Égypte de l'Héliopolis du Delta.

Aménophis IV, dans les premières années de son règne, fit construire à l'est de Karnak un grand temple dédié au Disque solaire et appelé [4] *l'horizon d'Aten dans Héliopolis du Saïd*, ou plus simplement [5] *le domaine d'Aten dans Héliopolis du Saïd*.

Avant de quitter Thèbes pour Tell el Amarna, Aménophis IV portait d'ailleurs dans son protocole deux noms en rapport avec sa première capitale : son nom de *nbty* *grand de royauté dans Karnak*, et

---

(1) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 361, 16.

(2) Virey, *Le tombeau d'Am-n-t'eh*, in *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. V, 1891, p. 356; Sethe, *Urkunden*, IV, p. 951, 4.

(3) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 164, 8.

(4) Legrain, *Notes prises à Karnak*, VI, *Sur un temple d'Aten à Hermonthis*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. 23, 1901, p. 62, fragment du pyramidion d'un petit obélisque de granit rose, trouvé dans un mur de maison à Karnak, au Moulgatta, et provenant très vraisemblablement du temple érigé en ce point par Aménophis IV. Texte réédité par Sandman, *Texts from the time of Akhenaten*, in *Bibliotheca Ægyptiaca*, t. VIII, 1938, p. 179, CCXIII.

(5) J'ai relevé plusieurs exemples de ce nom sur des blocs de grès inédits provenant du temple d'Aménophis IV à Karnak et groupés par Chevrier dans le magasin sud du Service des Antiquités.

celui d'Horus d'or *porteur de couronnes dans Héliopolis du Saïd*[1]. Le parallélisme des deux termes géographiques est trop complet pour qu'on puisse songer à localiser le second d'entre eux ailleurs qu'à Thèbes.

Un certain Peniati porte sur des monuments différents deux titres dont la valeur effective doit être identique : *chef de travaux dans le domaine d'Amon*[2] et *chef de travaux d'Héliopolis du Saïd*[3].

Le grand pontife thébain Nebneterou est également qualifié sur plusieurs de ses monuments de *premier prophète d'Amon dans Héliopolis du Saïd*, alors qu'il porte plus simplement par ailleurs le titre ordinaire des grands prêtres de Karnak *premier prophète d'Amon*[4].

De même, dans l'inscription de Sennefer à Qourna, ce dernier parlant de sa fonction de *chef du sceau*, nous dit : *J'ai été amené à Thèbes-Héliopolis du Saïd*[5]. Une énumération de deux localités est impossible et le premier terme ne peut être ici que synonyme du second, car Sennefer n'a pas été conduit en même temps en deux points assez distants pour y exercer son office.

L'identification de *Iwnw Šmʿ* avec Thèbes apparaît comme une certitude lorsqu'au début du poème sur sa résidence royale du Delta, Ramsès II précise : *elle est bâtie à l'image d'Héliopolis du Saïd*[6]. On ne saurait admettre que Ramsès II ait voulu imiter en Basse-Égypte la petite ville d'Hermonthis, spécialement à une époque où Thèbes restait la métropole religieuse et funéraire.

Enfin, pour terminer cette démonstration par un argument qui me paraît décisif, je citerai le passage suivant du poème de Qadech où Ramsès II implore

(1) Griffith, *Hieratic papyri from Kahun and Gurob*, 1898, pl. XXXVIII et p. 91-92 (an 5 d'Aménophis IV); Legrain, *Les stèles d'Aménôthès IV à Zernik et à Gebel Silsileh*, in *Annales du Service*, t. III, 1902, p. 260-263 (an 6 du règne).

(2) Petrie, *A Season in Egypt 1887*, pl. XIV, n° 357 = Sethe, *Urkunden*, IV, p. 52, 8.

(3) Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, t. I, 1874, p. 95, n° E 3212 = Sethe, *Urkunden*, IV, p. 52, 17.

(4) Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, 1929. *Nomenclature*, § 16, p. 247; aussi p. 13, note 7 et p. 137 où l'auteur identifie *Iwnw Šmʿ* avec Hermonthis.

(5) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 530, 11.

(6) *Papyrus Anastasi* II, 1, 2, avec variante au *Papyrus Anastasi* IV, 2, 6; Gardiner, *Late-egyptian Miscellanies*, in *Bibliotheca Ægyptiaca*, t. VII, 1937, p. 12, 9 et p. 40, 14.

le secours d'Amon : [1] *Alors j'adressai une prière, du fond des pays étrangers. Ma voix parvint jusqu'à Héliopolis du Saïd et je constatai qu'Amon vint quand j'eus fait appel à lui.* Nul ne saurait en effet contester que la prière royale soit bien adressée à l'Amon thébain.

TEXTE N° 12.

Autour du socle, une ligne horizontale de texte.

TRADUCTION N° 12.

Pour le Ka *du noble prince, scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep justifié.*

Ô le Saïd et le Delta, ô tous les yeux qui voient le Disque solaire, vous qui venez vers Thèbes soit en descendant le fleuve, soit en le remontant pour adresser une demande au maître des dieux, venez à moi. Je transmettrai votre requête à Amon dans Karnak. Exécutez en ma faveur le rite ḥtp dj nsw·t; *versez-moi une libation avec ce que vous avez sous la main, car je suis un intermédiaire qu'a préposé le roi à l'audition des suppliques pour élever (jusqu'à lui) les besoins des Deux Rives.*

(1) Le texte cité ici est emprunté à la version L 2 du « poème » qui est gravé au temple de Louxor sur la face extérieure des murs fermant la cour de Ramsès II à l'est. L'édition synoptique des différentes variantes de ce passage est donnée par Kuentz, *La bataille de Qadech*, 1934, p. 252-253, nos 121-123.

(2) Le nom d'Amon a été martelé, puis restauré.

(3) Le groupe servant à désigner « les dieux » a été martelé puis restauré.

(4) Il doit manquer un —, soit (— au lieu de), soit , car seul *snmḥ* signifie « demander quelque chose par prière ou supplication ».

E. — GRANDE STATUE BIOGRAPHIQUE.

MUSÉE DU CAIRE, N°s 583 ET 835 DU CATALOGUE[1].

PLANCHES V À VIII.

Statue en beau calcaire compact, haute de 1 mètre, représentant Amenhotep assis, les genoux devant la poitrine et les bras croisés. Elle a été découverte par Mariette à Karnak, derrière le IIIe pylône érigé par Aménophis III et au côté ouest de l'obélisque de Thoutmès Ier. De nouveaux fragments de cette statue ont été retrouvés en 1903, par Legrain, qui les a fait remettre en place au Musée du Caire. Il manque encore aujourd'hui une partie importante de la tête, un morceau de la robe, le haut et le bas du pilier dorsal.

BIBLIOGRAPHIE.

Mariette, *Karnak*, Texte, 1875, p. 57 et 58. Conditions de la découverte. — Planches, 1875, pl. 36 et 37. Tous les textes de la statue.

Brugsch, *Noch einmal Amenhotep der Sohn des Hapu*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, t. XIV, 1876, p. 96 à 101.

De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, t. I, 1877, pl. XXIII à XXVIII. Le seul texte de la robe.

Brugsch, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, 1891, p. 1292-1298. Le seul texte de la robe.

Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, 3e série, t. I, planches, 1895, pl. LXXIII à LXXVIII. Le seul texte de la robe. — T. II, commentaire, 1903, p. 48 à 51. Traduction.

Legrain, *Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1902 au 15 mai 1903*, in *Annales du Service*, t. V, 1904, p. 36 (18). Découverte de nouveaux fragments de la statue.

Breasted, *Ancient Records of Egypt*, t. II, 1906, p. 373 à 377, § 913 à 920. Traduction partielle des textes de la robe et du pilier dorsal.

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, n° 252, p. 144. Liste de quelques titres.

Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, t. II, 1925, n° 583, p. 134 à 139 et pl. 100 à 104. Photographies et copies de tous les textes. *Idem*, t. III, 1930, n° 835, p. 117. Description et dessin d'un fragment de la perruque.

---

(1) Le n° 835 est donné à un fragment de la perruque et tout le reste du monument porte le n° 583.

TEXTE N° 13.

Sur la robe, inscription en dix-sept lignes horizontales :

1

2

3

---

(1) Le nom d'Amon a été effacé et restauré. Dans la lutte anti-amonienne, les partisans de la nouvelle religion respectèrent le souvenir d'Aménophis III et leurs martelages ont été souvent effectués si soigneusement qu'il est difficile, après restauration, de les repérer avec certitude.

(2) La stèle de Paheri donne la variante : ..... (Sethe, *Urkunden*, p. 112 et 113).

(3) Les inversions de signes par souci d'élégance graphique, telles que pour , sont assez fréquentes dans ce texte : (l. 7) pour ; (l. 10) pour ;

4

5

6

(1)

7

(l. 10) pour [hieroglyphs] ; [hieroglyphs] (l. 11) pour [hieroglyphs]. Dans ces cas, on applique les deux règles suivantes : 1° un petit signe situé normalement entre deux signes verticaux est écrit entre ces signes; 2° un petit signe situé normalement derrière un signe vertical en forme d'équerre, tel que [hieroglyph] ou [hieroglyph], est écrit devant ce signe pour combler le vide.

(1) Bien que deux traits verticaux soient visibles, le premier d'entre eux peut être accidentel. Il faudrait alors lire *twr*.

(1)

8

(sic)

9

10

(1) Le nom d'Amon paraît n'avoir pas été martelé.

11

12 (1)

13

14

(1) Le nom d'Amon a été certainement martelé, puis restauré.

15

(1)

16 (sic)

(sic)

17

(2)

(1) Le nom d'Aménophis III a été complètement martelé puis restauré.

(2) Par erreur, le mot *mnj,* confondu avec le nom d'Amon, a été martelé, puis restauré.

TRADUCTION N° 13.

1 [*Prière* htp dj nsw-t *à Amon... à Osiris... habitant du*] *monde funéraire, roi de Haute et de Basse-Égypte, prince de perpétuité, — à Ptah-Sokari, seigneur de Chetit, — à Anubis, seigneur de Ta-djeser, aux Ennéades de dieux du sud et du nord, de l'ouest et de l'est, qui sont au ciel, sur terre et dans l'enfer, afin qu'ils accordent millier de pains et de vases de bières,* [*millier de bêtes de boucherie et de volailles*], *millier de cordes et de tissus, millier de résines et d'huiles, millier d'offrandes, nourritures, dons, productions végétales annuelles en totalité, toutes choses..., et pour qu'ils permettent à l'Inondation d'exercer son action purificatrice et à Thot de faire une offrande, au profit de l'Osiris, juste scribe du roi qui l'aime, Amenhotep justifié,* 2 [*à la fête de ..., à la fête du mois*], *à la fête du demi-mois, à toutes les fêtes du ciel et de la terre, à chaque fête conduite dans Abydos durant l'été et l'hiver, à la fête de Thot,* (*et à toutes les fêtes*) *du début de l'année à sa fin dans lesquelles on nourrit les dieux et on fait des offrandes aux défunts.*

Ô scribe royal Amenhotep justifié, tu réunis des offrandes pendant ces fêtes, car tu es surchargé d'honneurs en tête des favoris. Tu sors et tu entres, ton cœur [*joyeux*] *... Les compagnons d'Horus sont réunis en toi. Tu fais verdir le bâton du maître de vie, âme au ciel,* 3 [*cadavre dans la nécropole*] *...* [*Les vivants te disent : (?)*] *«Pourquoi as-tu agi ainsi contre nous?» Et ils se couchent à la suite sur le lit de momification; ils refusent* (*de rester*) *sur une terre où tu n'es plus. Ton cœur est à toi, que tu avais sur terre. Ton cœur est à la place qu'il occupait pendant toute ta vie*(1). *Tu apaises ta faim avec des pains et des cruches de bière, comme lorsque tu existais, et* (*tes*) *entrailles acceptent ce qu'on leur donne.*

Pour le Ka *de l'unique ..., de celui qui fait avancer son cœur* (*par dévouement*) *en quelque chose qu'on fasse ...* 4 *... Il accumule sur sa personne les faveurs* (*de plus en plus*) *solides grâce à des allées et venues et en prenant connaissance des conversations de l'appartement privé; c'est un noble à qui l'on se confie, un personnage bienveillant, un homme aux sages conseils, qui fait loi pour l'habitant du palais; un guide...* 5 *... placé à la tête des amis royaux par suite des conversations qui ont eu lieu à l'intérieur du palais; celui dont toutes les actions contribuent à la*

---

(1) Mot à mot : «ta poitrine (*pectus*) est à sa place de pendant tes devenirs». Le mot *ḫpr-w* «devenirs» doit désigner ici les différentes étapes de la vie : enfance, adolescence, âge mûr, etc.

satisfaction sans dépréciation de la part de personne; celui qui exécute les ordres tels qu'ils sont donnés sans faire quoi que ce soit contre la loi; un scribe accompli en vérité qui atteint la perfection en toutes choses, qui donne des millions, qui compte des milliers, dont le calame a additionné des milliards; un noble illustre alors qu'il était (*sur*) *terre...* 6 *approuvant de la tête les paroles d'un ...; tournant le dos aux conseils de celui qui cherche à nuire; changeant de direction lorsqu'il aperçoit quelqu'un en train d'élever la voix; véritable enfant d'adoption du roi du nord; solide de faveurs dans le palais — vie, santé, force; — l'unique du roi du nord qui l'aime; grand des grands; noble des amis; unique en son genre aux yeux de l'habitant du palais; celui qui est à la tête de toutes les fonctions du roi; ami très aimé; qui est aux pieds du maître des Deux Terres; qui s'est élevé parmi les courtisans; habile de parole et calme d'expression; le confident qui est en contact avec son maître;* 7 *loyal unique sans son pareil; qu'on a promu à cause de la solidité de ses conseils; celui que le roi a distingué de ses semblables; dont les Deux Terres connaissent l'habileté de son caractère; qui pénètre vraiment le cœur du roi qui l'aime; celui dont l'expérience fait avancer son entourage, le scribe royal Amenhotep justifié*(1).

Il dit : Je suis un véritable être d'élite au milieu de la masse des humains; un homme dont l'intelligence comprend tout lorsqu'il parcourt la salle du conseil et à qui les choses les plus exceptionnelles paraissent naturelles; il trouve la leçon, même quand elle est en lacune; c'est un maître de perspicacité, qui emplit le cœur de son souverain, qui fait des choses brillantes pour son Horus, qui construit solidement l'ensemble de ses monuments pour rendre son souvenir durable pendant l'éternité dans la Place Sacrée; 8 *qui adoucit le cœur au jour où il est dans la difficulté; le scelleur du roi du nord, qui approche le corps du dieu* (*= le roi*)*; qui se montre entouré de faveurs dans le palais; auquel les Royaux adressent des louanges tant sont grands les services qu'il a rendus au roi; il est déjà occupé à toutes sortes de travaux lorsque le jour se lève; c'est un homme qui ne veut rien changer aux coutumes qui existent depuis les temps les plus lointains, ignorant qu'il est de leur raison d'être; serviable de cœur quand il recherche* (*quel*) *monument* (*faire*) *pour perpétuer le grand nom de son maître; un homme qui sait donner des avis et agir de ses doigts; le conducteur des humains, dans les projets de qui n'apparaît pas de lacune. Il n'y a jamais de réclamation devant ses œuvres. Il n'arrive aucun acte de faiblesse dans sa manière de*

---

(1) Sur la valeur des épithètes attribuées à Amenhotep, voir le commentaire n° 13 *A*.

diriger [9] *ce qu'il fait. C'est un homme qui ne dit jamais : « Organise donc! »; un personnage à la volonté ferme, mais qui enlève les choses par la douceur; qui fait tenir les serments pour son maître et respecter son nom; qui hausse son prestige et qui prône Sa Majesté à toute heure; qui formule la loi et établit solidairement son règlement; luttant lorsqu'il s'agit de tous ses biens, mais prenant des précautions quand il s'agit des biens de ses semblables; qui s'arrête sur la route pour contempler ce qu'il a fait; le scribe royal, scribe des recrues Amenhotep, né de maître Hapou justifié et de dame Itou justifiée.*

Tu te diriges vers le ciel[1]*. Tu parcours la vallée (qui monte de la plaine au plateau désertique). Tu fraternises* [10] *avec les étoiles. On t'adresse des salutations dans la barque solaire. Tu es appelé dans la barque diurne Mandjit. Tu vois le poisson Abdou dans son rôle : le Mauvais (Apopis) tombe, dès que l'Abdou l'a vu de loin. Tu vois le poisson Anet dans son activité, quand il guide le bateau dans le chenal. Ta place est à l'avant dans la barque nocturne Mesketet, lorsque Rê a dispersé ses ennemis. Tu vois Horus au gouvernail et tu vois Thot tenant Maʿt dans ses mains. Tu vois le disque Aton lorsqu'il s'épanouit sur les montagnes; ses rayons éclairent ton caveau; son illumination est sur ton torse* [11] *qui devient divin, brillant et bien nourri*[2]*. Les souffles sont pour ton nez. Alors vient le Nil; il inonde la terre; il donne toutes les productions annuelles; il multiplie les aliments et les vivres; tes muscles (en) sont solides. La campagne est brillante; elle donne les choses indispensables aux besoins journaliers et aux repas des morts. Ton cœur vit pour l'éternité, car tu es fixé sans anéantissement possible. Tu accompagnes le dieu, en tête à tête, ayant libre accès partout comme un de ses escorteurs, ô juste*[3] *scribe du roi qui l'aime, Amenhotep justifié.*

Il dit : Je suis un grand au-dessus des grands; un homme expérimenté dans les textes religieux grâce à l'habileté de son intelligence et à sa compréhension des idées; [12] *quelqu'un dont le souverain (vie, santé, force), a fait avancer la situation. Le dieu parfait, roi de Haute et de Basse-Égypte, Nebmaʿtrêʿ, fils aîné d'Harakhte, me témoigna sa faveur en me nommant scribe royal sous les ordres (directs) du souverain. Je pénétrai alors dans la littérature religieuse et je vis les travaux utiles de Thot.*

---

[1] Sur le morceau religieux suivant, voir le commentaire n° 13 *B*.

[2] Épithètes à valeur mystique.

[3] Voir le commentaire n° 13 *C*.

Je me rendis maître d'idées inaccessibles au premier abord; je mis en pleine lumière tous les passages obscurs; on tirait de moi des renseignements dans toutes les questions qu'ils traitaient.

Mon maître, le roi de Haute et de Basse-Égypte Nebmaʿtrêʿ m'accorda de nouvelles faveurs. Il groupa pour moi tous les gens [13]*, qui furent réunis et placés sous mon autorité, en me nommant scribe royal à la tête des recrues. Je levai les jeunes classes de mon maître. Mon calame compta des millions de quantités. Je fis prospérer les nouveaux venus au poste de leurs aînés, le « bâton du vieillard »*[1] *restant (auprès de lui) pour jouer le rôle de « Sameref »*[2]*. Je taxais les domaines avec des nombres convenables. Je séparais les compagnies de leurs domaines. Je comblais les vides dans les rangs inférieurs au moyen d'individus prisonniers que Sa Majesté avait capturés sur le champ de bataille et je fixais le nombre de leurs compagnies. Je rééduquai les incapables.* [14] *Je disposais des compagnies à l'entrée du chemin pour barrer la route aux étrangers (et les maintenir) sur leurs territoires. Des gens encadrant les deux rives eurent fonction de surveiller les allées et venues des rôdeurs du désert. Je fis de même sur les rives des bouches du Nil qui furent couvertes par mes troupes, en plus des équipages de la marine royale; mais c'était moi qui guidais leurs mouvements; ils s'inclinaient devant mes ordres. Je fus (aussi) un chef à la tête de vaillants pour frapper les Nubiens de Sehel*[3]*. Les conseils de mon maître étaient un abri autour de moi.* [15] *Partout où je me trouvais, ses avis m'accompagnaient. Ses desseins embrassaient toutes les terres et tous les Étrangers*[4] *qui vivent aux deux côtés de l'Égypte. Mais, c'était moi qui faisais le compte des convois de butin des victoires de Sa Majesté, tandis que j'étais à leur tête. J'agissais selon ce qu'il disait, j'atteignais le but d'après les ordres qu'il me donnait; et j'y trouvais profit et triomphe.*

Mon maître renouvela une troisième fois mes faveurs; lui qui est le fils de Rêʿ Amenhotep Prince de Thèbes, à qui une éternité de jubilés a été donnée sans limite. Mon maître me nomma chef de tous les travaux. [16] *J'ai établi solidement le nom du*

---

[1] Le « bâton du vieillard » est un terme juridique servant à désigner le fils qui assure la charge de son père en échange des fonctions de ce dernier (cf. Griffith, *Hieratic papyri from Kahun and Gurob*, 1898, p. 30).

[2] Le rôle de « Sameref » consiste pour un fils à rendre certains devoirs funéraires à son père. Voir texte n° 14, colonne 7.

[3] Voir le texte et le commentaire n° 25.

[4] Au propre : les « Arcs ».

roi à jamais. Je n'ai pas cherché à imiter ce qui avait été fait auparavant. Je lui ai créé (des carrières dans) la Montagne de grès[1]*, parce qu'il est l'héritier de Toum. J'ai agi avec tout l'amour de mon cœur en dirigeant la reproduction de ses traits, dans ce sien grand temple, en toutes sortes de matières solides comme le ciel. Jamais certes personne n'aura fait et ne fera chose semblable depuis le temps de l'établissement des Deux Terres. J'ai dirigé les travaux de statues de lui*[2]*, grandes en largeur et hauteur plus que sa colonnade, dont l'extrémité éclipsait le pylône et dont la hauteur était de 40 coudées dans l'étonnante Montagne de grès '7 aux côtés de Rêʿ et de Toum. Je construisis un bateau de huit brasses. Je fis remonter le Nil à ce*[3] *(monument) qui fut installé dans ce grand temple, stable comme le ciel. Ce seront des témoignages de moi pour vous qui viendrez après nous. Une troupe entière, formant une masse homogène, était sous mes ordres. (Les hommes) ont agi en gaîté de leurs cœurs, se réjouissant à pousser des exclamations et à exalter le dieu parfait (= le roi). Ils abordèrent à Thèbes en joie (et depuis lors) les monuments reposent à leur place pour toute la durée de l'éternité.*

COMMENTAIRES N° 13.

A. — Les qualificatifs louangeurs décernés à Amenhotep s'appliquent réellement à sa personne; ils ne servent pas seulement à tracer le portrait idéal d'un fonctionnaire modèle. Si l'on peut retrouver sur d'autres monuments certaines des formules qui composent notre morceau biographique, on doit néanmoins constater que ces expressions ne se suivent point au hasard dans l'éloge d'Amenhotep; elles forment un ensemble cohérent. La mosaïque des formules employées est faite d'éléments bien choisis; le rédacteur a su trouver dans un répertoire classique les épithètes qui s'appliquaient au scribe royal de la façon la plus heureuse.

---

(1) La «Montagne de grès» est le Gebel el-Ahmar, situé au nord-est du Caire, près d'Héliopolis.

(2) Il s'agit des deux gigantesques statues de grès, placées devant le Xe pylône de Karnak dont une seule fut terminée sous Aménophis III. Ce colosse doit être publié dans VARILLE, *Thèbes sous Aménophis III* [Cf. ci-dessous, p. 157. J.V.], où la question de son érection sera étudiée.

(3) Ce passage brusque du pluriel au singulier doit être motivé par le fait qu'un seul des deux colosses projetés était terminé lorsqu'on a rédigé le texte de la statue d'Amenhotep.

*
* *

B. — Nous trouvons dans les phrases suivantes plusieurs emprunts à un des hymnes du Soleil du chapitre xv du *Livre des morts*[1]. On y décrit brièvement une des façons dont le défunt passait dans l'autre monde. Le mort quitte la nécropole et se dirige vers le plateau désertique, en empruntant une des vallées (*bjꜣ*) qui conduisent aux sommets rocheux supportant le ciel. Là, il se trouve au milieu des étoiles. Rêʿ l'invite à monter dans sa barque diurne et vogue, en sa compagnie, sur l'océan céleste jusqu'à l'horizon occidental. Arrivés en ce point, Soleil et défunt changent de bateau[2], puis ils traversent sur la barque nocturne les eaux inférieures pour aborder au matin à l'orient de l'Égypte, dans l'Oasis des Souchets, séjour des bienheureux[3].

Rêʿ n'est point seul dans sa barque avec Amenhotep. Il est entouré de divinités amies : Horus, Thot et Maʿt. Deux gros poissons mythiques Abdou et Anet escortent le navire et décèlent la présence des ennemis que le Soleil peut rencontrer dans sa navigation, dont le plus redoutable est le serpent Apopis. Grâce à sa bienveillante escorte, les puissances mauvaises n'ont aucune action contre Rêʿ. Horus assure la direction technique de la barque; il en tient le gouvernail. Thot et Maʿt, esprits d'exactitude, forment le cerveau du bateau. Abdou, le Silure Bayad[4], joue le rôle de surveillant; il aperçoit de loin

---

(1) Voir par exemple LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ägypter,* 1842, pl. V, chap. 15, colonnes 23 à 27; BUDGE, *The Book of the Dead, Text,* 1898, p. 44; BUDGE, *The chapters of coming forth by day,* in *Books on Egypt and Chaldæa,* t. XXVIII, p. 44 et 45.

(2) CHATELET, *Le rôle des deux barques solaires,* in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* t. XV, 1918, p. 139-152. Les barques du jour et de la nuit *mʿnḏ·t* et *mśkt·t* intervertissent parfois leur rôle, les idées religieuses ayant changé suivant les écoles de théologiens.

(3) La documentation relative à «l'Oasis des Souchets» a été réunie par R. WEILL, *Le champ des roseaux et le champ des offrandes,* 1935, passim.

(4) Mon maître Victor Loret, qui avait cru reconnaître dans Abdou une espèce de tortue (*Notes sur la faune pharaonique,* in *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* t. XXX, 1892, p. 25), a depuis longtemps renoncé à cette identification. Il m'a très aimablement communiqué le résultat actuel de ses recherches à ce sujet, en m'autorisant à le faire connaître ici. Selon V. Loret, le mot *ꜣbḏw,* attesté pour la première fois dans les papyrus médicaux (*Ebers,* 62, 6; *Hearst,* 7, 4), désigne vraisemblablement le Barbeau Bynni (*Barbus bynni* CUV. et VAL.) qui peut mesurer parfois plus d'un mètre de longueur.

Apopis et signale la présence de ce dangereux ennemi de la barque solaire [1]. Le poisson Anet, Chromis du Nil [2], découvre et indique dans les eaux célestes le chenal par où le navire divin peut passer sans risquer de s'ensabler comme le font souvent encore aujourd'hui les bateaux égyptiens sur les bancs d'alluvions du fleuve.

---

[1] Pour la bibliographie des hymnes à Rê', où le poisson Abdou est considéré comme un protecteur du Soleil, voir Dawson, *Studies in egyptian medical texts*, II, in *The Journal of Egyptian Archæology*, t. XIV, 1933, p. 137. Consulter également pour le rôle du poisson Abdou, Faulkner, *The Papyrus Bremner-Rhind*, in *Bibliotheca Ægyptiaca*, t. III, 1933, p. 38, 19, 14 (traduction in *Journal of Eg. Arch.*, t. XXIII, 1937, p. 13); Golénischeff, *Die Metternichstele*, 1877, l. 44-45; Daressy, *Statue de Zedher le sauveur*, in *Annales du Service*, t. XVIII, 1918, p. 127; Brugsch, *Reise nach der grossen Oase El Khargeh*, 1878, pl. XXV, col. 10 et suiv.; Lange, *Der magische Papyrus Harris*, 1927, p. 40; Nagel, *Set dans la barque solaire*, in *Bull. Inst. fr. Arch. or.*, t. XXVIII, 1929, p. 37; Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. V, 1930, p. 112; Drioton, *Médamoud 1925, Inscriptions*, 1926, p. 78, n° 167. On trouvera des représentations du poisson Abdou dans Davis, *The funeral papyrus of Iouiya*, 1908, pl. XXIX, chap. 100, signe de la colonne 10; Kamal, *Fouilles à Gamhoud*, in *Annales du Service*, t. IX, 1908, p. 23 et pl. I, qui donne une des figures les plus détaillées de l'animal; Foucart, *Sur quelques représentations des tombes thébaines*, in *Bulletin de l'Institut Égyptien*, série V, t. XI, 1917, pl. III; Bruyère, *L'enseigne de Khabekhnet*, in *Bull. Inst. fr. Arch. or.*, t. XXVIII, 1929, p. 47, fig. 4.

[2] Le poisson Anet a été identifié depuis fort longtemps avec le Chromis du Nil (*Tilapia nilotica* Linné) : Griffith, *Hieroglyphs*, 1898, p. 25 et pl. VII, fig. 98; Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique*, in *Bull. Inst. fr. Arch. or.*, t. XI, 1914, p. 39-40; Gaillard, Loret, et Kuentz, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1923, p. 85-89. Ce poisson, appelé en arabe *bolti*, mesure environ o m. 60 de long. Son rôle dans la mythologie égyptienne a été étudié par Wiedemann, *Der Fisch Ant und seine Bedeutung*, in *Sphinx*, t. XIV, 1914, p. 231-244.

Le poisson Anet est figuré en compagnie du poisson Abdou dans les représentations suivantes : Maspero, *Rapport sur une mission en Italie*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. IV, 1883, p. 138; Petrie, *Six temples at Thebes*, 1896, 1897, pl. VIII, 3; Mariette, *Monuments divers*, Planches, 1872, pl. 61.

Il est piquant de retrouver, groupés par hasard côte à côte sur une même planche, les deux inséparables poissons de la barque solaire dans Sonnini, *Voyage dans la Haute et la Basse-Égypte*, an 7 de la République, Planches, pl. XXVII, «bolti» et «bynni».

On peut également rappeler qu'un souvenir d'ancienne faune mythologique existe encore dans notre nomenclature zoologique, où le nom de Poisson-pilote (*Naucrates ductor* Cuv. et Val.) est donné à un certain poisson déjà signalé par Pline et Oppien. Voir à ces propos R. Perrier, *La faune de la France*, fasc. 10, 1924, p. 53, fig. ND, et P. Delaunay, *Ambroise Paré naturaliste*, Laval 1926, p. 25.

Malgré la brièveté de notre texte, il est intéressant de trouver sur une statue d'Amenhotep cet amusant mélange de notions cosmographiques et religieuses qui nous donne une idée de la façon dont on concevait, de son temps, la course du Soleil.

*
* *

C. — Il ne faut pas prendre pour un titre effectif l'expression et la traduire, comme on le fait souvent, «véritable scribe du roi». Un fait aurait dû mettre en garde contre une telle interprétation : le groupe est suivi de dans toutes nos inscriptions (textes n°s 13,1 et 11; 14,9; 25,1; 30,1; 40; 53). Or, on ne voit guère ce qu'ajouterait l'épithète *m;'* au titre , si elle signifiait bien «véritable». Comment un scribe royal pourrait-il être «aimé du roi» sans être son scribe effectif? La vérité est que l'adjectif *m;'* a ici une simple valeur flatteuse, en rapport avec le culte de Ma't, à la mode au Nouvel Empire.

Au papyrus Sallier IV, verso 18, l. 1 à 3, un fonctionnaire porte la titulature suivante : [1]. On doit décomposer cet ensemble en trois séries : 1° (Titre honorifique) «le porteur de flabellum à la droite du roi»; 2° (Titres effectifs) «le scribe royal, chef du trésor»; 3° (Épithètes louangeuses) «grand dans ses fonctions, important dans sa ville, perspicace en matière de textes religieux, juste scribe du roi qui l'aime, celui qui emplit le cœur d'Horus (= du souverain) dans sa demeure». Comme on le voit, l'expression désigne «un scribe royal qui agit suivant la Droiture et qui, à cause de cela, est aimé de son maître».

TEXTE N° 14.

L'inscription du pilier dorsal comportait dix colonnes. La première de ces colonnes est aujourd'hui totalement détruite; il manque également le haut et le bas des neuf colonnes subsistantes.

---

[1] Gardiner, *Late-egyptian Miscellanies*, in *Bibliotheca Ægyptiaca*, t. VII, 1937, p. 98, l. 19-21.

---

(1) Consulter la planche VIII de ce volume pour la position exacte des signes. La largeur des colonnes est de 28 millimètres. Si l'on prend pour niveau horizontal le niveau actuel des six dernières colonnes, il manque environ 45 millimètres à la deuxième colonne, 10 à la troisième, 5 à la quatrième. Le bas du pilier dorsal étant cassé, il est difficile d'apprécier la limite inférieure du texte original, car deux solutions sont possibles. Si l'inscription s'arrêtait au niveau du bas du coussin sur lequel est assis Amenhotep, il n'y aurait environ que 10 millimètres de lacune. Si l'inscription atteignait le niveau de la ligne horizontale de texte courant autour du socle de la statue, il pourrait y avoir jusqu'à 55 millimètres de lacune.

TRADUCTION N° 14.

1 . . . . . 2 . . . . . *m'assurer une position solide (?)* . . . 3 . . . *(j'étais présent quand (?)) il fit du butin sur le champ de bataille*(1) *alors qu'il était comme Min dans l'année de guerre*(2). *J'ai écrit ses* . . . *aux (?) petites gens des temples* . . . 4 *Or, j'étais chargé de donner l'onction*(3), *car j'étais compétent dans leur art et mon esprit était celui d'un connaisseur. Ayant été promu de la main de mon maître, je devins grand à ses yeux. Je fis ce qu'aiment les hommes et ce qui satisfait les dieux.* 5 . . . *(Exécutez) en ma faveur le rite* ḥtp dj nsw·t *avec ce que vous avez sous la main. J'ai fait des choses utiles. Faites donc pour moi ce qu'on a fait pour vous, car je suis certes un héritier qui a remis en état sa ville et qui a exécuté tout ce dont elle avait besoin. Mon maître fit des choses brillantes pour mon dieu Khent-kheti* 6 . . . *Mon maître (fit creuser (?)) son lac méridional et son lac septentrional qui sont diaprés de fleurs sur leurs bords. C'est moi qui (ai conçu) leurs (plans) et qui en ai*

---

(1) Voir au texte n° 12, l. 15, le passage où Amenhotep dit : « c'était moi qui faisais le compte des convois de butin des victoires de Sa Majesté, alors que j'étais à leur tête ».

(2) Un examen minutieux de l'original montre qu'on ne doit pas lire *mdd* ʿ, comme l'on fait Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 192, 8 (*Belegstellen*, t. II, p. 279), mais seulement *mdd*, déterminé par le bras armé. Le sens premier du radical *mdd* étant « atteindre à la chasse », on peut voir dans « année de *mdd* » une expression signifiant « année guerrière » plutôt que « Jahr der Not ».

(3) Voir le commentaire n° 14.

dirigé l'exécution, car je suis le constructeur régulier de ma ville. Il a fait un domaine pour mon dieu local. Combien beau (l'accroissement qu'il a fait (?) . . .) sur ses offrandes journalières. Mon maître a beaucoup agrandi ma ville. Les miens en seront maîtres après mon passage sur terre. J'ai donné une sépulture nouvelle à mon père. J'ai joué (à cette occasion) le rôle de prêtre « Sameref ». J'ai enterré ma mère . . . . . . Mon (maître a augmenté (?)) mes biens en me faisant réunir les vivres après la fête. On racontera à mon sujet : « Qu'est-ce qui t'est arrivé de la part du maître des Deux Rives? Ce n'est pas un personnage de modeste origine à qui on a fait pareille chose! » J'ai pratiqué la Justice . . . . . . Le juste scribe du roi qui l'aime, Amenhotep justifié dit : Je suis un homme droit, qui a la tromperie en horreur, qui repousse les faussetés et (évite) ce qui peut troubler. Je suis un niveau qui remédie aux irrégularités et (un fil à plomb (?)) . . . . . . J'ai agi avec droiture, sans la moindre dérogation, ne faisant pas de distinction entre celui qui n'a rien et celui qui regorge de biens. . . vers la nécropole, sa cité d'éternité. . .

COMMENTAIRE N° 14.

On a toujours fait en Égypte un grand usage d'essences et de parfums. On ne manquait jamais d'en répandre sur les personnes qu'on désirait honorer. De là l'onction avec une huile parfumée devint un signe de consécration dans l'ordination de certains fonctionnaires [(1)].

La remise de l'onction n'était pas une prérogative royale. Un dignitaire thébain de la XI[e] dynastie porte en effet le titre : *chargé de l'onction des fonctionnaires dans le palais du prince* [(2)]. Il est donc naturel de voir attribuer un rôle analogue à Amenhotep fils de Hapou qui avait, comme scribe des recrues, à installer de nombreux personnages.

(1) Spiegelberg, *Varia*, XCIX. *Die Symbolik des Salbens im Ägyptischen* in *Recueil de travaux*, t. XXVIII, 1906, p. 184-185; *Die Symbolik des Salbens bei den Ägyptern*, 2 pages, in *Archiv für Religionwissenschaft*, t. IX, Leipzig, 1906. Pour une onction analogue chez les Sémites, voir Hastings, *A Dictionary of the Bible*, t. I, 1900, p. 100 et *Encyclopædia of Religion and Ethics*, t. I, 1908, p. 556; Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, 1912, p. 1806.

(2) Varille, *La Stèle de Sa-Mentou-Ouser* (*n° 6365 du Musée égyptien de Florence*), in *Mélanges Maspero*, I, 1934 (1938), p. 554 et 559.

TEXTE N° 15.

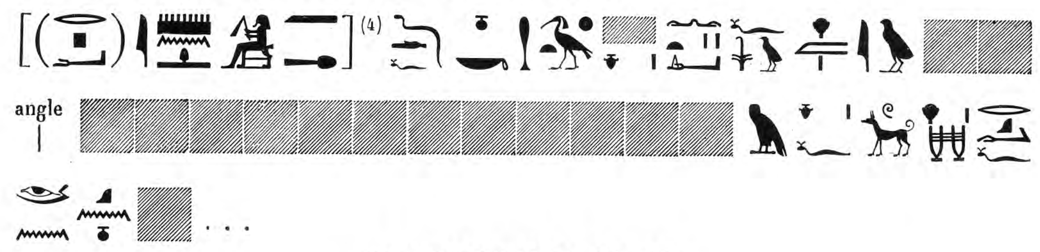
Autour du socle, sur le côté droit de la statue, une ligne horizontale de texte, partant du milieu de la face antérieure :

TRADUCTION N° 15.

[*Le noble Amenhotep*] *justifié dit : Ô nobles du roi, prophètes du dieu, prêtres* ouâb, *lecteurs, hauts dignitaires, habitants de* (*Thèbes* (?)) *qui passerez devant cette statue, le roi de votre temps vous aimera et tous les dieux de vos villes vous favoriseront si vous récitez* (*en ma faveur*) *une prière* ḥtp dj nsw·t *souhaitant millier de pains, vases de bière. . .*

TEXTE N° 16.

Autour du socle, sur le côté gauche de la statue, une ligne horizontale de texte, partant du milieu de la face antérieure :



TRADUCTION N° 16.

[*Le noble Amenhotep justifié*] *dit : je suis un serviteur aux fructueuses initiatives, qui ne sort jamais de la droite ligne de ses devoirs; . . . dans son cœur; rapide comme un lévrier pour atteindre celui qui l'attaque. . .*

(1) Le milieu de la face antérieure du socle qui présentait symétriquement deux fois le nom d'Amenhotep a été probablement brisé de façon volontaire.

(2) Surface martelée et non restaurée.

(3) Groupe martelé, puis restauré.

(4) Cassure probablement volontaire.

F. — STATUE DU TEMPLE DE MOUT.

MUSÉE DU CAIRE, N° 36498 DE L'INVENTAIRE.

PLANCHES IX ET X.

Statue en granit noir représentant Amenhotep assis, les genoux devant la poitrine et les bras croisés. Elle n'a plus aujourd'hui que o m. 65 de haut, la tête du personnage manquant. Le monument a été découvert en 1903, dans le temple de Mout à Karnak[1].

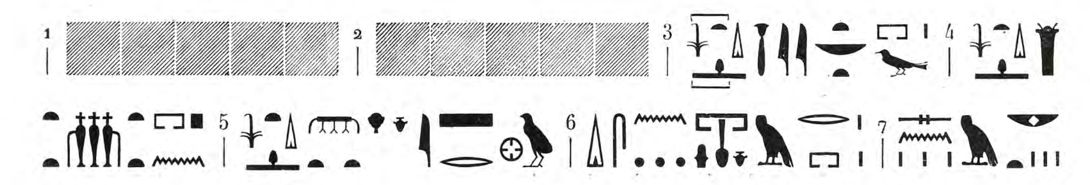
BIBLIOGRAPHIE.

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, n° 253, p. 145. Quelques titres seulement.

Newberry, *A statue of the king's scribe Amenhotep, son of Hapu*, in *Annales du Service*, t. XXVIII, 1928, p. 141 à 143. Texte et commentaire.

TEXTE N° 17.

Sur la robe, inscription en huit colonnes, une ligne horizontale, puis de nouveau huit colonnes :



(1) Legrain, qui expédia cette statue au Musée du Caire, peignit en rouge le mot «Mout» sur l'épaule droite du personnage. Par ailleurs, dans son *Répertoire*, il indiqua comme provenance de ce monument : «Karnak, temple de Maout, 1903» et il renvoya pour la bibliographie à la publication de Benson and Gourlay, *The Temple of Mut*, sans aucune indication de page. Ce dernier renseignement est faux, car l'ouvrage anglais précité, paru en 1899, ne mentionne aucune statue d'Amenhotep. Mais, si Legrain, se fiant à sa mémoire, a bien commis une erreur bibliographique, la valeur des indications inscrites par lui sur l'objet ne saurait être contestée. La provenance de la statue est, en effet, doublement confirmée par ses inscriptions.

TRADUCTION N° 17.

1 [*Prière* ḥtp dj nsw·t *à Mout . . .* 2 *prière à Sekhmet . . .* 3 *prière*] *à Ouadjit maîtresse de Per-our,* 4 *prière à Bastet qui réside en avant de ce temple,* 5 *prière à Chesmetet qui se trouve dans Icherou,* 6 *pour qu'elles accordent un repas funéraire dans leur temple*[3] 7 *sur les offrandes des cérémonies journalières*[4] 8 *la nourriture*[5] *des fondations primitives et la possibilité d'agir à son gré chaque jour* 9 [*au* Ka *du noble*] *prince, scelleur du roi du nord, ami unique, bouche qui maintient la tranquillité des humains,* 10 [*le scribe royal*], *scribe des recrues, Amenhotep justifié,* 11 *le porteur de flabellum à la droite du roi, Amenhotep justifié,* 12 *le chef de tous les travaux du roi, Amenhotep justifié,* 13 *le cérémoniaire d'Amon, Amenhotep justifié,* 14 *le chef des prophètes d'Horus seigneur d'Athribis, Amenhotep justifié,* 15 *l'intendant du domaine de la grande fille royale, Amenhotep justifié,* 16 *le prêtre* Sem *de la Maison d'or, Amenhotep justifié,* 17 *le chef du grand corps militaire* Menfit, *Amenhotep justifié.*

(1) Texte martelé de *a* à *b*, puis restauré.
(2) Le nom d'Amon a été partout martelé, puis restauré.
(3) Voir le commentaire n° 17 *A*.
(4) Voir le commentaire n° 17 *B*.
(5) Voir le commentaire n° 17 *C*.

COMMENTAIRES N° 17.

A. — On doit certainement restaurer dans les deux premières colonnes détruites les noms des déesses léontocéphales Mout et Sekhmet. Un contemporain d'Aménophis III qui exerçait comme Amenhotep fils de Hapou la fonction de scribe des recrues, le scribe royal Men, consacra, comme notre architecte, sa statue personnelle dans le temple de Mout; il fit graver sur ce monument : «une prière *ḥtp dj nsw·t* à Mout, Sekhmet et Ouadjit[1]».

Du moment que, sur la statue d'Amenhotep, le mot *temple* est au singulier, cet édifice abritait au temps d'Aménophis III les cinq déesses réunies, Mout, Sekhmet, Ouadjit, Bastet et Chesmetet. Le texte précité de la statue de Men montre bien l'association faite à Karnak à cette époque des trois premières divinités. Par ailleurs, une stèle du temple thébain de Mout[2], datant de l'époque de Thoutmès III fixe la date des processions par eau de Ouadjit, Bastet et Chesmetet[3].

B. — Un souhait d'offrandes *ỉmny·t* se trouve sur la statue A 51 du Musée du Louvre appartenant à un contemporain d'Aménophis III, le noble prince, grand majordome du roi, Amenemhat surnommé Sourere[4] : ... [5] ... *Prière* ḥtp dj nsw·t *à Amon, roi des dieux, pour qu'il accorde les vivres qui paraissent devant (lui) en fait d'offrandes des cérémonies journalières et d'offrandes de début de saisons.*

Ces offrandes *ỉmny·t* sont différentes des offrandes *pꜣw·t*. Le mot *pꜣ·t* (*pꜣw·t*), venant du radical *pꜣ* «exister depuis le début du monde» doit désigner les offrandes qui sont établies depuis l'origine du temple, ses *wakf* alimentaires de fondation.

---

[1] Benson and Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, 1899, p. 332 = Borchardt, *Statuen und Statuetten*, t. III, 1930, n° 901, p. 145 et pl. 156.

[2] Champollion, *Notices descriptives*, t. II, p. 264, *h*.

[3] Voir à ce sujet Lacau, *La déesse* ..., in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. 24, 1902, p. 198-200; Newberry, *Šsm·t*, in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, 1932, p. 318.

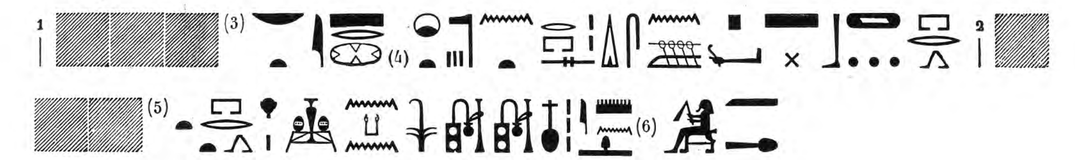
[4] Côté gauche de la statue, d'après mes copies. Texte partiellement publié dans Pierret, *Recueil d'inscriptions du Musée du Louvre*, t. II, 1878, p. 39.

[5] Le signe ... est un déterminatif phonétique, dû à l'existence du radical *ỉmn* «être caché».

C. — Le signe ... tient lieu du verbe *snm* «se nourrir», factitif de *wnm* (cf. texte n° 13, l. 2), et représente quelque volaille en train de manger, avec méthode et conscience, des grains disposés devant elle en une longue traînée appétissante. Ce joli signe, qui évoque, de façon si naïve et si pittoresque à la fois, l'idée d'alimentation, doit avoir été inventé par quelque scribe du début du Nouvel Empire, car ses exemples remontent à cette époque[1]. Il ne faut pas négliger, lorsqu'on cite cet hiéroglyphe, de reproduire la rangée de grains qui joue un rôle essentiel dans le tableau et sans laquelle il perdrait toute signification[2].

TEXTE N° 18.

Sur le pilier dorsal, inscription en deux colonnes dont la partie supérieure manque :



TRADUCTION N° 18.

1 (*Don royal d'offrandes à Mout . . . ,*) *maîtresse de Icherou ainsi qu'à l'Ennéade des dieux de son temple pour qu'elles accordent de recevoir les aliments parus* 2 (*sur l'autel* (?) *et les . . .*) *parus sur la table, au* Ka *du scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep justifié.*

[1] Par exemple : *Ægyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. II, 1924, p. 24 : ... «se nourrir des choses qui paraissent devant (le dieu)» dans l'inscription 19289 datant de la XVIIIe dynastie; Davies, *The Tomb of Amenemhēt*, in *The Theban Tombs Series*, t. I, 1915, pl. VI (époque de Thoutmès III).

[2] Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 464, Sign-list, G 52, définit bien le signe : «goose (?) picking up grain» mais néglige de reproduire ces grains.

[3] La longueur de cette lacune est difficile à préciser. Il manque, au minimum, les mots ....

[4] Pour des raisons d'eugraphie, le signe de la ville est de forme allongée. Le cas est fréquent pour ..., qui devient ... dans le nom d'Hiérakonpolis, mais il est rare pour .... Voir cependant un autre exemple d'allongement du signe ... dans Sethe, *Urkunden*, IV, p. 440, 9.

[5] Comme au début de la première colonne, il est difficile d'évaluer la longueur de la lacune. Il devait y avoir un parallélisme entre *šb pr* [*ḥr ḫꜣ·t*] et [. . .]*t pr·t ḥr wdḥw*.

[6] Le nom d'Amon n'ayant pas été martelé dans l'inscription dorsale, la statue devait être appuyée contre un mur lors de la révolution religieuse d'Akhenaten.

G. — STATUE DU TEMPLE DE KHONSOU.

MUSÉE DU CAIRE, N° 551 DU CATALOGUE.

PLANCHE XI.

Trois fragments d'une statue de granit noir représentant, presque en grandeur naturelle, le scribe Amenhotep debout, vêtu d'un pagne avec devanteau plissé. Un fragment comprend le socle mutilé de la statue et ses pieds. Les jambes manquent des chevilles à mi-cuisses; elles ont été remplacées au Musée du Caire par un support de plâtre qui soutient la moitié supérieure du corps du personnage composée elle-même de deux fragments raccordés. Le monument provient du temple de Khonsou à Karnak.

BIBLIOGRAPHIE.

Extrait de l'inventaire du Musée de Guizeh comprenant les objets entrés dans les collections du 1er janvier au 31 décembre 1891, in *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 3e série, t. II, 1891, p. 330, n° 29251.

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, n° 254, p. 145. Quelques titres seulement.

Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, t. II, 1925; n° 551, p. 97 et 98, pl. 92. Photographie de face et texte.

TEXTE ET TRADUCTION N° 19.

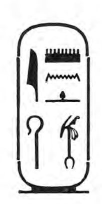
Sur le pectoral droit du personnage [1], le cartouche :



Nebma'tré'.

[1] Voir des tatouages analogues sur deux autres statues d'Amenhotep (textes nos 7 et 10).

Sur l'épaule droite le cartouche [1] :



Aménophis, prince de Thèbes.

TEXTE ET TRADUCTION N° 20.

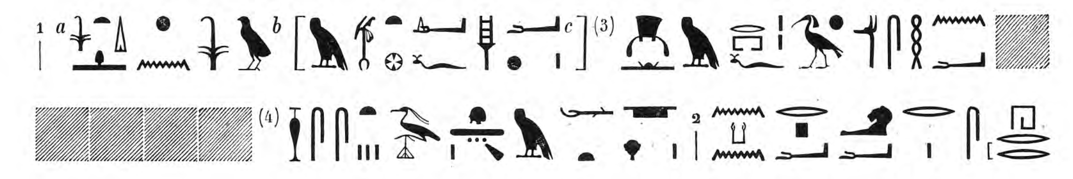
Sur la robe plissée, une colonne de texte :



Tout ce qui paraît sur la table de Khonsou dans [*Thèbes pour le* Ka *du scribe royal Amenhotep justifié*].

TEXTE N° 21.

Sur le pilier, inscription en deux colonnes :

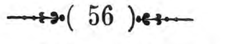


[1] Ce cartouche n'a pas été martelé, probablement à cause de la position de la statue qui devait être placée au milieu d'autres monuments.

[2] Texte martelé de *a* à *b*, puis restauré.

[3] Le début *a c* de ce texte a été martelé et non restauré. Cependant, malgré les coups d'outils les signes sont encore lisibles dans la partie *a b*; après quoi, l'inscription devient lacuneuse. On devine seulement un qui peut appartenir au nom de Thèbes et la base d'un signe vertical qui doit être celle du signe de ma restitution. A ce propos, comparer la formule : ... ... N., sur la statue d'un serviteur du premier prophète d'Amon, sous Thoutmès II, Hapouseneb. Legrain, *Statues et Statuettes*, t. I, 1906, n° 42112, p. 61.

[4] Il y a o m. 28 entre le signe et le signe , d'après la restauration en plâtre faite au Musée du Caire, soit environ cinq cadrats. A un ou deux cadrats près, la longueur de cette lacune reste incertaine.





TRADUCTION N° 21.

¦ *Prière* ḥtp dj nsw·t *à Khonsou* (*dans Thèbes pour qu'il accorde une durée*) *longue de vie dans son temple, un état brillant, prospère et* . . . , . . . *faveurs, l'abondance des biens terrestres, après la cérémonie* wn ḥr[2], ¦ *au* Ka *du noble prince, bouche qui maintient la tranquillité des humains,* . . . *palais, celui qui emplit le cœur du roi en établissant solidement des monuments* . . . , *le cérémoniaire d'Amon, Amenhotep justifié.*

TEXTE ET TRADUCTION N° 22.

Sur la surface horizontale du socle, inscription en plusieurs petites lignes dont il ne reste que le début des deux premières :

1 . . . 2 . . . 3 . . .

Le noble . . . [*scelleur du*] *roi du nord* . . . [*Amenhotep justifié*].

[1] Il devait y avoir primitivement . Puis on a martelé, en *e f*, les deux noms d'Amon et restauré maladroitement .

[2] Il s'agit vraisemblablement d'une cérémonie matinale effectuée dans les temples, consistant à dévoiler l'image du dieu au lever du jour. La cérémonie *wn ḥr* (au propre : «de l'ouverture de la face») est attestée à plusieurs reprises dans Moret, *Le rituel du culte divin journalier*, 1902, p. 49, 108, 113.

CHAPITRE II.

INSCRIPTIONS D'AMENHOTEP À BIGHÉ ET À SOLEB.

Nous possédons surtout des monuments thébains d'Amenhotep fils de Hapou et c'est en effet dans la capitale de l'empire, centre de son activité, qu'il a dû laisser le plus de souvenirs. Mais si, en dehors de Thèbes, on ne connaît aujourd'hui d'inscriptions d'Amenhotep qu'à Bighé et à Soleb, on ne doit pas oublier que d'autres localités peuvent encore conserver de traces de son passage. Je ne serais pas surpris que les fouilleurs trouvent un jour de nouveaux documents sur Amenhotep dans sa cité natale d'Athribis, dans les villes du Delta et de la Nubie dont il assuma la surveillance militaire, dans les sanctuaires où il se rendit en pèlerinage, dans les carrières où il entreprit des travaux gigantesques et aussi dans les innombrables monuments provinciaux qu'il fit construire ou modifier en qualité de ministre des travaux publics de l'Égypte tout entière.

A. — INSCRIPTION DE BIGHÉ.

Comme la plupart des fonctionnaires pharaoniques chargés de missions dans la région d'Assouân et en Nubie, Amenhotep fils de Hapou devait faire graver son nom sur quelque rocher de la première cataracte, car il se trouva dans la région à deux reprises au moins. Dans sa grande inscription biographique de Karnak (texte n° 13, l. 14), il nous dit, en effet : «Je fus un

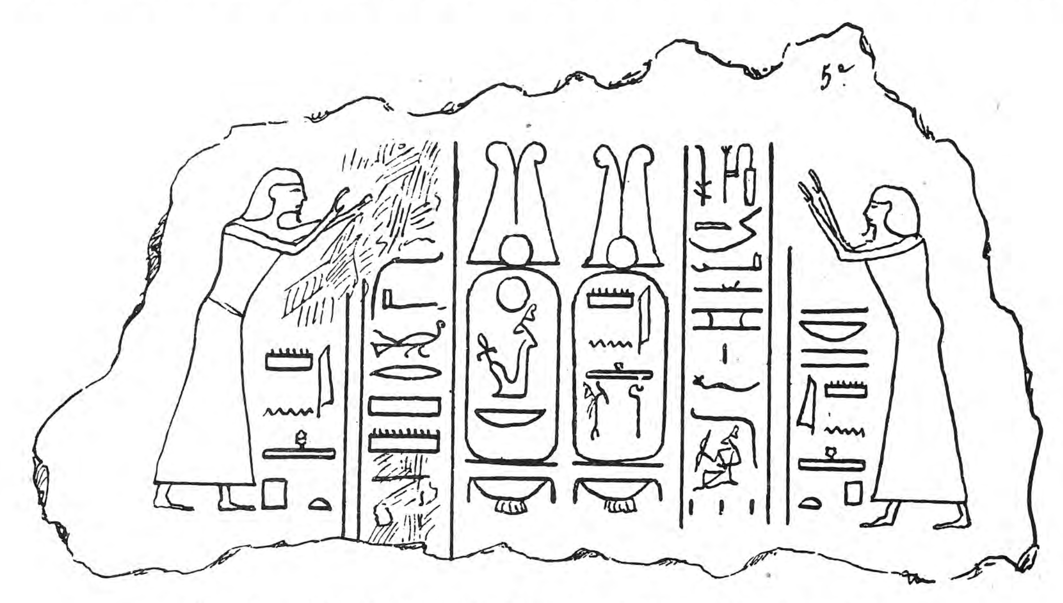


Fig. 4. — Bas-relief de Bighé (d'après Champollion, *Notices*, I, p. 161).

chef à la tête de vaillants pour frapper les Nubiens de Sehel». Et par ailleurs, nous verrons (texte n° 26) qu'Amenhotep fit partie d'une expédition à Soleb où la famille royale et les grands de la cour allèrent inaugurer d'importants monuments érigés à l'occasion du premier jubilé trentenaire d'Aménophis III. Dans ces conditions, il est naturel de rencontrer sur un bas-relief de l'île de Bighé une double représentation du scribe royal rendant hommage à son souverain (fig. 4).

BIBLIOGRAPHIE.

Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Notices descriptives*, t. I, p. 161. Dessin reproduit ici.

TEXTE ET TRADUCTION N° 23.

Au centre du tableau, Aménophis III est doublement représenté par ses deux cartouches posés chacun sur un signe [hiéroglyphe] et surmontés du disque à plumes :

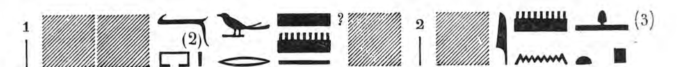
 (1)

Nebma'trē'.

Aménophis, prince de Thèbes.

TEXTE ET TRADUCTION N° 24.

Légende en deux colonnes du personnage barbu, vêtu d'une longue robe, qui rend hommage au cartouche donnant le prénom royal :



1 ... *le grand intendant* ... 2 ... *Amenhotep.*

TEXTE ET TRADUCTION N° 25.

Légende en deux colonnes, symétrique à la précédente :



1 *Le juste scribe du roi qui l'aime, le gouverneur des soldats* 2 *du maître des Deux Terres, Amenhotep* (4).

(1) Il est impossible, d'après le dessin de Champollion, de savoir si le cartouche amonien a été martelé par Akhenaten, puis restauré.

(2) On doit certainement corriger le [hiéroglyphe] copié par Champollion en [hiéroglyphe].

(3) Le dessin de Champollion ne permet pas de préciser si le nom d'Amon a été restauré après martelage d'Akhenaten ou si l'inscription a été préservée des mutilations hérétiques.

(4) Pour l'attribution de ce bas-relief de Bighé à Amenhotep fils de Hapou, voir le commentaire n° 25.

COMMENTAIRE N° 25.

Les titres de et de sont communs à l'architecte Amenhotep et à son homonyme et contemporain qui fut intendant du temple d'Aménophis III à Memphis [1]. Mais, seul Amenhotep fils de Hapou exerça des fonctions militaires justifiant son titre de . Il nous dit, en effet, sur sa grande statue biographique (texte n° 13, l. 14) : *je fus un chef à la tête de vaillants pour frapper les Nubiens de Sehel.* C'est vraisemblablement à l'occasion de cette campagne qu'Amenhotep fit exécuter le bas-relief de Bighé. On doit signaler, à ce propos, que le tableau a bien été gravé du vivant du scribe royal, car son nom n'est pas suivi de l'épithète justifié. Il en est de même d'une inscription gravée également à Bighé par le vizir Ramose [2], un contemporain d'Amenhotep fils de Hapou, qui mourut quelques années avant le célèbre architecte et qui le fit représenter au nombre de ses amis sur une paroi de son admirable tombe thébaine (texte n° 56 et pl. XII).

(1) Les monuments de ce personnage ont été réunis par Hayes, *A writing-palette of the chief steward Amenhotpe and some notes on its owner*, in *Journal of Egyptian Archæologie*, t. XXIV, 1938, p. 9-24. Le texte le plus important relatif à cet Amenhotep memphite a été publié et traduit par Gardiner in Petrie, *Tarkhan I and Memphis V*, 1913, pl. LXXVIII, LXXIX, LXXX et p. 33.

(2) Champollion, *Notices descriptives*, I, p. 162 = Petrie, *A Season in Egypt 1887*, 1888, pl. XIII, n° 334.

B. — INSCRIPTIONS DE SOLEB.

Aménophis III fit construire au-dessus de la seconde cataracte dans le voisinage du village actuel de Soleb, un gigantesque temple fortifié [1], d'un art aussi achevé que ses plus beaux monuments thébains. Sans doute demanda-t-il les plans de cet édifice à son ministre des travaux publics Amenhotep fils de Hapou, car ce dernier est figuré en compagnie de son souverain dans plusieurs tableaux qui décorent les parois du monument. A l'occasion de son premier jubilé trentenaire, le roi, assisté de sa famille et de ses hauts fonctionnaires, vint inaugurer le temple de Soleb qui était dédié à Amon et à la propre image d'Aménophis III divinisée [2]. Amenhotep, bien qu'octogénaire, accompagna son maître aux confins de l'empire. Les scènes sculptées sur les murs du temple montrent Amenhotep, en compagnie du pharaon en train de consacrer une porte, en la frappant avec une massue (fig. 5 et 6) [3].

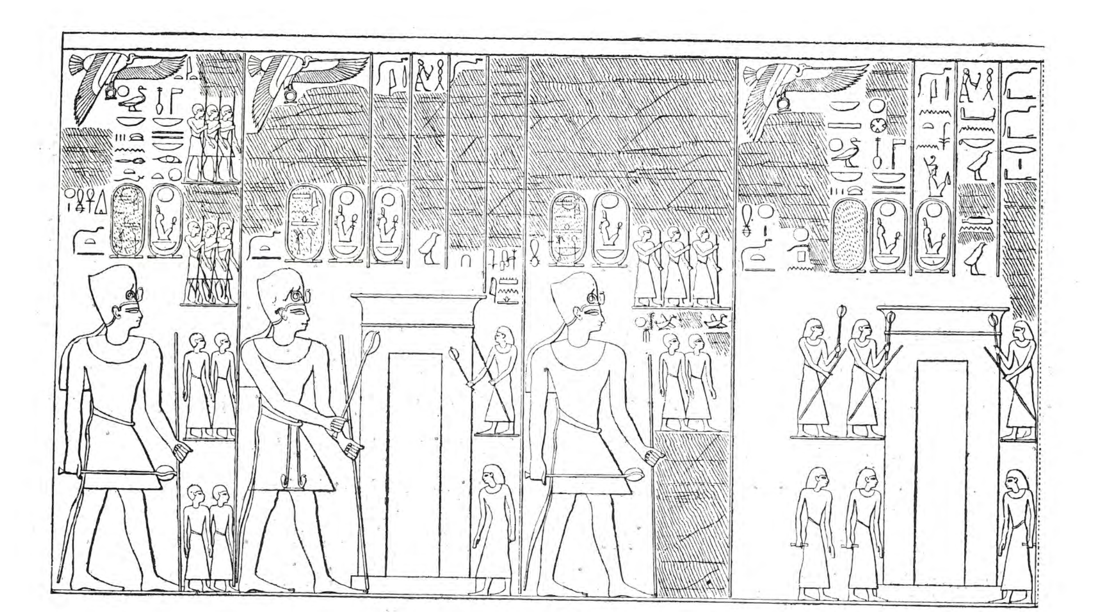
BIBLIOGRAPHIE.

Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, pl. 83, *b* et *c*. Dessin reproduit ici.

(1) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, 1826, p. 374 à 382; t. III, 1826, p. 248 à 250; Planches, vol. II, 1823, pl. IX-XIV; Lepsius, *Briefe aus Ægypten*, 1852, p. 256 et 415; translated by Horner, 1853, p. 236; edited by Mackenzie, 1853, p. 265; *Denkmäler*, Abth. III, pl. 83 à 88; Budge, *The Egyptian Sûdân*, vol. I, 1907, p. 445, 447, 608 à 621; Breasted, *Second preliminary Report of the Egyptian Expedition*, in *The American Journal of semitic Languages and Literatures*, vol. XXV, 1908, X, p. 83 à 96, fig. 49 à 52.

(2) Sur la nature de la forme divinisée d'Aménophis III adorée à Soleb, voir Varille, *Notes...*, in *Annales du Service*, t. XXXIV, 1934, p. 15 et 16.

(3) Ces scènes ont été commentées par Lefébure, *Rites égyptiens, Construction et protection des édifices*, in *Publications de l'École des Lettres d'Alger*, t. IV, 1890, p. 39; Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, 1902, p. 138 et 139, fig. 32.



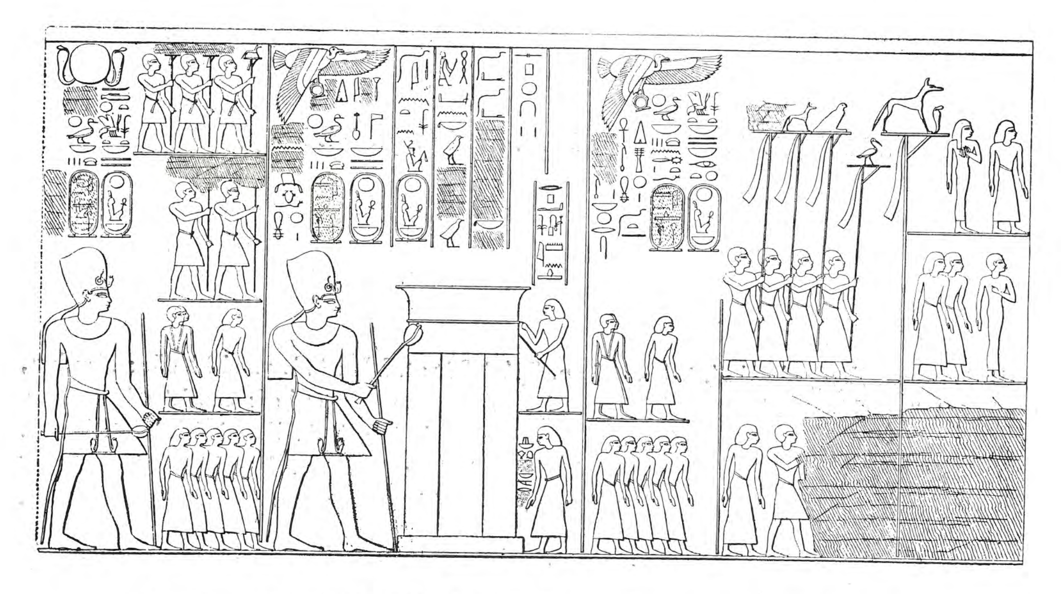


Fig. 5. — Bas-relief de Soleb (d'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 83, *b* et *c*).

TEXTE ET TRADUCTION N° 26.

Légende du personnage, en une colonne :

Le noble scribe royal Amenhotep.



Fig. 6. — Bas-relief de Soleb (Photographie L. Borchardt).

CHAPITRE III.

INSCRIPTIONS DU TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP.

Basées sur des indices donnés par divers documents ramessides et ptolémaïques, des recherches entreprises sur la rive gauche thébaine me permirent de localiser en 1934 le temple funéraire d'Amenhotep fils de Hapou. C'est un grand édifice (fig. 7), situé au pied de la colline de Qournet Mouraï, derrière le temple funéraire d'Aménophis III et au côté Nord de celui de Thoutmès II. La fouille de ce monument a été exécutée en 1935 et 1937, avec l'indispensable collaboration de M. Clément Robichon, architecte de l'Institut français. Nous avons publié un premier volume donnant la genèse de nos travaux et les relevés architecturaux des constructions mises au jour[1]. Un

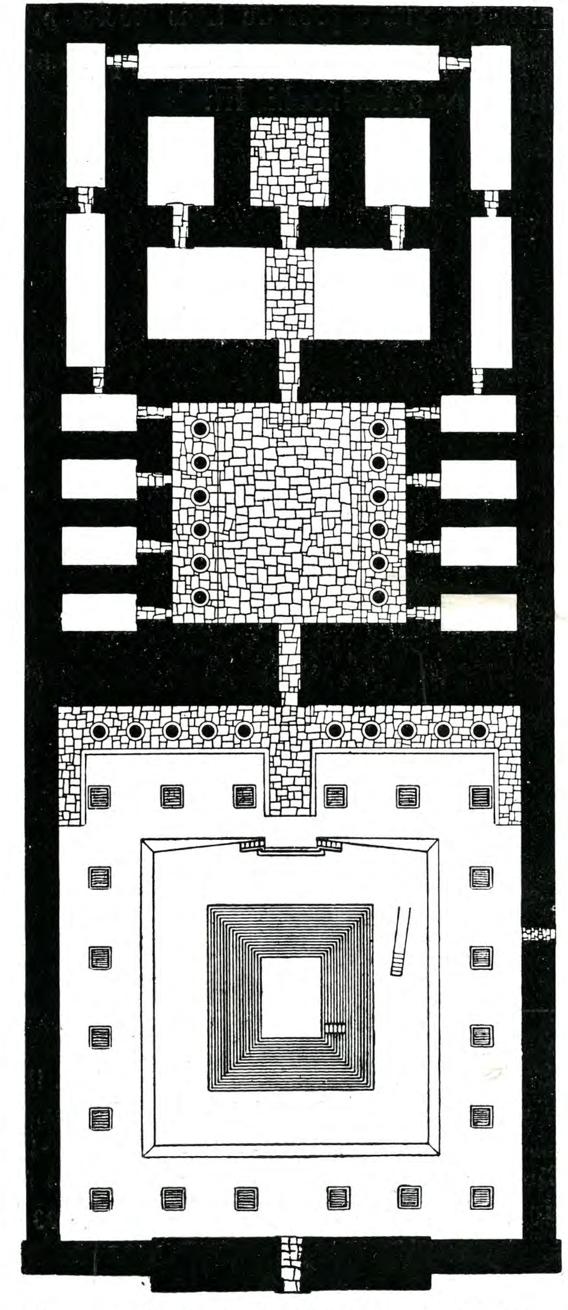


Fig. 7. — Plan du temple d'Amenhotep fils de Hapou (d'après C. Robichon).

---

[1] Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou*, t. I, 1936, in *Fouilles de l'Institut français du Caire*, tome 11, 56 p. et 48 pl. Voir également nos petits rapports préliminaires : *Quatre nouveaux temples thébains*, in *Chronique d'Égypte*, n° 20, juillet 1935, p. 237 à 242 ; *Nouvelles fouilles de temples funéraires* *Bibl. d'étude*, t. XLIV.

second volume contenant le catalogue des objets découverts est actuellement en préparation. J'ai extrait de ce prochain ouvrage ceux des textes qui apportent d'utiles indications sur la vie d'Amenhotep (textes nos 28 à 39). J'ai cru devoir publier en tête de ces inscriptions le célèbre décret relatif à l'organisation du personnel de la fondation funéraire d'Amenhotep (texte n° 27), car s'il a bien été gravé près de trois siècles après la mort du scribe royal, il n'en reproduit pas moins une part importante de documentation datant de la fin du règne d'Aménophis III.

---

thébains (1934-1935), in *Revue d'Égyptologie*, t. II, 1936, p. 177 à 181 et 3 pl.; *A «Christopher Wren» of Egypt more richly shrined than pharaohs, and later deified : discoveries at Luxor*, in *The Illustrated London News*, 2 janvier 1937, p. 12 et 13; *Thèbes, Fouilles de l'Institut français*, in *Chronique d'Égypte*, n° 24, juillet 1937, p. 174 à 180; *Fouilles des temples funéraires thébains* (1937), in *Revue d'Égyptologie*, t. III, 1938, p. 99 à 102 et 5 pl.

A. — DÉCRET RELATIF AU PERSONNEL DE LA FONDATION FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP.

BRITISH MUSEUM, N° 138.

C'est une dalle rectangulaire de calcaire ayant 0 m. 62 de haut et 0 m. 56 de large (fig. 8). L'angle supérieur gauche est cassé; l'angle inférieur droit manque aussi. La surface inscrite est recouverte d'une couche de plâtre qui s'est écaillé par endroits. Le texte comporte 19 lignes de signes hiératiques gravés en creux, remplis d'une couleur qui est aujourd'hui bleu verdâtre. Vers la fin des lignes 14 et 15, un silex est incrusté naturellement dans le calcaire; le graveur a esquivé la difficulté en interrompant son texte à l'approche du silex et en le reprenant de l'autre côté de l'obstacle.

L'origine du monument est inconnue, ainsi que la date de son entrée au British Museum; Leemans signale cependant qu'il s'y trouvait déjà en 1838.

BIBLIOGRAPHIE.

Leemans, *Lettre à M. François Salvolini sur les monumens égyptiens portant des légendes royales*, Leide 1838, p. 76 et pl. XIII, n° 142. Fac-similé et transcription de la date de l'inscription.

Heath, in *Monthly Review of Literature, Science and Art*, vol. I, London 1856, p. 383-386. Traduction.

Sharpe, *Egyptian Antiquities in the British Museum*, 1862, p. 48. Description sommaire.

Birch, *Sur une stèle hiératique*, in Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 2e série, 1864, p. 324-343. Commentaire.

Birch, *Inscriptions in the hieratic and demotic Character, from the collections of the British Museum*, 1868, pl. XXIX. Fac-similé.

Brugsch, *Der Tempel von Der el-Medineh, in Zeitschrift*, vol. XIII, 1875, p. 123-128. Traduction et commentaire.

Brugsch, *Geschichte Ægypten's*, 1877, p. 411-413 = *A History of Egypt* (trad. Danby-Seymour), vol. I, 1879, p. 433-435 = *Egypt under the Pharaohs* (trad. Brodrick), 1891, p. 209-211. Traduction et commentaire.

Wiedemann, *Ägyptische Geschichte*, 1884, p. 384. Commentaire.

Erman, *Ægypten*, 1886, p. 213-215 = *Life in Ancien Egypt* (trad. Tirard), 1894, p. 148-149. Traduction et commentaire.

Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, 1889, p. 147-149. Transcription faite à Londres en 1880 d'après l'original.

Sethe, *Amenhotep, der Sohn des Hapu*, in *Ægyptiaca, Festschrift für Georg Ebers*, Leipzig, 1897, p. 110-112. Commentaire. — Compte rendu critique de ce mémoire par Piehl, in *Sphinx*, vol. II, 1898, p. 47-49.

Breasted, *Ancient Records of Egypt*, vol. II, 1906, p. 377-379, §§ 921-927. Traduction et commentaire.

A Guide to the Egyptian Galleries of the British Museum (Sculpture), 1909, pl. XV. Photographie.

Möller, *Hieratische Lesestücke*, vol. III, 1910, p. 33-34. Fac-similé.

Möller, *Das Dekret des Amenophis, des Sohnes des Hapu*, in *Sitzungsberichte des Königl. Preuss. Akad. der Wissenschaften*, vol. XLVII, 1910, p. 932-948 et pl. VI. Transcription, traduction et commentaire. — Compte rendu par Maspero, in *Revue critique*, 1911, I, p. 403-404.

Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, 1913, p. 109-116; Traduction et commentaire.

Roeder, *Urkunden zur Religion des alten Ägyptern*, 1915, p. 174-176. Traduction et commentaire.

Erman und Ranke, *Ægypten*, 1923, p. 169-191. Traduction et commentaire.

A general Introductory Guide to the Egyptian Collections in the British Museum, 1930, p. 35 et fig. 17. Photographie.

Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou*, t. I, 1936, p. 1-17 et pl. I. Photographie, transcription, traduction et commentaire.

TEXTE N° 27.

Remarques. — Nous avons suivi les principes établis par Gardiner, *The Transcription of New Kingdom Hieratic*, in *Journal of Eg. Arch.*, vol. XV, 1929, p. 40-55. La direction du texte a été changée, mais la disposition originale des signes a été maintenue autant que le permettait la composition typographique.

1



Fig. 8. — Décret n° 138 du British Museum.

(1) Le groupe hiératique serait rendu par dans un texte hiéroglyphique.

(2) Möller a seulement restitué dans la lacune. En réalité on voit, en bordure de la cassure, l'extrémité d'un signe long, qui doit être un .

(3) Möller a omis le rouleau de papyrus , pourtant certain.

(4) Non pas , comme l'a transcrit Möller.

(5) Les trois traits vus par Möller au-dessus de sont probablement des cassures.

(1) Une orthographe du mot *pꜣ·t* est plus vraisemblable que le groupe de Möller.

(2) est plus probable que transcrit par Möller. Le verbe *ʿḳ* a parfois un sens factitif «faire entrer, introduire» qui conviendrait bien ici.

(3) Möller a omis le signe .

TRADUCTION N° 27.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

| 1 *An XXXI, quatrième mois de l'Inondation, sixième jour, au temps de la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Égypte, maître des Deux Terres, Nebmaʿtrêʿ (vie, santé, force), fils de Rêʿ, de son ventre, seigneur des Couronnes, Amenhotep (III) (vie, santé, force).*

---

(1) … paraît sûr; … serait plus explicable.

(2) Pour …; cf. ligne 19. Transcription de Möller : …

En ce jour-là, On (= le Roi) était dans la fondation funéraire [1] | 2 *du noble scribe royal Amenhotep. Furent introduits : le vizir Amenhotep, le préposé au trésor Meriptah et les scribes royaux de l'armée* [2].

LECTURE D'UN DÉCRET ASSURANT LA PROTECTION DU PERSONNEL DE LA FONDATION.

Il leur fut dit en présence de | 3 Sa Majesté (vie, santé, force) : Écoutez le décret réglementant la fondation funéraire du noble scribe royal Amenhotep, surnommé Houi, fils de Hapou, fait en raison de | 4 ses perfections [3], *afin de perpétuer à jamais sa fondation funéraire en ce qui concerne les esclaves des deux sexes, de fils en fils et d'héritier en héritier, et d'interdire qu'on les détourne à jamais. Elle est placée sous la protection d'Amon-Rêʿ, Roi des Dieux, aussi longtemps qu'elle durera sur terre, | 5 car c'est Lui le Roi de l'éternité et le protecteur des intérêts des défunts.*

AVIS AUX RESPONSABLES DE LA FONDATION.

I. — *MALÉDICTIONS D'AMENHOTEP CONTRE L'AUTORITÉ MILITAIRE FAUTIVE.*

Quant au chef des troupes, scribe des troupes, qui viendra après moi et qui trouvera la fondation funéraire tombée en décadence avec | 6 les esclaves des deux sexes qui cultivent les terres pour mes revenus [4], *(quant à cet homme) qui prendrait du personnel parmi mes gens pour le placer (dans) quelque service de Pharaon (vie, santé, force), ou pour le charger de travaux l'intéressant personnellement, | 7 (quant à) tout autre qui les détournerait, sans engager sa responsabilité à leur sujet, qu'il soit exposé au courroux d'Amon, maître du Trône des Deux Terres, qui réside dans son Harem. Il ne les laissera pas jouir de la fonction de scribe royal des troupes qu'ils ont reçue en faveur de moi. | 8 Il les mettra dans le brasier du Roi en son jour de colère. Son uræus frontale vomira la flamme sur le haut de leurs têtes, détruira leurs chairs et dévorera leurs corps. Ils deviendront comme Apopis au matin du Jour de*

---

(1) Voir le commentaire n° 27 *A*.

(2) La valeur historique de la stèle 138 du British Museum est étudiée dans le commentaire n° 27 *F*.

(3) Ce passage est analysé dans le commentaire n° 39 à propos de l'expression *d3l m rk tʾ* que l'on trouve sur des cônes funéraires d'Amenhotep fils de Hapou.

(4) Voir le commentaire n° 27 *B*.

l'an. Ils chavireront dans la mer 9 qui engloutira leurs cadavres. Ils ne recevront pas les honneurs dus aux gens vertueux. Ils ne pourront pas avaler les offrandes des morts. On ne leur versera pas en libation l'eau du cours du fleuve. Leurs fils n'occuperont pas leurs places. 10 Leurs femmes seront violées sous leurs yeux. Les grands ne s'égareront pas dans leurs maisons, tant qu'ils seront sur terre. Les huissiers du Palais ne les introduiront pas. Ils n'entendront pas les paroles du Roi à l'heure où il est en joie. 11 Ils seront voués au couteau le jour du massacre. On les traitera de Nekaou (comme Apopis). Leurs corps dépériront, car ils auront faim et n'auront pas d'aliments; et leurs corps mourront.*

II. — *MALÉDICTIONS DU ROI CONTRE LES AUTORITÉS CIVILES ET RELIGIEUSES FAUTIVES.*

En ce qui concerne le vizir, le préposé au trésor, le grand intendant du domaine (royal), le ministre des greniers, 12 les premiers prophètes, les divins pères et les prêtres d'Amon, auxquels on aura lu Mon[1] *acte fait pour la fondation funéraire du noble scribe royal Amenhotep, fils de Hapou, et qui ne veilleront pas 13 sur sa fondation funéraire, que les atteignent les imprécations ci-dessus.*

III. — *FAVEURS SOUHAITÉES PAR AMENHOTEP AUX BONS ADMINISTRATEURS.*

Mais, si au contraire ils veillent sur la fondation funéraire en ce qui concerne les esclaves des deux sexes qui cultivent les terres pour mes 14 revenus, qu'il leur soit fait tout le bien possible. Amon, roi des dieux, vous gratifiera d'une solide durée de vie. Le roi qui règnera à votre époque vous récompensera, 15 comme il sait récompenser. Pour vous seront multipliées fonction sur fonctions, que vous recevrez de fils en fils et d'héritier en héritier. Ils seront envoyés en mission et le Roi de leur temps les pourvoira de toutes choses. Ils seront ensevelis 16 dans la Nécropole après avoir atteint l'âge de cent dix ans[2] *et on multipliera pour eux les offrandes.*

[1] Nous avons divisé les avis aux garants de la fondation en plusieurs paragraphes, qui correspondent à des sections assez maladroitement marquées en égyptien par des particules ou des changements de pronoms. Dans le premier paragraphe, Amenhotep menace ceux de ses successeurs qui seraient de mauvais administrateurs de son personnel. Dans le second paragraphe, ce n'est plus Amenhotep, mais le Pharaon qui s'adresse aux hauts fonctionnaires du royaume responsables de la fondation. A partir du troisième paragraphe, Amenhotep reprend la parole jusqu'à la fin du texte.

[2] Voir le commentaire n° 1 *A*.

IV. — *AVERTISSEMENTS D'AMENHOTEP AUX AUTORITÉS POLICIÈRES.*

De même[1]*, en ce qui concerne les chefs de gendarmerie, le préposé au district*[2]*, le gouverneur de l'Ouest de Thèbes, 17 qui ne scelleront pas mes revenus*[3]*, chaque jour et à toutes mes fêtes du premier du mois, que les atteignent les malédictions ci-dessus et que soient écrasés 18 leurs corps.*

Mais, si au contraire ils obéissent à toutes les prescriptions notées dans le décret, s'ils se montrent dévoués et ne négligent rien, il leur arrivera du bien comme aux justes 19 et ils reposeront dans la Nécropole après la vieillesse.

V. — *CODICILLE.*

Exception est faite en faveur du gouverneur de l'Ouest, qui utilisera mes serviteurs pour un seul jour[4]*.*

COMMENTAIRES N° 27.

A. — Sous l'Ancien Empire, le mot *ḥt-kꜣ* désigne le plus souvent un ensemble d'habitations, de greniers, d'étables et de terrains de culture dont les revenus assurent l'alimentation des morts. Ces domaines sont fréquemment symbolisés dans les représentations des tombeaux par des femmes chargées d'offrandes qui apportent aux défunts le repas funéraire[5].

Par extension, le lieu de culte où sont apportées les offrandes peut aussi faire partie du *ḥt-kꜣ*. On désignera ainsi la chapelle d'un tombeau, le temple funéraire indépendant, ou même l'édifice commémoratif construit près du

[1] Voir le commentaire n° 27 *C*.

[2] Voir le commentaire n° 27 *D*.

[3] Voir le commentaire n° 27 *E*.

[4] Voir le commentaire n° 27 *F*.

[5] LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. II, pl. 46, 50, 76, 80 *b*, 96; MARIETTE, *Mastabas*, p. 196, 279, 309, 317, 398, 406; STEINDORFF, *Ti*, pl. 118; PAGET and PIRIE, *Ptah-hetep*, pl. XXI; DAVIES, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XXVII; II, pl. IV, X, XI, XIII, XIV, XV, XVI; CAPART, *Rue des tombeaux*, pl. CV; BISSING, *Gem-ni-kai*, II, p. 17 (93). Commentaires : STEINDORFF, *Der Ka und die Grabstatuen*, in *Zeitschrift*, 48, 1910, p. 154-155; MONTET, *Scènes de la vie privée*, p. 127-128, 273, 381-382.

temple d'une divinité locale, à condition que ces monuments soient accompagnés de domaines inaliénables qui leur servent des revenus [1].

Dans la stèle 138 du British Museum (l. 1, 2, 4, 5, 12 et 13), ce n'est donc pas seulement le temple funéraire d'Amenhotep qui est appelé son , mais toute la fondation domaniale dont les revenus assuraient l'entretien du monument et de ses desservants. Il importe de souligner cette nuance, si l'on veut bien comprendre le but du décret qui vise essentiellement à la protection des esclaves attachés à la fondation domaniale d'Amenhotep.

* * *

B. — Le mot *m3wd* joue un rôle important dans notre texte, car il désigne à la fois ce pourquoi les esclaves de la fondation travaillent et ce que les garants du décret ont à protéger. On rencontre *m3wd* deux fois dans l'expression ... (l. 6 et 13) et une fois dans l'expression ... (l. 17). Dans le premier cas, *m3wd* est employé avec *mdꜥ* auquel on attribue généralement le sens «cultiver un champ» [2]. Dans le second cas, *m3wd* est employé avec qui veut dire «sceller» dans le sens «vérifier, contrôler».

---

[1] Voir Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, pl. 6; Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 813; *Ægypt Inschrif. Berlin*, I, p. 74; Sethe, *Urkunden*, I, p. 4; Caire 1433; *Urkunden*, I, p. 86; Weill, *Décrets royaux*, pl. IV et IX; *Urkunden*, I, p. 305; Weill, *Décrets*, pl. XII; *Urkunden*, I, p. 214; *Zeitschrift*, 34, 1896, p. 33, pl. II; *Ægypt Inschrif. Berlin*, I, p. 155 n° 13272; *Annals of Arch. and Anthrop.* vol. IV, 1912, p. 106; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXV, col. 82-83; pl. XXVI, col. 173-174; *Urkunden*, VII, p. 29 et 33; Chapelle inédite de *Ḥḳ3-ib* à Éléphantine; de Morgan, *Catalogue des monuments*, I, p. 177; *Zeitschrift*, 48, 1910, p. 155; Davies, *Puyemrê*, I, pl. XL, p. 96; II, p. 86 (*ḥt-k3* de la reine Ahmès Nofretari dans une liste de temples funéraires thébains); Bénédite, *Tombeau de Neferhotpou*, in *Mém. Miss. Arch. franç.*, V, pl. I; Pieul, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1re série, pl. CXVIII, K 9; Scheil, *Tombeau d'Aba*, in *Mém. Miss. Arch. franç.*, V, pl. VI, etc.... Sur le personnel de ces fondations funéraires : Champollion, *Notices*, II, p. 454; Lepsius, *Denkmäler*, Abth., II, pl. 110, *i, n, f, g; 111 k; Journ. of Egypt. Arch.*, t. IV, p. 34 et pl. VIII; Peet, *The Mayer Papyri*, A, p. 5, l. 1; *Bulletin Inst. franç.*, t. XXX, p. 803, t. XXXIV, p. 136.

[2] Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 378 : «cultivate (the field)»; Möller, *Das Dekret des Amenophis*, 1910, p. 934 : «das Feld bestellen»; Sottas; *La préservation de la propriété funéraire*, p. 112 : «cultiver les champs»; Erman und Grapow, *Wörterbuch der Ægyptische Sprache*, t. II, p. 189, 3 ; «vom Ackerbau als Dienstpflicht».

Ce mot *m3wd* a été rendu de façons très diverses : «endowment» [1], «Joch (?)» [2], «ressort (?)» [3], «Frohnde» [4]. Cette incertitude de traduction vient de ce que les commentateurs de la stèle 138 du British Museum ont attribué d'après le contexte une signification à *m3wd*, sans chercher à établir la valeur originelle du terme.

Voici quelques variantes orthographiques de *m3wd* : [5]; [6]; (sic) [7]; [8]; [9]. Le sens premier de *m3wd*, que ne précisent pas Erman et Grapow [10], peut être nettement établi par plusieurs des précédents exemples : ce mot ne désigne pas un simple bâton mais une palanche, c'est-à-dire une pièce de bois cintrée qu'on met sur l'épaule pour porter deux fardeaux suspendus à ses extrémités.

Dans les textes des pyramides, *m3wd* est déterminé par des bâtons courbés d'une forme très spéciale, que l'on trouve employés par des porteurs d'offrandes sur certains bas-reliefs de l'Ancien Empire [11].

Une représentation de la tombe thébaine de Neferhotep nous montre aussi des serviteurs précédant en canot une grande barque funèbre et portant sur

---

[1] Breasted, *op. cit.*, p. 378.

[2] Möller, *op. cit.*, p. 935 écrit à ce sujet : «Das Wörterbuch bietet für das seltene Wort folgende Stellen : *Harris* 500 Rs. 2, 7, *Leiden* J. 350 Rs. 4, 21, *Hierat. Inscr.* 28, 5639 *a* 14, wo es etwa «Tragstange» zu bedeuten scheint. Brugsch vergleicht *Ä Z.* 13, S. 127 hebr. מוט. Hier würde, wie er bemerkt, die Bedeutung «Joch» passen. Zu dem Ausdruck *r m3wd* zieht Birch, *Mélanges*, 1², S. 332 das bekannte *r ẖt* «unter dem Befehl» heran, das gewiss auf ein ähnliches Bild zurückgeht».

[3] Sottas, *op. cit.*, p. 112.

[4] Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 28, 15.

[5] Sethe, *Pyramidentexte*, I, 231 : Spruch 445, W. 557.

[6] Loret, *Tombeau de l'am-χent Amen-hotep*, in *Mém. Miss. franç.*, t. I, p. 27, l. 35.

[7] *Hierat. Pap. Berlin*, III, pl. XXXIV, Ostracon P. 12343.

[8] Wilkinson, *Manners and Customs*, éd. Birch, vol. III, 1878, pl. LXVII; Davies, *Tomb of Nefer-ḥotep*, I, pl. XXIII et p. 40.

[9] Maspero, *Romans et poésies du papyrus Harris n° 500*, in *Études égyptiennes*, 1879. *Comment Thoutii prit Joppé*, pl. II, l. 7.

[10] Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 28, 14 : «Art Stock».

[11] Au mastaba de Ptahhotep, en particulier, plusieurs représentations de palanches correspondent exactement à la forme du déterminatif de *m3wd* dans les textes des pyramides. Ces instruments ont à leurs extrémités des butoirs crochus vers le bas destinés à empêcher la chute des cordes de portage. Voir à ce sujet Paget and Pirie, *The Tomb of Ptah-hetep*, 1898, pl. XXX; Davies, *The mastaba of Ptahhetep*, t. I, 1900, pl. XXI, XXIV et XXV.

l'épaule des planches aux bouts desquelles sont suspendus des coffres. Un surveillant s'adresse à eux en ces termes : [1] « Avancez, les porteurs de palanches!.. ». Cette légende illustrée définit clairement l'usage du bâton *mꜣwḏ*, dont plusieurs spécimens du Nouvel Empire ont été découverts, au cours de récentes fouilles [2].

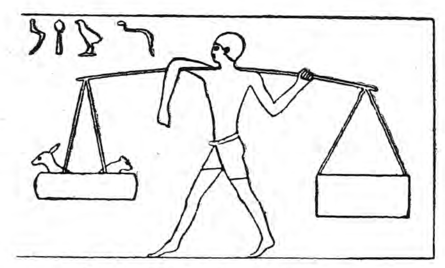


Fig. 9. — Porteur de palanche au tombeau de *Špśśkꜣf ʿnḫ* à Giza.

Enfin, dans le récit de la prise de Joppé, on fait amener pour y cacher des soldats, une grande quantité de bannes avec leurs accessoires de transport : [3] « On leur adjoignit leurs filets [4] et leurs palanches ». Un seul personnage ne pouvant guère enlever une palanche à deux bannes contenant chacune un soldat, le mot *mꜣwḏ* doit désigner, dans ce cas, une grande barre de bois solide soutenue par deux porteurs à ses extrémités et au centre de laquelle est suspendue la charge.

Par ailleurs, le substantif *mꜣwḏ* a donné naissance à un verbe dénominatif *mꜣwḏ* « porter avec une palanche », qui sert de légende, dans deux tombeaux de Gîza, à des scènes dont on ne saurait contester la signification : au mastaba de *Śšmnfr III* (fig. 10) [5], un serviteur porte deux cageots d'oiseaux avec une palanche; au mastaba de *Špśśkꜣfʿnḫ* (fig. 9) [6], le même instrument est utilisé pour deux colis de nature différente.

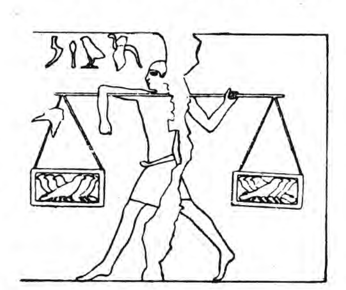


Fig. 10. — Porteur de palanche au tombeau de *Śšmnfr III* à Giza.

(1) Wilkinson, *Manners and Customs*, éd. Birch, vol. III, 1878, pl. LXVII; Davies, *Tomb of Nefer-hotep*, I, pl. XXIII et p. 40.

(2) Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1934-1935), II, *Nécropole de l'est*, 1937, p. 122-123 et fig. 69.

(3) Maspero, *Romans et poésies du papyrus Harris n° 500*, pl. II, l. 6 et 7.

(4) Il ne s'agit pas, comme le croit Gardiner, *Late-egyptian Stories*, 1932, p. 83, l. 15, du mot « sandales », mais du nom du « filet » orthographié suivant les époques *db*, *tb* ou *ḏb*.

(5) Junker, *Giza III*, 1938, p. 73, fig. 8 *b*.

(6) *Idem*, p. 72, fig. 8 *a*.

Si le sens propre du mot *mꜣwḏ* est bien certainement « bâton de portefaix, chambalon, palanche », « Tragstange » [1], « draagstang » [2], « carrying-pole » [3], un passage d'un papyrus ramesside vient nous faire connaître une première dérivation de ce sens radical. Dans une liste de produits dont chacun est suivi d'une indication de nombre ou de quantité, on lit : « bœuf, 1; lait, 5 cruches; herbages de..., 2 palanches » [4]. Le mot *mꜣwḏ* n'est plus ici le nom d'un instrument de transport, mais la désignation de la quantité de choses que peut, approximativement, porter une palanche [5].

Une nouvelle extension du sens de *mꜣwḏ* se présente dans la stèle du British Museum. Il ne s'agit pas d'une palanche, ni du poids de ce que peut porter une palanche, mais de l'ensemble des produits que viennent apporter dans les greniers et les magasins les serviteurs utilisant des palanches. « Travailler pour la palanche de quelqu'un » peut évoquer l'idée de « travailler pour ses revenus », sens qui convient aussi lorsqu'on « scelle les revenus » en procédant à leur inventaire.

* * *

C. — Breasted, Möller et Sottas reliaient l'expression à la dernière phrase en faveur des bons administrateurs de la fondation d'Amenhotep : « doubled to you shall be the mortuary oblations likewise » [6]; « euch werden die Opfergaben verdoppelt werden, und was dergleichen mehr

(1) Erman, *Die Literatur der Ægypter*, 1923, p. 218, traduction du récit de la prise de Joppé.

(2) H. P. Blok, *Die beide Volksverhalen van Papyrus Harris 500 verso*, Leiden, 1925, p. 44 et 49.

(3) Erman, *The Literature of the ancient Egyptians*, traduction Blackman, 1927, p. 168.

(4) Cet exemple, emprunté au papyrus de Leide 350 Rs. 4, l. 21 (Spiegelberg, in *Recueil des travaux*, t. XVII, 1895, p. 149) m'a été signalé par V. Loret. Je cite une transcription donnée par Erman und Grapow, *Wörterbuch*, *Die Belegstellen*, t. II, 1, p. 44 (28, 14).

(5) Il en est de même, ainsi que V. Loret a eu l'amabilité de me le signaler, pour le mot « âne », qui désigne parfois une « ânée », c'est-à-dire la charge que peut porter un âne : « paille, 1 ânée; ..... bois à brûler, 1 ânée » (Černý, *Ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh*, t. I, 1935, n° 69, pl. 49 A). Cette acception spéciale n'a pas été relevée par Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. I, p. 165, 6-11.

(6) Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 379, § 926.

ist (?)» [1]; «on multipliera pour les offrandes et caetera» [2]. Mais, il y a un parallélisme étroit entre (l. 16) et (l. 19). La première expression dépend de l'avis aux autorités policières, tout comme la seconde appartient au codicille en faveur du gouverneur de l'ouest. Erman et Grapow ne relèvent pour *my·t·t iry* que le seul sens «de même» [3].

* * *

D. — Breasted et Sottas rattachaient au titre , «the officers of the gendarmes (belonging to) the district of the mayor of the west side» [4]; «les chefs de gendarmerie qui appartiennent au district du chef de l'occident» [5]. Möller, au contraire, isola comme titre indépendant: «Die Gendarmeriechefs, den Bezirksbeamten, den Kommandanten des Westgeländes» [6]. Cette dernière traduction doit être la meilleure, car paraît désigner un fonctionnaire spécial. On trouve en effet un «préposé aux districts de Thèbes» dans la tombe thébaine n° 181 [7].

* * *

E. — La portée exacte du codicille en faveur du gouverneur de l'Ouest n'a pas encore été nettement déterminée, car la phrase est embarrassante. Breasted évita la difficulté en ne traduisant pas le verbe *ʿḳ* : «Codicil. The mayor of the west side is he who... my servants during a single day [8]». Möller admit que la phrase était incomplète et que le scribe s'était arrêté, faute de place : «Zusatz (?). Der Kommandant des

---

[1] Möller, *Das Dekret des Amenophis*, 1910, p. 935.
[2] Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, 1913, p. 113.
[3] Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. II, p. 40, «ebenso».
[4] Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 379, § 927.
[5] Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, 1913, p. 113.
[6] Möller, *Das Dekret des Amenophis*, 1910, p. 935.
[7] Scheil, *Le tombeau des graveurs*, in *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. V, 1894, p. 567, pl. VIII; Davies, *The tomb of two sculptors at Thebes*, in *Robb de Peyster Tytus Memorial Series*, t. IV, 1925, pl. XIX.
[8] Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 379.

Westgeländes ist es, der eintreten wird zu (?) meinen Dienern an einem einzigen Tage...» [1]. Mais, rien ne prouve, comme le nota justement Sottas, que l'angle droit de la dalle ait été brisé avant la gravure. «Ce fait fût-il exact, écrivit-il, le lapicide qui disposait encore de la hauteur de deux lignes presque entière ne se serait pas embarrassé pour si peu et eût simplement négligé l'endroit éclaté, ainsi qu'il l'avait fait pour le défaut qui coupe les lignes 14 et 15». Sottas traduisit : «Exception est faite par le commandant de l'Ouest qui entre parmi mes serviteurs pour un jour», et il ajouta en note une autre possibilité : «Celui qui est chargé de cela est le chef, etc.» [2].

L'interprétation de ce passage dépend entièrement du sens de *ʿḳ*. Malheureusement les exemples de ce verbe avec la particule *r* sont assez peu fréquents et se trouvent surtout dans les textes médicaux [3], dans des emplois différents de celui de la stèle 138. Il est très probable que l'expression *ʿḳ... r* a dans notre texte une acception juridique. Le fait qu'un haut fonctionnaire jouisse de la faveur de «pénétrer chez» les serviteurs d'une fondation semble évoquer son pouvoir de «disposer» de cette main-d'œuvre à son profit.

Si tel est bien ici le sens de *ʿḳ... r*, le codicille du décret devient clair. Seul le gouverneur de l'Ouest de Thèbes pouvait disposer des serviteurs de la fondation pour une seule journée de temps en temps, ou pour un seul jour par an. Ce n'était pas là une prescription sans importance, car on sait, grâce à de nombreuses sources, à quelles corvées abusives le personnel des anciennes fondations funéraires était fréquemment soumis.

* * *

F. — Les recherches de Möller sur la paléographie, la langue et les formules d'exécration de la stèle 138 du British Museum permirent de dater nettement cette inscription de la XXIe dynastie [4]. Du même coup se posa le problème de l'authenticité du décret. S'agissait-il d'un document apocryphe

---

[1] Möller, *Das Dekret des Amenophis*, 1910, p. 935.
[2] Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, 1903, p. 114, 116.
[3] Erman und Grapow, *Wörterbuch*, t. I, p. 231, 7 : *ʿḳ r f* «als Weisung an den Arzt : Nimm dich seiner (des Kranken) an, behandle ihn». Papyrus Ebers 40,7; 41,15; 41,17; 41,20; 42,5.
[4] Möller, *Das Dekret des Amenophis*, 1910, p. 932-948.

destiné à réglementer une fondation en décadence? Était-ce, au contraire, la copie d'un original de l'époque d'Aménophis III, simplement transcrit par un écrivain de la XXIe dynastie pour en faciliter la fréquente consultation?

Möller soutint le premier point de vue, en rapprochant la stèle 138 des stèles de Bakhtan et de la Famine. D'après lui, le texte avait été forgé de toutes pièces par les gens intéressés à ne pas perdre l'usufruit du *wakf* qu'ils administraient.

Sottas, par contre, souligna les difficultés que présentait l'argumentation de Möller[1]. L'hypothèse d'une fraude lui semblait rendue impossible par le choix même de la mauvaise dalle de calcaire sur laquelle fut gravée l'inscription. Il signalait l'analogie de rédaction entre ce texte et celui d'une statue datée de l'an XX d'Aménophis III, relatant la nomination d'un fonctionnaire à un poste important[2]. Il concluait enfin que le scribe de la XXIe dynastie avait rajeuni un ancien texte, en l'adaptant à la langue de son temps, et en ajoutant quelques variations au thème primitif des malédictions.

En étudiant chacun de ces points de vue à la lueur des documents récemment découverts, on constate que tous deux sont trop exclusifs. La stèle 138 du British Museum a bien été rédigée sous la XXIe dynastie, mais, à cette époque, on en a composé le texte en utilisant des documents anciens. Le rédacteur de la XXIe dynastie disposait certainement d'écrits contemporains d'Aménophis III, car plusieurs arguments viennent confirmer l'indéniable authenticité des sources historiques du décret.

Tout d'abord la date précise de la réunion du conseil d'administration de la fondation d'Amenhotep est très vraisemblable. On dut organiser le culte funéraire d'Amenhotep «en l'an XXXI, quatrième mois de l'Inondation, sixième jour», date correspondant à celle de son décès ou le suivant de peu. En effet, Amenhotep fils de Hapou joua un rôle important dans la fête *Sed* de l'an XXX. A cette occasion, le souverain le nomma son mandataire pour modifier le statut de certaines petites gens de Thèbes et effectuer une revision du domaine

---

[1] Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, 1913, p. 109-116.

[2] Capart et Spiegelberg, *Une statuette du temple de Wazmose*, in *Annales Soc. Arch. de Bruxelles*, t. XVI, 1902, p. 160-169; Breasted, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 380-381, § 928-931; Speleers, *Inscriptions égypt. des Musées du Cinquantenaire à Bruxelles*, 1923, p. 60, 151 et 208*.

d'Amon[1]; puis Amenhotep inaugura, en compagnie du roi, ses constructions de Soleb[2]; enfin, à l'issue du jubilé royal, il fut comblé de récompenses honorifiques[3]. Par contre, aucune des nombreuses inscriptions d'Amenhotep ne mentionne la seconde fête *Sed* d'Aménophis III qui fut célébrée en l'année XXXIV du règne[4]. Nous avons donc une confirmation du fait que le scribe royal dut mourir entre-temps.

D'autre part, le principal fonctionnaire, en présence de qui on lit le décret, le vizir Amenhotep, est connu par plusieurs monuments[5]. On sait par une inscription de Gébel Silsileh[6] qu'il exerçait encore sa charge en l'an XXXV d'Aménophis III, survivant ainsi de plusieurs années à son homonyme Amenhotep fils de Hapou, avec lequel on l'a souvent confondu.

Quant à Mériptah, représentant l'administration financière, on ne l'a pas encore retrouvé avec son titre de trésorier sur d'autres monuments que la stèle 138. Plusieurs hauts fonctionnaires du règne d'Aménophis III ont bien porté ce nom, mais il est difficile de reconnaître parmi eux le Mériptah auquel on lit le décret. Un Mériptah fut «noble prince, grand dignitaire au palais royal», «scelleur du roi», «premier prophète d'Amon», «chef des prophètes de tous les dieux», sous Aménophis III[7]. Comme la stèle 138 mentionne le premier prophète d'Amon parmi les autorités religieuses responsables du personnel de la fondation d'Amenhotep, on peut supposer que ce grand pontife thébain Mériptah fut le trésorier en question[8].

---

[1] Texte n° 8, colonnes 4 à 15.

[2] Texte n° 26.

[3] Texte n° 30.

[4] L'année de la seconde fête *Sed* est attestée sur un ostracon découvert à Malgata : Lansing, *Excavations to the palace of Amenhotep III at Thebes*, in *Suppl. to the Bull. of the Metropolitan Museum of Art*, March, 1918, p. 8, fig. 3.

[5] A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, 1908, p. 85-86, § 12.

[6] Legrain, *Notes d'inspection*, IV, in *Annales du Service*, t. IV, 1903, p. 198.

[7] Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, Nomenclature § 12, p. 240-241.

[8] Un autre Mériptah, fils du vizir Thoutmès, est représenté en compagnie de deux grands prêtres de Memphis, tous deux nommés Ptahmès, sur la stèle V 14 de Leide (Boeser, *Beschreibung der Ægyptischen Sammlung*, VI, *Stelen*, 1913, p. 8, 27, pl. XV; Anthes, *Die hohen Beamten namens Ptahmose in der 18. Dynastie* in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 72, 1936, p. 65,

On doit maintenant chercher la raison pour laquelle la stèle du British Museum fut composée par un rédacteur de la XXIe dynastie, ayant entre les mains une documentation du temps d'Aménophis III dont il copia servilement

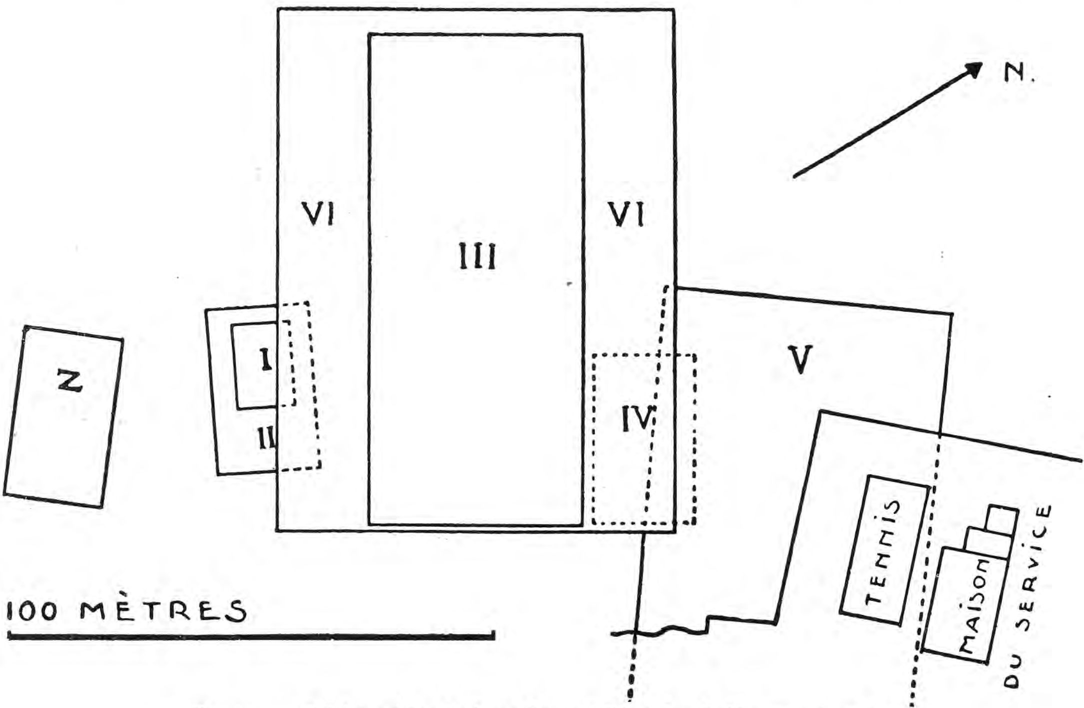


FIG. 11. — Schéma chronologique donnant l'état des fouilles en juin 1937.

les renseignements historiques, mais à laquelle il ajouta quelques éléments nouveaux concernant les responsables de la fondation.

Nos fouilles de 1937 nous ont montré que la grande enceinte et les nouvelles dépendances dont fut entouré le temple d'Amenhotep construit sous Aménophis III sont à dater d'une époque postérieure à la ruine de construc-

fig. 18. Ce Mériptah avait la titulature suivante : [hiéroglyphes]; il était probablement «prophète et intendant du temple de Nebmaʿtrêʿ» qui se trouvait à Memphis, sanctuaire mentionné sous le nom de [hiéroglyphes] (PETRIE, WAINWRIGHT and GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. LXXIX et p. 33). Dans ces conditions, ce personnage n'a pas dû avoir d'activité thébaine.

tions de Ramsès IV [1] (fig. 11). Je crois que la gravure de notre stèle fut effectuée lors de cette importante modification de l'édifice d'Amenhotep. Décret de protection et agrandissement du temple du scribe royal remonteraient à l'époque des rois prêtres thébains, qui après les troubles et les pillages du temps des derniers ramessides réorganisèrent certains des cultes funéraires les plus populaires de la nécropole. Notre stèle s'adresserait aux autorités responsables d'une fondation dont les revenus ne rentraient plus de façon régulière. Le texte tendrait ainsi à modifier cet état de choses, en rappelant certaines clauses d'un décret relatif aux serfs dont le travail assurait les revenus cultuels d'Amenhotep. Si le bref codicille en faveur du gouverneur de l'Ouest de Thèbes montre bien que son bénéficiaire n'était pas entièrement désintéressé à le voir graver sur pierre, il n'en reste pas moins vrai que le rédacteur de la stèle dut utiliser une documentation du temps d'Aménophis III. L'inscription n'est pas «un faux» créé de toutes pièces, mais une adaptation d'une ancienne charte à des besoins nouveaux.

[1] ROBICHON et VARILLE, *Thèbes, fouilles de l'Institut français*, in *Chronique d'Égypte*, n° 24, juillet 1937, p. 179; *Fouilles des temples funéraires thébains* (1937), in *Revue d'Égyptologie*, t. III, 1938, p. 99-100.

B. — FRAGMENT D'INSCRIPTION DÉDICATOIRE.

Fragment de la décoration murale en grès du temple funéraire d'Amenhotep (fig. 12). N° A. 4 de notre inventaire de fouille [1]. Représentation de bovidés conduits en procession pour l'offrande et formules relatives à cette

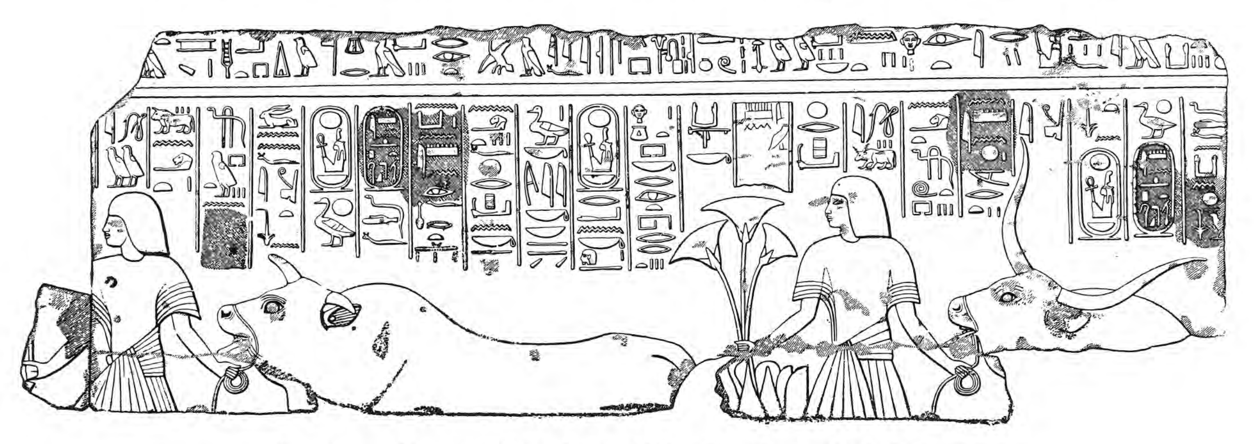


Fig. 12. — Fragment d'inscription dédicatoire. (Dessin de J. J. Clère).

scène. Au-dessus, en une ligne horizontale, une parcelle d'inscription dédicatoire que sa brièveté ne permet malheureusement pas de traduire avec certitude. Signes et figures sont traités en relief.

BIBLIOGRAPHIE.

Varille et Robichon, *Quatre nouveaux temples thébains*, in *Chronique d'Égypte*, n° 20, juillet 1935, p. 239, fig. 2. Photographie.

Varille et Robichon, *Nouvelles fouilles de temples funéraires thébains* (1934-1935), in *Revue d'Égyptologie*, t. II, 1936, pl. II, 1. Photographie.

---

[1] Cet inventaire, dressé au cours des travaux, est déposé à l'Institut français du Caire. Chaque objet mis au jour est enregistré sur fiche avec localisation par rapport à un quadrillage fictif, du terrain fouillé, sa photographie, son dessin, sa désignation et tous les renseignements notés au moment de sa découverte.

Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, t. I, 1936, pl. XXXIII. Photographie.

Varille and Robichon, *A "Christopher Wren" of Egypt*, in *The Illustrated London News*, 2 janvier 1937, p. 12, fig. 4. Photographie.

TEXTE N° 28.

Inscription fragmentaire en une ligne horizontale :

TRADUCTION N° 28.

... *le monument funéraire. Des carriers de la nécropole furent placés pour creuser son tombeau (ainsi que) des scribes dessinateurs et toutes sortes d'artisans qui y exécutèrent la décoration* [*en*] *travaux* [*soli*]*des* [1] ...

---

[1] Ce document semblerait montrer que le tombeau d'Amenhotep, fils de Hapou, était une sépulture magnifiquement décorée et non pas un simple caveau renfermant les sarcophages.

C.— FRAGMENT DE CONTRAT.

Deux fragments se raccordant de la décoration murale en grès du temple funéraire d'Amenhotep (fig. 13). Numéros A. 149 et 421 de notre inventaire de fouille. Les signes sont gravés en creux. Ces fragments sont publiés ici pour la première fois.

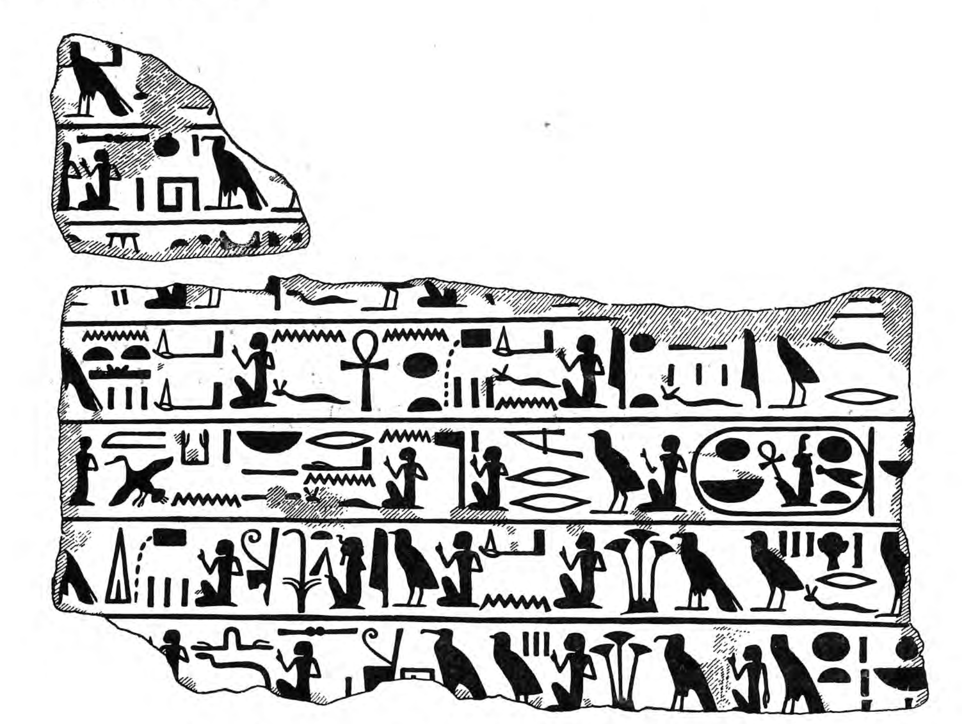


Fig. 13. — Fragment de contrat. (Dessin de M. Jacquemin).

TEXTE N° 29.

Inscription fragmentaire en sept lignes horizontales :

TRADUCTION N° 29.

1 . . . 2 . . . *un homme de (mon) temps* . . . 3 . . . 4 . . . *d'après les choses telles qu'elles étaient. Je lui fournirai des vivres (en échange de quoi) il me donnera des biens lui appartenant. Il aura à* . . . 5 . . . *du maître des Deux Terres que mon Dieu qui m'aime Nebmaʿtréʿ héritier de Réʿ a donné pour lui et pour moi (?). Je* . . . 6 . . . *en mes fournitures d'orges au roi. Or j'y ai ajouté des excédents en* . . . 7 . . . *Aucune personne de mon temps ne souhaita une amélioration aux conditions (de vie). Je* . . . [1].

---

[1] Peut-être doit-on rapprocher ce texte si fragmentaire de la longue inscription de l'intendant du temple d'Aménophis III à Memphis qui paraît avoir reçu des biens du roi à condition d'assurer le service d'offrandes d'une statue de ce souverain (Texte publié par Gardiner in Petrie, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. LXXVIII, LXXIX, LXXX et p. 33). Notre document n° 29 semble mentionner un contrat de ce genre, mais il est malheureusement trop mutilé pour qu'il soit possible d'en tirer d'utiles renseignements.

D. — RÉCOMPENSES JUBILAIRES.

Fragments de peintures sur enduit provenant de la décoration murale du fond de la troisième chapelle latérale droite du temple funéraire d'Amenhotep (fig. 14). Ce groupe de fragments porte le numéro A. 1208 de notre inventaire de fouille.



Fig. 14. — Récompenses jubilaires. (Dessin de M. Jacquemin).

BIBLIOGRAPHIE.

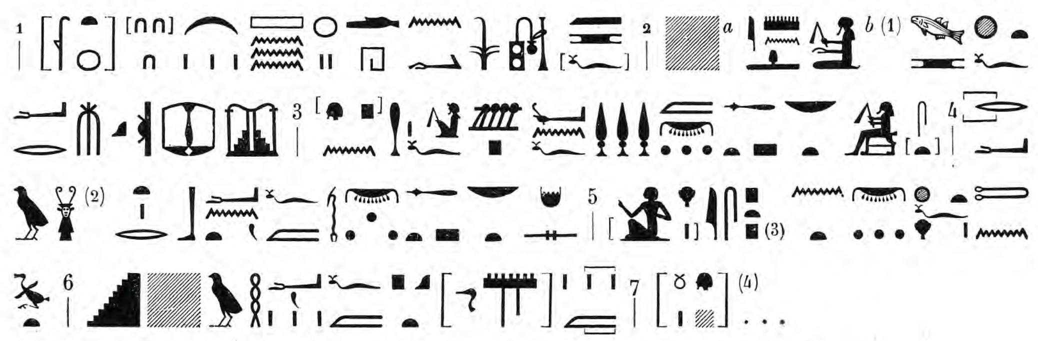
Varille et Robichon, *Quatre nouveaux temples thébains*, in *Chronique d'Égypte*, n° 20, juillet 1935, p. 241, fig. 3. Photographie.

Varille et Robichon, *Nouvelles fouilles de temples funéraires thébains* (1934-1935), in *Revue d'Égyptologie*, t. II, 1936, pl. II, 2. Photographie.

Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, t. I, 1936, pl. XXXIV et XXXV. Photographie des fragments numéro A. 1208 replacés dans une restauration du décor du fond de la chapelle et reproduction en couleurs de ces mêmes fragments.

TEXTE N° 30.

Inscription en six colonnes :





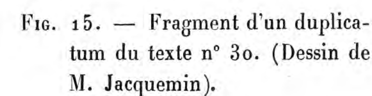


Fig. 15. — Fragment d'un duplicatum du texte n° 30. (Dessin de M. Jacquemin).

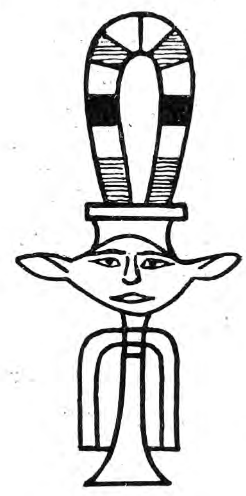


Fig. 16. Le signe du collier.

(1) Le nom d'Amenhotep a été effacé sous Akhenaten, puis repeint dans un style beaucoup moins soigné. Les signes du groupe *a b* vont en sens inverse du reste du texte car ils se rapportent à la figure du scribe royal (fig. 14).

(2) La figure 16 donne les détails de ce signe. Le pendentif en or affecte la forme d'une tête d'Hathor; le collier également en or est orné de bandes alternativement bleues et rouges.

(3) La figure 18 donne les détails de ce signe et sa reconstitution.

(4) Restitution d'après un petit fragment (fig. 15) donnant un duplicatum de ce texte.

TRADUCTION N° 30.

[1] *An XXX, troisième mois de l'Été, deuxième jour. Le juste scribe du roi qui l'aime* [2] *Amenhotep, creuseur de canaux*[1]*, s'est incliné (devant le souverain) à l'issue de la célébration* [3] *du premier jubilé de Sa Majesté*[2]*. Il a reçu des ornements en or et en toutes sortes de matières précieuses.* [4] *Un collier en or pur et en toutes sortes de matières a été passé à son cou*[3]*. Il s'est assis* [5] *sur un carreau*[4] *doré en face de l'estrade* [6] *(royale). Son corps a été habillé d'étoffe délicate et de lin de première qualité. . .*

COMMENTAIRES N° 30.

A. — Le très ancien titre de signifie au propre «creuseur de canaux», si l'on en juge par des orthographes telles que [5]. Sa position après le nom d'Amenhotep montre bien qu'il doit avoir dans notre texte une valeur honorifique tout à fait exceptionnelle. En Égypte, où l'irrigation joue un rôle primordial, on a dû donner ce titre aux techniciens qui, comme les creuseurs de canaux des premiers pharaons, surent favoriser par de grands travaux l'exploitation agricole du pays. Il est peut-être permis de rapprocher le titre de *ʿḏ mr* de notre mot pontife tiré du latin *pontifex* venant, suivant certains avis, de *pons* «pont» et de *facere* «faire», parce que, dans l'ancienne Rome, les pontifes étaient chargés du pont Sublicius qui était sacré. Dans les deux cas, l'évolution du sens des titres serait assez voisine.

---

(1) Pour ce titre honorifique, voir le commentaire n° 30 *A*.

(2) Pour la date de la première fête *Sed* d'Aménophis III, voir Borchardt, *Jahre und Tage der Krönungs-Jubiläen* in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 72, 1936, p. 58 et 59.

(3) Amenhotep, fils de Hapou, porte précisément ce collier dans ses deux représentations peintes sur la même paroi que le texte n° 30, mais au registre inférieur (fig. 17 et 30). Une reconstitution complète de la paroi est donnée dans Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe r yal Amenhotep*, t. I, 1936, pl. XXXIV.

(4) Voir le commentaire n° 30 *B*.

(5) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 952, l. 13.

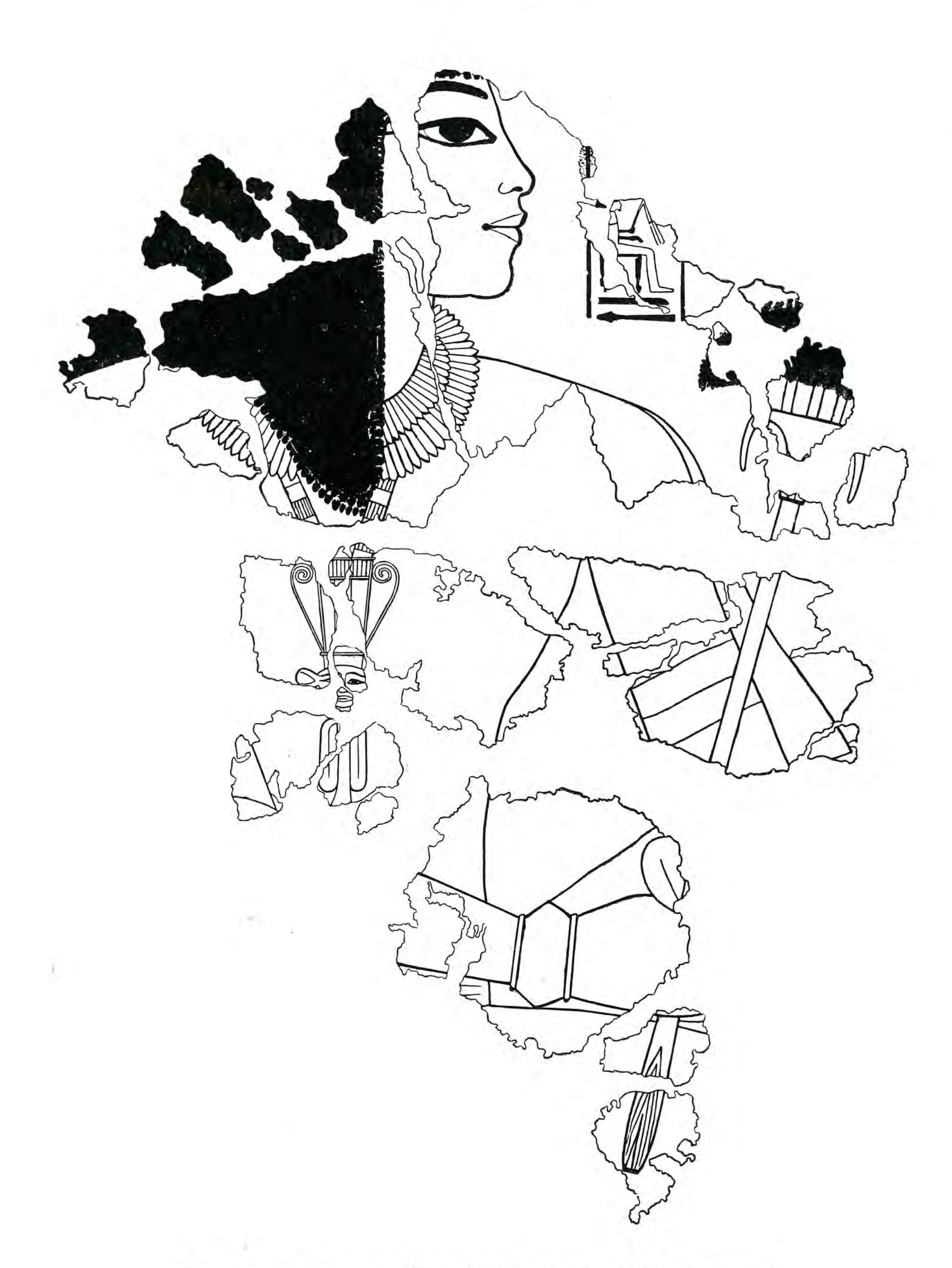


Fig. 17. — Le collier d'Amenhotep. (Dessin de M. Jacquemin).

*
* *

B. — Le mot ne désigne pas un fauteuil ou un trône, mais un petit siège sans pied, sans bras et sans dossier [1]. Le déterminatif est en effet un signe rectangulaire, à fond rose et rayures rouges, présentant l'aspect d'un tabouret, ou plus exactement d'une sorte de coussin-carreau (fig. 18). Suivant

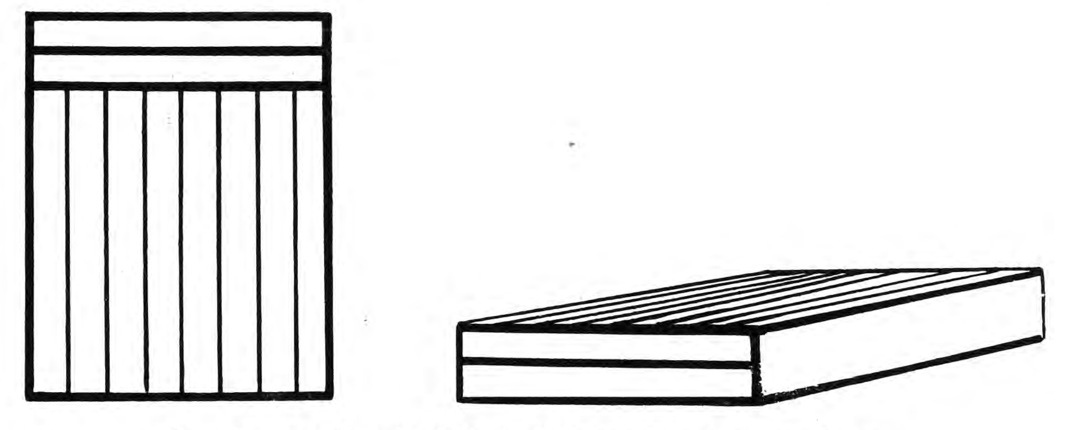


Fig. 18. — Le déterminatif de coussin-carreau *isp·t* et sa reconstitution.

un procédé propre au dessin égyptien, le signe peut représenter l'objet à la fois en plan et en profil [2]. Sa couleur semblerait indiquer qu'il est recouvert d'une natte, car le déterminatif du mot «natte» est parfois peint de semblable façon [3]. C'est sur un carreau *isp·t* qu'Amenhotep est assis dans ses deux statues E et F (pl. V, VI, VII et X).

Je ne crois pas que la prérogative de s'asseoir sur un escabeau doré en face de l'estrade royale ait été une distinction toute personnelle accordée par Aménophis III à son ministre. Lorsqu'on examine les statues des personnages

(1) Le mot *isp* sert également à désigner «le socle» d'une stèle, au Papyrus Anastasi V, 24, 3 (Gardiner, *Late-egyptian Miscellanies*, in *Bibliotheca Ægyptiaca*, t. VII, 1937, p. 70, 3).

(2) De façon analogue, dans le signe de la mare aux canards, l'eau est figurée en plan et les oiseaux de profil. Il en est souvent de même dans les représentations de meubles (Quibell, *The Tomb of Hesy*, in *Excavations at Saqqara* (1911-1912), 1913, pl. XIX).

(3) Au tombeau de Rekhmirê, dans le très intéressant texte donnant «la règle de tenir séance dans le cabinet du vizir», Sethe, *Urkunden*, IV, p. 1104, *a*, «hellrot mit roten streifen».

assis sur des sièges bas analogues à celui d'Amenhotep, on constate qu'elles appartiennent à de très hauts dignitaires. Les uns sont assis sur une sorte de boîte, aux bords rectangulaires, probablement recouverte d'une natte [1]; d'autres se trouvent sur un véritable coussin aux coins arrondis [2]. Dans les deux cas, le principe est le même : les souverains ne devaient permettre qu'à leurs courtisans les plus chers de s'asseoir en leur présence [3]. Il y aurait lieu de dresser la liste des fonctionnaires ayant «le droit de tabouret», car cette faveur figurait sans doute au rang des honneurs de la cour pharaonique.

(1) Par exemple le grand prêtre d'Amon thébain, Bakenkhonsou (II), dans sa statue n° 42155 du Musée du Caire (Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. II, 1909, pl. XVIII).

(2) Par exemple le grand prêtre d'Amon thébain Romé-Roÿ dans ses statues nos 42185 et 42186 du Musée du Caire (Legrain, *op. cit.*, pl. XLVII et XLVIII).

(3) Le signe hiéroglyphique servant à désigner le notable par excellence montre un personnage assis sur un siège.

E. — FRAGMENT D'INSCRIPTION HISTORIQUE.

Fragments de peintures sur enduit provenant de la décoration murale de la grande salle voûtée qui précède les sanctuaires du temple funéraire d'Amenhotep (fig 19). Ce groupe de fragments porte le numéro A. 1220 de notre inventaire de fouille; il est publié ici pour la première fois.

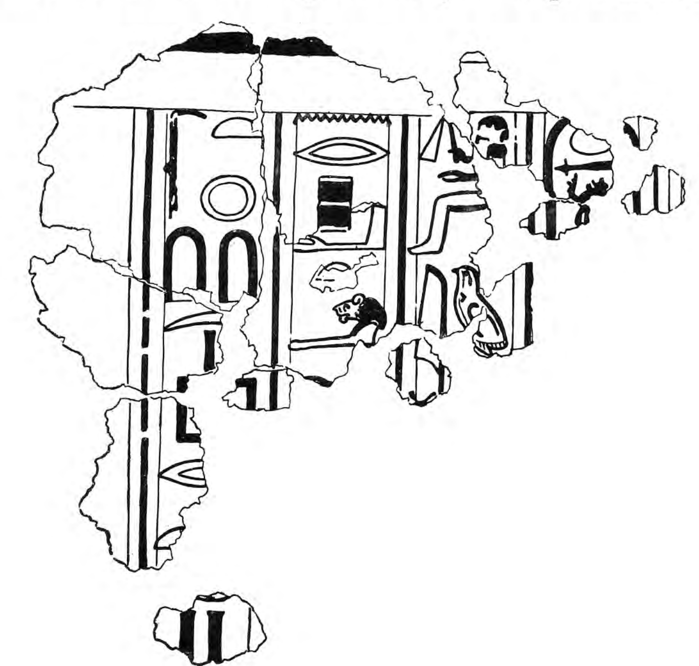


Fig. 19. — Fragment d'inscription historique.
(Dessin de M. Jacquemin).

TEXTE N° 31.

Inscription en quatre colonnes :

1 [ ] (1) ... 2 ... 3 ...
4 ...

(1) Il est possible qu'un petit fragment donnant les signes [ ] soit à rattacher à ce texte.

TRADUCTION N° 31.

1 *An XX, premier mois de l'Hiver, deuxième (?) jour* (1)... 2 *noble prince* ... [*Amenhotep*] 3 ... 4 *'A-kheper-[ni]-Rê'* (?) (2).

(1) Il s'agit très vraisemblablement d'une date du règne d'Aménophis III.

(2) Le prénom royal inscrit dans le cartouche peut être celui d'Aménophis II ( ) ou celui de Thoutmès II ( ). La date indiquée ne serait-elle pas celle de la fondation du temple d'Amenhotep situé à côté du temple de Thoutmès II?

F. — QUELQUES TITRES D'AMENHOTEP.

Fragment resté en place du montant extérieur droit de la porte en grès du sanctuaire latéral gauche du temple funéraire d'Amenhotep (fig. 20). Numéro A. 2 de notre inventaire de fouille. Trois colonnes de texte subsistent avec hiéroglyphes gravés en creux. Ce fragment est publié ici pour la première fois.

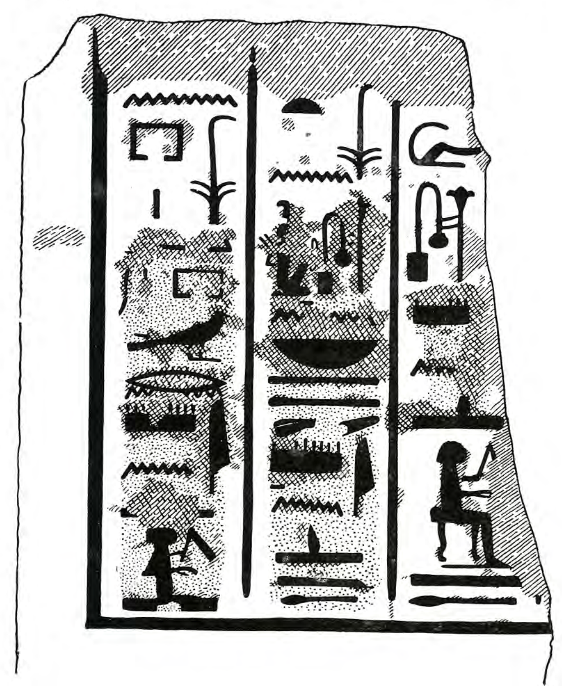


Fig. 20. — Montant de porte (Dessin de J. J. Clère).

TEXTE ET TRADUCTION N° 32.

Colonne sur la droite du montant :

. . . (1) [ ] (2)

. . . le scribe royal Amenhotep, justifié.

(1) Il peut s'agir du lion couché déterminant le nom de la déesse *Pȝḫ·t* ou celui de la déesse *Mn·t*.

(2) Le nom d'Amon a été martelé sous Akhenaten, puis restauré au plâtre.

TEXTE ET TRADUCTION N° 33.

Colonne centrale du montant :

. . . (1)

. . . le scribe des soldats du maître des Deux Terres, Amenhotep, justifié.

TEXTE ET TRADUCTION N° 34.

Colonne sur la gauche du montant :

. . . a b (2)

. . . du domaine royal, le grand intendant Amenhotep.

(1) Le nom d'Amenhotep a été restauré au plâtre après martelage.

(2) De *a* à *b* les signes ont été martelés, puis restaurés au plâtre. Au-dessous du des traces de sont visibles.

G. — UN TITRE DE HAPOU.

Fragment de la décoration murale en grès du temple funéraire d'Amenhotep (fig. 21). Numéro A. 34 de notre inventaire de fouille. Les hiéroglyphes sont gravés en creux. Ce fragment est publié ici pour la première fois.

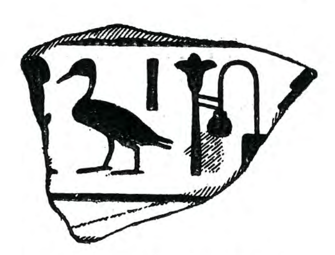


Fig. 21. — Un titre de Hapou.
(Dessin de J. J. Clère).

TEXTE ET TRADUCTION N° 35.

Inscription fragmentaire en une ligne horizontale :

. . . [hiéroglyphes] . . .

. . . [*Amenhote*]*p, fils du scribe Hap*[*ou*] . . .

H. — INSCRIPTIONS DE DÉPÔT DE FONDATION.

Au moment de la construction du temple funéraire d'Amenhotep, des dépôts de fondation furent placés aux angles du rectangle formé par la salle large et les trois sanctuaires de l'édifice. A chacun des angles O. et E. se trouvait un dépôt dans un trou circulaire. Les angles N. et S. avaient été détruits avant nos travaux. Le dépôt E. avait été violé. Mais nous avons découvert, intact, le dépôt de l'angle O. qui renfermait, entre autres choses, quatre objets au nom du «scribe royal Houi», titre principal et surnom d'Amenhotep fils de Hapou. Ces objets inscrits sont les trois simulacres d'outils et de vase, numéros A. 65, 66, 67 (fig. 22) et la plaquette émaillée numéro A. 72 (fig. 23); ils portent, tous les quatre, le même texte qui est publié ici pour la première fois.



Fig. 22. — Simulacres d'outils et de vase provenant d'un dépôt de fondation.

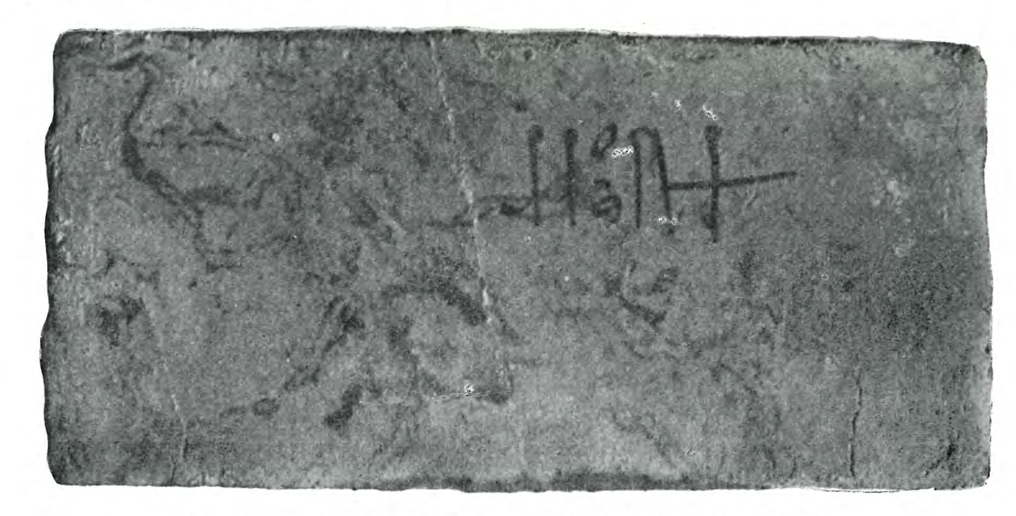


Fig. 23. — Plaquette émaillée provenant d'un dépôt de fondation.

TEXTE ET TRADUCTION N° 36.

Inscription hiératique à l'encre noire :

Le scribe royal Houi.

I. — MARQUE DE CARRIER.

Un gros bloc de grès employé dans le seuil de porte du sanctuaire latéral droit du temple funéraire d'Amenhotep présente une marque de carrier tracée à l'encre rouge en grands hiéroglyphes (fig. 24). Cette inscription est publiée ici pour la première fois.

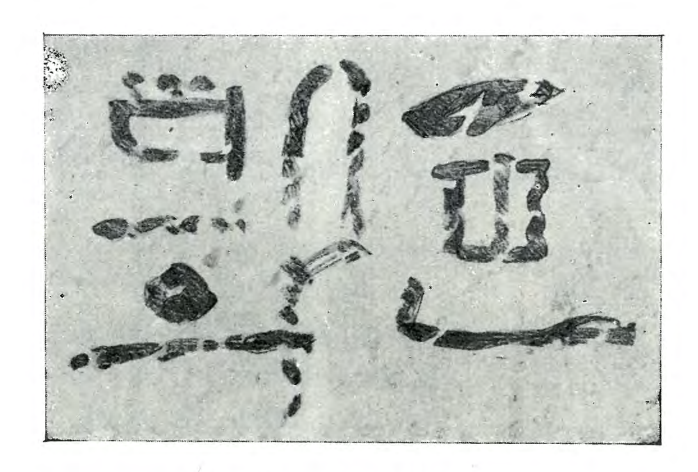


Fig. 24. — Marque de carrier.

TEXTE ET TRADUCTION N° 37.

Une ligne horizontale, en grands signes hâtivement peints :

Le noble Amenhotep.

J. — CÔNES FUNÉRAIRES.

Il y a, au moins, deux types de disques décoratifs, ordinairement appelés « cônes funéraires », qui portent le nom et les titres d'Amenhotep, fils de Hapou.

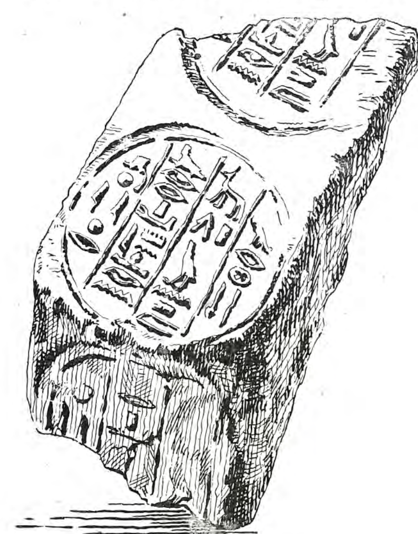


Fig. 25. — Pièce décorative d'angle. (Dessin de M. Jacquemin).

Une empreinte du premier type nous est donnée à trois exemplaires sur une pièce d'angle que j'ai achetée en 1932 chez un antiquaire de Louxor (fig. 25). L'inscription, publiée ici pour la première fois (fig. 26), est assez banale.

Une empreinte du second type nous est offerte par quatre cônes proprement dits. Les deux premiers appartiennent à la collection Davies (nos 28 A et B) aujourd'hui déposée dans la maison de l'Institut oriental de Chicago à Louxor. Les deux autres ont été découverts dans nos fouilles du temple funéraire d'Amenhotep; ils portent les nos A. 1228 et 1339 de notre inventaire [1]. Ces quatre exemplaires permettent d'établir avec certitude un texte (fig. 27) dont l'interprétation est difficile.

TEXTE N° 38.

Inscription en quatre colonnes :

sic

[1] Si la trouvaille des deux cônes A. 1228 et 1339 prouve bien qu'une frise de ces disques décorait le temple d'Amenhotep, il se peut cependant que les cônes de la collection Davies et que la pièce d'angle achetée à Louxor proviennent non point de cet édifice, mais de la tombe thébaine, encore inconnue, du scribe royal.

TRADUCTION N° 38.

1 *Le retraité* imꜣḫ *auprès* 2 *d'Osiris, le noble Amenhotep, engendré par* 3 *maître Hapou de Kem-* 4 *our, justifié.*



Fig. 26. — Cône funéraire. Texte 38. (Dessin de M. Jacquemin).



Fig. 27. — Cône funéraire. Texte 39. (Dessin de M. Jacquemin).

TEXTE N° 39.

Inscription en cinq colonnes :

TRADUCTION N° 39.

1 *Le retraité* imꜣḫ *auprès* 2 *d'Osiris, le noble Amenhotep, surnommé* 3 *ce (fameux) Houi célèbre* 4 *dans toute l'Égypte* [1], *engendré par maître* 5 *Hapou.*

[1] Voir le commentaire n° 39.

COMMENTAIRE N° 39.

Le sens du qualificatif [hiéroglyphes] attribué à Amenhotep est difficile à établir [1].

La présentation du nom d'Amenhotep sur ses cônes funéraires est à coup sûr à mettre en parallèle avec celle de la stèle 138 du British Museum : [hiéroglyphes] (Texte n° 27). Ces deux inscriptions sont également à rapprocher d'une légende inscrite sur l'ostracon n° 21447 du Musée de Berlin (fig. 28) au-dessus d'une figure d'Amenhotep, fils de Hapou, dessinée sous le règne de Ramsès III [2] : [hiéroglyphes] [3].

Une mise en parallèle permettra d'apprécier la correspondance entre les éléments de chaque époque :

Cônes de la XVIIIe dynastie : [hiéroglyphes];

Ostracon de la XXe dynastie : [hiéroglyphes];

Stèle de la XXIe dynastie : [hiéroglyphes].

(1) J'ai déjà formulé à ce sujet plusieurs hypothèses (Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep*, t. I, 1936, p. 8-12). Comme on le verra ci-dessous, je renonce complètement à l'idée d'un rapprochement possible entre [hiéroglyphes] et le nom arabe Malgaṭa donné aujourd'hui à l'extrémité méridionale de la rive gauche thébaine, où se trouvent les ruines des palais d'Aménophis III.

(2) Spiegelberg, *Der Maler Ḥeje*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 54, 1918, p. 78, fig. 1, en publiant cet ostracon l'a rapproché d'une autre représentation (fig. 29) d'un «noble scribe royal Houi» figuré au bout de la liste de rois et de reines divinisés de la tombe ramesside 359 d'Anherkhaoui à Deir el-Médineh (scène aujourd'hui presque totalement détruite, copiée par Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, pl. II *d*, reproduite par Bruyère, *Deir el Médineh*, 1930, pl. IX). Il est certain que l'ostracon de Berlin et la fresque du tombeau 359 donnent les traits d'un même personnage, mais le Houi en question n'est pas un peintre décorateur, comme l'ont cru Erman et Sethe, *Ein Maler des neuen Reiches*, in *Zeitschrift*, t. 42, 1905, p. 128-131; Spiegelberg, *op. cit.*; Erman et Ranke, *Ægypten*, 1923, p. 505, fig. 200; Klebs, *Die Relief und Malerein des neuen Reiches*, I, p. 83. Le titre de «noble scribe royal» s'applique au célèbre Amenhotep, fils de Hapou, car jamais on n'eut placé un modeste dessinateur parmi des pharaons divinisés; seul l'illustre architecte d'Aménophis III a pu être mis au rang des saints les plus vénérés de la nécropole. L'ostracon de Berlin est daté du règne de Ramsès III par la mention du vizir [hiéroglyphes] «Ta» (A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, p. 112, § 37).

(3) La légende se prolongeait peut-être dans les deux colonnes d'hiéroglyphes effacés qui se trouvent devant et derrière la représentation du scribe royal (fig. 28).

La discussion doit avoir pour point de départ le texte des cônes funéraires, car c'est le document le plus digne de foi puisqu'il est comtemporain d'Amenhotep. Le groupe est introduit dans cette inscription par le démonstratif qui



Fig. 28. — Houi sur l'ostracon N° 21447 de Berlin.



Fig. 29. — Houi dans la tombe thébaine N° 359.

doit évoquer une nuance d'admiration : «ce (fameux)». Il est suivi des mots *m rk t;* dans lesquels on reconnaît la locution prépositive [hiéroglyphes] suivie du substantif [hiéroglyphes].

La locution [hiéroglyphes] comme [hiéroglyphes], s'applique parfois à l'espace et non pas uniquement au temps [1]. Tel est le cas de trois passages où l'on célèbre la valeur de Ramsès II :

[hiéroglyphes] [2]

C'est un rempart de silex autour de l'Égypte.

(1) Cet emploi, ignoré par Erman und Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, t. II, p. 457-458, m'a été signalé par Victor Loret.

(2) Kuentz, *La stèle du mariage de Ramsès II*, in *Annales du Service*, t. XXV, 1925, p. 190. L'auteur (*op. cit.*, p. 225) traduit bien *m rk* par «autour de».

[1].

C'est un rempart solide autour de son armée.

[2].

Faisant de ses deux bras un rempart autour de son armée.

Par ailleurs, l'emploi de *la terre plate*, pour désigner l'Égypte, a été récemment souligné par Blackman[3]. Voici quelques exemples d'un tel emploi :

[4].

Y a-t-il un fait plus important que l'enterrement de mon corps en Égypte (tꜣ), *étant donné que j'y suis né.*

[5].

Rēʿ fait sentir la crainte que tu inspires d'un bout à l'autre de l'Égypte (tꜣ) *et la terreur que tu provoques dans tous les pays étrangers.*

[6].

Il s'enfuit d'Égypte (tꜣ) *à cause de la terreur que tu inspirais.*

[7].

Celui qui protège l'Égypte (tꜣ) *et élargit ses frontières.*

---

(1) Poème de Qadech, d'après le texte gravé au temple de Louxor sur la partie inférieure de la face antérieure (nord) du pylône de Ramsès II, colonne 4. Voir les variantes données dans l'édition synoptique des différentes versions du poème par Kuentz, *La Bataille de Qadech*, 1934, p. 215, n° 11.

(2) Stèle du grand temple d'Abou Simbel, l. 23-24, publiée par Maspero, *Les temples immergés de la Nubie, Rapport*, t. I, 1909-1911, p. 163, l. 24.

(3) Blackman, *Some notes on the story of Sinuhe*, in *The Journal of eg. arch.*, t. XXII, 1936, p. 37.

(4) Sinouhit B. 159-160. Blackman, *Middle-egyptian-Stories*, in *Biblioteca Ægyptiaca*, t. II, p. 29-30.

(5) Sinouhit B 231-232. Blackman, *op. cit.*, p. 34.

(6) Sinouhit B 277-278. Blackman, *op. cit.*, p. 38.

(7) Griffith, *The Petrie Papyri, Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, pl. I, 2.

[1].

Explique-moi ce qui se passe en Égypte (tꜣ).

[2].

(*Amon*) *se réjouit de moi plus que de tout roi qui a existé en Égypte* (tꜣ).

Il en est de même de l'expression qui dans la plupart des cas désigne « l'Égypte (*tꜣ*) entière »[3].

On peut donc traduire le texte des cônes funéraires *Ce (fameux) Houi*, dꜣl *dans toute l'Égypte*, en appliquant à *m rk tꜣ* la règle égyptienne voulant qu'un contenant soit souvent pris pour son contenu. Étant donnés les éléments qui l'encadrent, le mot doit avoir un sens verbal assez voisin de « estimer à sa valeur, considérer, apprécier ». On nous présenterait ainsi Amenhotep, fils de Hapou, comme « ce (fameux) Houi, célèbre dans toute l'Égypte ». Ce serait là une solution vraisemblable, car les cônes décoratifs, destinés à être lus par tous les visiteurs d'un monument, ne présentent jamais que des formules assez générales.

Le rédacteur de la stèle 138 du British Museum aurait bien compris ce sens de *dꜣl* en écrivant que le décret avait été fait en faveur d'Amenhotep, fils de Hapou, *en considération de ses perfections.* J'adopte pleinement ici un point de vue que m'avait proposé par lettre mon maître Victor Loret[4], qui consiste à voir dans le groupement une orthographe un peu fantaisiste, dans le goût des derniers scribes ramessides, de la locution prépositive signifiant *en considération de, en raison de* et pouvant être suivie ou non de la marque du génitif. La préposition est ici remplacée par , ce qui se présente, à cette époque aussi fréquemment que l'emploi de pour . Victor Loret me signalait

---

(1) Gardiner, *The admonitions of an egyptian sage*, 1909, p. 105, Verso 1.

(2) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 162, 5.

(3) Il existe, par exemple, à côté de la fonction de *dans les Neuf nomes*, un *dans l'Égypte* (tꜣ) *entière*. Varille, *La tombe de Ni-Ankh-Pepi à Zâouyet el-Mayetîn*, 1938, p. 34.

(4) Lettre publiée in Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep*, t. I, 1936, p. 11.

qu'il existait un second exemple, daté de Ramsès III, d'une orthographe également fantaisiste de la même locution prépositive : *Fais que la durée de sa vie,* — dit Ramsès en parlant de son fils et en s'adressant à Amon, — *soit plus longue que celle de tout autre roi,* *en raison des choses magnifiques que j'ai faites pour toi*[1]. Il est difficile de ne pas reconnaître l'identité entre et [2].

Certains pourraient objecter que *ḏ;l* représente, dans la stèle 138, un verbe employé avec prosthétique dans une expression qualifiant Amenhotep et signifiant « celui dont les perfections sont célèbres »[3]. Cette hypothèse est fort douteuse, car la première phrase du décret, rédigée en style de chancellerie, perdrait beaucoup de sa force si l'on adoptait une telle traduction. Par contre, la solution de Victor Loret est renforcée par le texte d'une statue de la XXIIe dynastie dans lequel un personnage exprime une idée analogue : *Le roi,* dit-il, *m'a fait monter en grade en raison de ma perfection*[4]. On voit qu'il emploie la même locution prépositive que ses prédécesseurs.

Si la signification de *ḏ;l* peut être éclaircie dans le texte des cônes et dans celui du décret, il est moins aisé de la justifier dans la légende de l'ostracon 21447 de Berlin. Dans ce dernier cas, on peut au pis aller, se demander si le dessinateur, méconnaissant la valeur du *ḏ;l* des cônes funéraires ne l'aurait pas pris pour la première partie d'un mot **ḏ;lg* ayant pu donner le copte sahidique ⲧⲱⲗ̄ⲕ « arracher »[5]. Le groupe pourrait signifier

---

(1) Grand papyrus Harris 23, 3; Erichsen, *Papyrus Harris,* I, in *Biblioteca Ægyptiaca,* t. V, p. 27.

(2) Pour le déterminatif , comparer l'orthographe du même mot (Erman und Grapow, *Wörterbuch,* t. V, p. 525). On peut signaler également, à ce propos cet exemple du début de la XVIIIe dynastie : *Je suis,* dit Thoutmès I, (Sethe, *Urkunden,* IV, p. 101) *un valeureux dont on se rappellera le nom, en raison de ce que j'ai accompli sur cette terre.*

(3) Tel était le cas de Brugsch, *Geschichte Ægypten's,* 1877, p. 412, qui traduisait : *dessen Tugenden wohl bekannt sind.*

(5) Daressy, in *Recueil de travaux,* t. XVI, 1894, p. 57, l. 8.

(4) Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch,* 1921, p. 144 : *ausreissen;* Crum, *Coptic Dictionary,* IV, 1934, p. 410 : *pluck out.*

le fils déraciné ou *le fils expatrié,* par allusion à ce fait qu'Amenhotep, né à Athribis, avait accompli sa carrière à Thèbes, laissant ses parents dans sa ville natale. Il est possible que la légende se soit terminée par quelques mots en colonne verticale donnant la filiation du personnage : le *fils expatrié de* (*maître Hapou l'Athribite*). La désinence serait la forme du pseudo-participe de la troisième personne du féminin, parfois employée aux basses époques[1] et peut-être dès les Ramessides, derrière des substantifs masculins.

---

(1) Junker, *Grammatik der Denderatexte,* 1906, p. 109, § 143.

CHAPITRE IV.

INSCRIPTIONS DES SARCOPHAGES D'AMENHOTEP.

Bien que nous ignorions l'emplacement qu'occupait dans la montagne thébaine le tombeau d'Amenhotep, fils de Hapou, nous savons que cette sépulture a été violée et pillée. Nous possédons, en effet, des fragments de deux admirables sarcophages au nom d'Amenhotep que j'ai eu la surprise de découvrir dispersés dans cinq musées. Les sarcophages, en granit noir veiné de rose, devaient s'emboîter l'un dans l'autre et pouvaient rivaliser, par le soin apporté à leur exécution, avec les plus beaux sarcophages royaux de la XVIII[e] dynastie. Le couvercle extérieur est au Louvre; le couvercle intérieur au Musée du Caire. Les collections de Bruxelles, de Grenoble et de l'University College à Londres possèdent d'importants morceaux des cuves. Nous avons tenté de faire le rapprochement de ces différents éléments (pls. XIII et XIV).

Le sarcophage extérieur est une boîte oblongue de forme demi-circulaire vers la tête et rectangulaire aux pieds. Le couvercle légèrement bombé et les parois latérales de la cuve sont ornés de figures en creux.

Le sarcophage intérieur est momiforme. Il ne reste malheureusement que la partie médiane du couvercle et quelques fragments des parois latérales. L'ensemble est traité en relief.

Ces deux sarcophages appartiennent au type le plus luxueux de l'époque. La décoration comporte les éléments traditionnels répondant à l'idée générale que les Égyptiens se faisaient alors du cercueil. À leurs yeux, les sarcophages n'étaient qu'une réduction du caveau funéraire, lui-même conçu comme une image de l'univers. Le défunt reposait au fond de sa cuve comme sur la terre. Au-dessus de lui, sur le couvercle, sa mère Nout, déesse du ciel, étendait ses ailes pour le protéger. Sur les parois latérales, les bons génies tutélaires Hapi, les deux Anubis, Douamoutef, Horus, Mesti, Kebsenef et Geb écartaient tout mal du cadavre. Aux angles de la cuve, quatre figures de Thot perçaient

le ciel d'un bâton pour donner de l'air au mort qui craignait d'étouffer dans le sarcophage hermétiquement clos.

Nous ne reproduirons pas complètement en typographie les textes donnés *in extenso* sur nos planches. Pour combler les lacunes des textes liturgiques et les traduire correctement, il faudrait publier en parallèle les nombreux éléments de comparaison que nous possédons[1]. De telles recherches ne sauraient trouver leur place dans le présent ouvrage, car elles n'apporteraient rien de nouveau sur notre personnage. Nous nous contenterons donc d'extraire des inscriptions des sarcophages d'Amenhotep les passages donnant ses titres, ses épithètes et son nom.

[1] De nombreux éléments pour cette étude ont été d'ailleurs réunis par Hayes, *Royal Sarcophagi of the XVIIIth Dynasty*, Princeton, 1935, *passim*.

A. — SARCOPHAGE EXTÉRIEUR.

PLANCHE XIII.

Le sarcophage extérieur d'Amenhotep devait avoir environ 0 m. 90 de haut, 2 m. 25 de long et 0 m. 90 de large.

BIBLIOGRAPHIE.

Le couvercle du sarcophage extérieur *a* est le numéro D 4 du Louvre. Il n'a jamais été publié jusqu'ici, ni attribué à Amenhotep, fils de Hapou. Cependant l'existence de l'objet a été signalée par de Rougé, *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes*, 1880, p. 177.

Le fragment *b* de la paroi latérale droite est le numéro 30 du Musée Égyptien de Grenoble. Il provient de la collection rassemblée au château d'Uriage par le comte de Saint-Ferriol. Il a été publié et attribué à Amenhotep, fils de Hapou, par Moret, *Monuments égyptiens de la collection Saint-Ferriol*, in *Revue Egyptologique*, t. I, 1919, p. 174 à 177, XV et par Tresson, *Catalogue descriptif des antiquités de la salle Saint-Ferriol*, 1933, p. 53 et 54.

Le fragment *c* de la paroi latérale droite est le numéro 105 du Musée de Grenoble. Il provient de la collection Saint-Ferriol. Il a été publié par Moret, *op. cit.*, p. 177 et par Tresson, *op. cit.*, p. 92.

Le fragment *d* de l'angle inférieur gauche a été acheté à Louxor, publié et identifié par Petrie, *Qurneh*, 1909, pl. XXX, 5. Il est conservé aujourd'hui au Musée de l'University College à Londres.

TEXTE ET TRADUCTION N° 40.

Colonne centrale du couvercle *a* :

... le juste scribe du roi qui l'aime, le noble Amenhotep, justifié ...

TEXTE ET TRADUCTION N° 41.

Ligne horizontale du fragment *b* :

. . . l'Osiris noble Amenhotep, justifié . . .

TEXTE ET TRADUCTION N° 42.

Colonne verticale du fragment *b* :



. . . l'Osiris intendant du gros bétail d'Amon dans le Saïd et le Delta, le scribe royal Amenhotep. . .

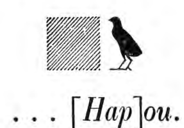
TEXTE ET TRADUCTION N° 43.

Petites colonnes verticales du fragment *b* :

. . . L'Osiris noble prince. . . celui qui joue le rôle de noble irj pʿ·t *à l'occasion des fêtes jubilaires, scelleur du roi du nord, ami unique, le scribe royal Amenhotep, justifié*[1].

TEXTE ET TRADUCTION N° 44.

Colonne verticale du fragment *c* :



. . . [Hap]ou.

---

(1) Ce titre est probablement à rapprocher de celui de [...] (texte n° 8, ligne 2 et commentaire n° 8 *A*).

TEXTE ET TRADUCTION N° 45.

Ligne horizontale du fragment *d* :

. . . le porteur de flabellum à la droite du roi, Amenhotep, justifié.

TEXTE ET TRADUCTION N° 46.

Petite colonne verticale du fragment *d* :

. . . l'Osiris noble Amenhotep, justifié.

B. — SARCOPHAGE INTÉRIEUR.

PLANCHE XIV.

Le sarcophage intérieur d'Amenhotep devait avoir environ o m. 45 de haut, 2 mètres de long et o m. 60 de large.

BIBLIOGRAPHIE.

Le fragment de couvercle du sarcophage intérieur *e* porte le numéro 44309 du *Journal d'entrée* au Musée du Caire. Il n'a jamais été publié jusqu'ici, ni attribué à Amenhotep, fils de Hapou. Le *Journal* du Musée mentionne que l'objet a été envoyé de Médinet Habou en 1913. G. Daressy, qui fit cette expédition, n'a pu me donner aucune indication sur les conditions dans lesquelles on découvrit le monument.

Le fragment *f* de la paroi latérale droite est le numéro 106 du Musée de Grenoble. Il provient de la collection Saint-Ferriol. Il a été publié par Moret, *op. cit.*, p. 177 et par Tresson, *op. cit.*, p. 92 et 93.

Le fragment *g* est le numéro 107 du Musée de Grenoble. Il provient de la collection Saint-Ferriol. Il a été publié par Moret, *op. cit.*, p. 178 et par Tresson, *op. cit.*, p. 93.

Le fragment *h* est le numéro 3059 des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Il a été acheté en 1907 à Gizeh chez l'antiquaire Cheikh Ali. Il a été publié et attribué à Amenhotep, fils de Hapou, par Speleers, *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire,* 1923, n° 118, p. 35 et 131.

Le fragment *i* est le numéro 108 du Musée de Grenoble. Il provient de la collection Saint-Ferriol. Il a été publié par Moret, *op. cit.*, p. 178 et par Tresson, *op. cit.*, p. 93. Sa position sur la planche XIII est incertaine.

TEXTE ET TRADUCTION N° 47.

Colonne centrale du couvercle, *e* :

... *l'Osiris, le noble Amenhotep* ...

TEXTE ET TRADUCTION N° 48.

Ligne latérale droite du couvercle, *e'* :

... *l'Osiris, le scribe royal, scribe des recrues, Amenhotep* ...

TEXTE ET TRADUCTION N° 49.

Ligne latérale gauche du couvercle, *e''* :

... *le scribe royal, cérémoniaire d'Amon, Amenhotep, justifié* ...

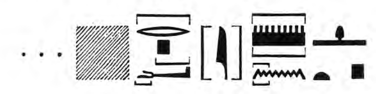
TEXTE ET TRADUCTION N° 50.

Colonne verticale du fragment *f* :

... *le noble prince, premier ami, aimé de son maître, le scribe royal Amenhotep* ...

TEXTE ET TRADUCTION N° 51.

Petites colonnes verticales du fragment *f* :



... *le noble Amenhotep.*

TEXTE ET TRADUCTION N° 52.

Colonne verticale du fragment *g* :

... *chef des prophètes d'Horus Khentkheti* ...

TEXTE ET TRADUCTION N° 53.

Colonne verticale du fragment *h* :

. . . *le porteur de flabellum à la droite du roi, le noble Amen*[*hotep*] . . .

TEXTE ET TRADUCTION N° 54.

Petite colonne verticale du fragment *h* :

. . . *le noble, le juste scribe du roi qui* (*l'*)*aime*. . .

TEXTE ET TRADUCTION N° 55.

Colonne verticale du fragment *i* :

. . . *du maître* (*des Deux Terres*) . .

CHAPITRE V.

REPRÉSENTATION D'AMENHOTEP

DANS LE TOMBEAU DU VIZIR RAMOSÉ.

PLANCHE XII.

Ramosé, qui fut gouverneur de Thèbes à la fin du règne d'Aménophis III et au début de celui d'Aménophis IV, se fit construire la plus belle sépulture de Gourna. À gauche, en entrant dans la salle large à colonnes, au registre supérieur de la paroi sculptée, se trouvent représentés ceux des hauts fonctionnaires du royaume qui furent les plus chers amis du vizir. Parmi ces personnages, Amenhotep, fils de Hapou, est facilement identifiable par ses titres et certains détails de sa personne (pl. XII). En face du vizir Ramosé qui mentionne «les collègues qui sont dans la Nécropole» dans un texte mutilé gravé au-dessus de lui, Amenhotep est assis dans un fauteuil, devant un guéridon abondamment chargé d'offrandes. Le costume d'Amenhotep est celui qu'il porte dans les deux représentations symétriques de la troisième chapelle latérale droite de son temple funéraire (fig. 30)[1]. La perruque, les bracelets, le collier et le sceptre portés par le personnage du tombeau de Ramosé se retrouvent dans les images peintes du temple du scribe royal. Mais la représentation sculptée pour Ramosé apporte sur Amenhotep un renseignement nouveau. Pour la première fois, nous trouvons au côté d'Amenhotep une petite femme assise sur un tabouret, en train de sentir une fleur de nénuphar. La chose est d'autant plus curieuse qu'aucun des textes réunis dans ce volume ne mentionne l'existence d'une épouse ou d'une fille d'Amenhotep. Par ailleurs, de toutes les femmes figurées dans la sépulture de Ramosé

[1] Robichon et Varille, *Le temple, du scribe royal Amenhotep fils de Hapou,* t. I, 1936, XXXVIII.

auprès de leurs enfants, époux ou frères, la femme accompagnant Amenhotep est la seule qui soit traitée à une échelle réduite et laissée dans un complet anonymat. Ce ne doit pas être Itou, la mère d'Amenhotep, car elle aurait

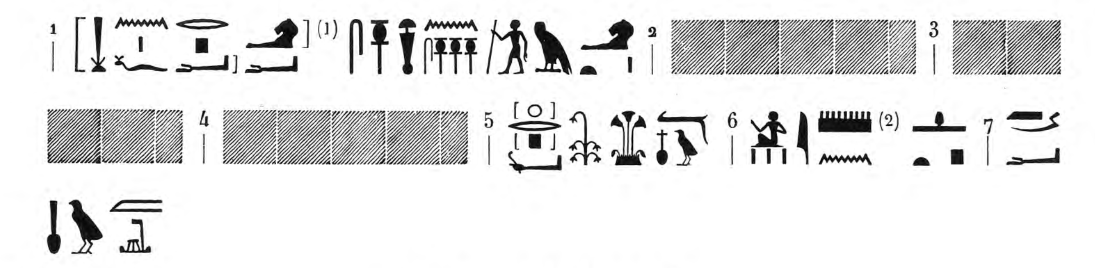


Fig. 30. — Représentations d'Amenhotep dans son temple funéraire.

certainement une légende hiéroglyphique, étant donnés les témoignages de piété filiale que son fils paraît lui avoir montrés (texte n° 14, col. 7). Par contre, il peut s'agir d'une enfant du scribe royal ou d'une concubine de basse extraction. Sans une documentation plus complète, l'identification de cette femme restera impossible.

TEXTE N° 56.

Légende d'Amenhotep, en sept colonnes :



TRADUCTION N° 56.

1 [*Son collègue le noble prin*]*ce, premier ami*(3) *parmi les amis, grand en avant des* 2 . . . 3 . . . 4 . . . 5 *administrateur du Saïd et du Delta*(4), *gouverneur des recrues* 6 *Amenhotep* 7 *justifié dans la Nécropole*(5).

(1) Voir pl. XII. Le texte a été restitué d'après la légende de l'intendant memphite Amenhotep, que le vizir Ramosé comptait, ainsi que le fils de Hapou, parmi les relations dont il tirait vanité et qu'il tint à faire figurer dans sa tombe.

(2) Le nom d'Amon a été martelé, puis restauré.

(3) On retrouve le titre de «premier ami» sur le sarcophage intérieur d'Amenhotep (texte n° 50).

(4) Comparer à ce titre celui de *chef du Saïd et du Delta* (texte n° 3, ligne 3).

(5) Puisqu'Amenhotep, fils de Hapou, est qualifié de , il est intéressant de signaler, pour l'histoire de l'art, que la décoration de la paroi du tombeau du vizir Ramosé sur laquelle on l'a figuré, est postérieure à l'an XXXI d'Aménophis III, date de la mort du scribe royal.

CHAPITRE VI.

BIOGRAPHIE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

En dehors des renseignements généraux donnés sur Amenhotep, fils de Hapou, dans les différentes histoires d'Égypte, plusieurs essais lui ont été spécialement consacrés. Ce sont les études suivantes, établies pour la plupart sur une assez pauvre documentation : Sethe, *Amenhotep der Sohn des Hapu*, in *Ægyptiaca, Festschrift für Georg Ebers*, 1897, p. 107-116; Wiedemann, *Menschenvergötterung im alten Agypten*, in *der Urquell*, VII, 1897, p. 289-299; Maspero, *Comment un ministre devient dieu en Égypte*, 1902, in *Causeries d'Égypte*, p. 221-228; Sethe, article *Heroes and Hero-gods*, in *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, VI, 1913, p. 651; Dawson, *Amenophis, the son of Hapu*, in *Ægyptus*, VII, 1926, p. 113-138; avec quelques modifications sous le titre « *A man who became a god* », in *The Bridle of Pegasus*, 1930, p. 49-79.

À la fin de ce recueil d'inscriptions, je voudrais essayer à mon tour de dégager les étapes de la vie d'Amenhotep, les grandes lignes de son œuvre, les traits les plus saillants de sa personnalité et ses idées maîtresses. Je n'ignore pas les multiples difficultés que présente cette tâche. Une biographie critique, faite d'après des textes égyptiens pêche toujours par une sécheresse excessive, à cause de la nature même des documents dont nous disposons. Les renseignements que nous fournissent les inscriptions pharaoniques sont loin d'être précis; une œuvre considérable est parfois mentionnée en quelques mots seulement. Par ailleurs, il faut se méfier d'une documentation due au hasard des découvertes archéologiques. Mais cette documentation, si concise soit-elle, n'est pas uniquement formée d'éléments squelettiques. En examinant avec une certaine minutie les textes laissés par Amenhotep, on pourra parfois retrouver l'homme, la façon dont il s'est conduit et les grandes pensées de son esprit.

Les inscriptions relatives à Amenhotep offrent presque toutes un mélange de documents religieux et de documents biographiques; elles présentent une

partie conformiste à côté d'une partie plus personnelle. Nous dirons quelques mots des textes religieux en étudiant les idées d'Amenhotep. Quant aux textes biographiques composés soit de séries d'épithètes laudatives, soit d'énumérations de titres effectifs et honorifiques, soit enfin de commentaires historiques proprement dits, nous allons essayer d'en tirer les grandes lignes de la vie de notre personnage.

Amenhotep vit le jour à Athribis, ville importante du Delta située sur un des bras du Nil et capitale du nome de Kom-our [1]. Comme un grand nombre de personnages appelés Amenhotep, on le surnomma Houi; et c'est sous ce dernier nom qu'il fut le plus connu de ses contemporains. La date de sa naissance doit être placée sous le règne de Thoutmès III, puisque Amenhotep nous dit qu'il est octogénaire sur une de ses statues certainement antérieure à sa mort survenue en l'an XXXI d'Aménophis III [2]. Ses parents, le sieur Hapou [3] et la dame Itou [4] étaient de modeste origine [5]. Son père paraît n'avoir été qu'un simple scribe [6]; il est généralement désigné comme [hiéroglyphe] «*maître*», expression que l'on appliquait volontiers à des gens peu titrés pour les rattacher à une classe plus élevée de la société. Le fait qu'Amenhotep, arrivé aux honneurs, ait songé à donner à son père une nouvelle sépulture [7] montre

---

[1] La liste des publications consacrées aux monuments provenant de ce site est donnée par Porter and Moss, *Topographical Bibliography*, IV, Lower and Middle Egypt, 1934, p. 65 à 67.

[2] Ayant plus de 80 ans (texte n° 1) au moment de son décès survenu en l'an XXXI d'Aménophis III (texte n° 27), Amenhotep vécut au moins 49 ans sous les règnes des ancêtres de ce souverain, Thoutmès IV, Aménophis II et Thoutmès III. Si l'on admet, avec Meyer, *Geschichte des Altertums*, t. II, 1, 1928, p. 608, qu'Aménophis III est mort vers 1370 avant J.-C. dans la trente-sixième année de son règne, Amenhotep fils de Hapou, décédé en 1375, dut naître au plus tard en 1455, à la fin du règne de Thoutmès III.

[3] Textes n°s 1, 1 et 11; 8, 3; 13, 9; 27, 3; 35; 38; 39.

[4] Textes n°s 1, 11; 2; 13, 9.

[5] Notre Amenhotep n'est pas à rattacher à une famille de «fils royaux d'El-Kab». Gauthier, *Variétés historiques*, I, in *Annales du Service*, t. X, 1910, p. 198, confond un certain Amenhotep «surnommé Hapou» avec Amenhotep «fils de Hapou». Voir, à ce propos, la remarque de Kees, *Die Königin Ahmes-Nefretere als Amonspriester*, in *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philol.-Hist. K. Altertumswissenschaft*, Neue Folge, t. II, Nr. 6, 1937, p. 118, note 4.

[6] Texte n° 35.

[7] Texte n° 14, colonne 7.

d'une façon éloquente ses origines roturières. Amenhotep ne dut ainsi presque rien à sa famille; il semble avoir acquis sa position par son propre mérite. L'accession des petites gens aux plus hautes fonctions de l'Etat ne fut d'ailleurs pas chose exceptionnelle sous la XVIIIe dynastie; dernièrement encore, les fouilleurs du Metropolitan Museum de New-York en donnaient une preuve éclatante en découvrant à Gourna la pauvre tombe des parents de Senmout, le célèbre ministre des travaux publics et grand favori de la reine Hatchepsout [1].

Nous ne savons rien sur l'enfance et la jeunesse d'Amenhotep. Il dut commencer sa carrière comme simple scribe à Athribis, si l'on en juge par l'attachement qu'il garda pour sa ville après l'avoir quittée. Ce fut seulement Aménophis III qui le mit en vedette et lui fit gravir l'échelle des dignités. Nous ne pouvons suivre l'élévation progressive d'Amenhotep qu'à partir de ce règne, sa grande biographie se réduisant aux détails de trois promotions qu'il dut à Aménophis III [2]. Les premiers témoignages certains de l'activité d'Amenhotep nous le montrent ayant dépassé la cinquantaine, en pleine maturité.

Le cadre de la carrière d'Amenhotep nous est donné par l'énumération de ses titres [3]. Or, dans l'état actuel de l'égyptologie, rien n'est plus difficile que d'attribuer à de tels titres leur exacte valeur car l'étude de la hiérarchie des fonctionnaires pharaoniques en est encore à ses débuts. Ils est délicat de rendre des titres anciens dans une langue moderne, l'origine philologique d'un terme ne donnant pas nécessairement la valeur juridique de ce terme aux différentes phases de son évolution. Le titre de connétable, premier office de la maison royale ne vient-il pas de *comes stabuli*, et la fonction de maréchal, dignité la plus élevée de la hiérarchie militaire ne tire-t-elle pas son origine du mot germanique *marahskalk*? Pourtant une traduction littérale de ces deux termes

---

[1] Winlock, Lansing and Hayes, *The Egyptian Expedition*, 1935-1936 in *Section II of the Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, 1937.

[2] Texte n° 13. Première promotion : ligne 12. Seconde promotion : ligne 13. Troisième promotion : ligne 15.

[3] On trouvera à la fin de ce volume la liste complète des titres d'Amenhotep, classés dans l'ordre alphabétique, avec références aux textes où ils se présentent. Grâce à ce répertoire, on pourra constater la fréquence d'un titre, indication qui n'est pas sans valeur pour évaluer l'importance d'une fonction, étant donné le nombre des monuments d'Amenhotep qui nous sont parvenus.

par «comte de l'étable» et «serviteur chargé des chevaux» donnerait une idée absolument fausse de leur valeur moderne. Il en est de même en ancien égyptien, mais il faudrait des volumes pour préciser l'origine des titres et en tracer l'histoire. Nous n'aborderons pas ici ces questions d'ensemble, mais nous nous efforcerons dans la mesure du possible de souligner ce que nos inscriptions apportent de nouveau sur la nature des différentes fonctions exercées par Amenhotep.

Notre personnage est avant tout connu comme *noble prince, scribe royal*. De façon analogue, nous appellerions tel ministre «Son Excellence, le Docteur X». Pour désigner une haute personnalité politique, on affectionne toujours quelques-uns de ses titres qui finissent par être inséparables de son nom.

Si nous suivons l'ordre des trois promotions donné dans sa grande biographie, Amenhotep fut d'abord *scribe royal sous les ordres (directs) du souverain*[1]. Comme titulaire de cette fonction, Amenhotep semble avoir parfait ses connaissances livresques. «*Je pénétrai alors dans la littérature religieuse*», nous dit-il «*et je vis les travaux utiles de Thot*». Or, nous savons, de multiples sources, que Thot était le créateur du langage et de l'écriture, le géomètre qui donne l'orientation et les plans, le détenteur du cadastre de l'Égypte considérée comme la propriété des dieux.

Après avoir été *scribe royal sous les ordres du souverain*, Amenhotep fut promu *scribe royal à la tête des recrues*[2], titre souvent abrégé en *scribe des recrues*[3]. On l'appelle une fois *gouverneur des recrues*[4]. Comme tel, il paraît avoir joué le rôle d'un véritable ministre du cens dont dépendait la population entière de l'Égypte. C'est lui qui levait les classes de jeunes adultes pour les placer dans l'armée et dans la police. Le recrutement se faisait suivant la densité ethnique des domaines et chaque vieillard avait le droit de garder auprès de lui son fils aîné pour faire prospérer le patrimoine familial. Les vides dans les rangs inférieurs des

(1) Texte n° 13, ligne 12.
(2) Texte n° 13, ligne 13.
(3) Textes n°s 1, 1 et 10; 3, 4; 8, 3; 9; 11, 2; 12; 47.
(4) Texte n° 55.

compagnies militaires étaient comblés grâce aux prisonniers capturés sur les champs de bataille.

Comme chef de la conscription, Amenhotep semble avoir exercé un rôle stratégique important. Il organisa une surveillance minutieuse des deux déserts bordant la vallée du Nil pour vérifier les allées et venues des Bédouins rôdeurs. Il couvrit la côte du Delta de troupes en liaison avec les équipages de la marine royale dont il assumait le commandement. Il assurait ainsi la sécurité la plus absolue à l'intérieur du pays. Amenhotep prit également part à une expédition victorieuse contre des Nubiens révoltés de Sehel et c'est probablement à cette occasion qu'il fit graver son image à Bighé où on le désigne comme *gouverneur des soldats du maître des Deux Terres*[1].

En tant que *scribe des recrues*, Amenhotep n'est pas seulement *scribe des soldats du maître des Deux Terres*[2], il place également les jeunes adultes dans des fonctions civiles. A l'occasion du premier jubilé trentenaire de son souverain, il modifie le statut des gens de Thèbes qui étaient assujettis au domaine royal pour les consacrer à jamais dans leur descendance au dieu de Karnak. Il opère une révision générale du domaine d'Amon et met en place des prêtres *ouâb*[3]. Il est nommé par le roi *cérémoniaire d'Amon*[4] et il remplit les obligations qu'imposaient les apprêts de tous les festins sacrés. Je croirais volontiers que le titre de *intendant du gros bétail d'Amon dans le Saïd et le Delta*[5], permettait à Amenhotep d'organiser les grandes distributions de vivres que le souverain faisait au premier des dieux d'Égypte, permettant ainsi de subvenir aux besoins de son clergé.

Amenhotep pouvant disposer de la totalité de la main-d'œuvre égyptienne, sa troisième promotion au poste d'architecte, ministre des travaux publics, nous apparaît comme la suite logique de sa promotion à la fonction de scribe royal à la tête des recrues.

(1) Texte n° 25.
(2) Texte n° 33.
(3) L'architecte de Thoutmès III, Minmosé, disposait également de certains postes du clergé : «On me donna des fonctions de prophètes et de prêtres *ouâb* dans ces temples où j'avais dirigé les travaux». Drioton, *Rapport sur les fouilles de Medamoud* (1926), *Les Inscriptions*, 1927, p. 54-56.
(4) Textes n°s 2; 17, 13; 21, 2; 48.
(5) Textes n°s 2; 42.

Le souvenir le plus tangible de l'œuvre accomplie par Amenhotep durant le règne d'Aménophis III nous est assurément fourni par les très nombreux édifices dont nous lui devons les projets et la réalisation. En qualité de *chef de tous les travaux du roi*[1], Amenhotep fut le principal artisan du nouveau visage que prit alors Thèbes[2]. Certes, il reste assez discret sur les monuments dont il fut l'auteur; nulle part nous n'en trouvons la liste. Il se contente seulement de nous donner quelques détails sur les deux entreprises les plus extraordinaires accomplies sous sa direction : le transport d'Héliopolis à Thèbes des fameux colosses de Memnon et celui de la gigantesque statue du Xe pylône de Karnak. Nous avons ainsi la preuve absolue de son activité architecturale au temple funéraire d'Aménophis III et au grand temple d'Amon de Karnak. Mais nous pouvons déduire de son seul titre de qu'il dut prendre la part la plus active à tous les grands travaux thébains de l'époque : le temple de Mout et celui de Khonsou à Karnak, le temple de Louxor, la cité royale de Malgata, etc. D'ailleurs, la découverte de statues d'Amenhotep au temple de Mout (Statue F) et à l'extrémité nord de l'allée de sphinx reliant Louxor à Karnak (Statue G), souligne le rôle qu'il joua dans la construction de ces monuments nettement datés de l'époque d'Aménophis III.

Au temps de la XVIIIe dynastie, il n'y avait pas de métier proprement dit d'architecte. On donnait le titre à quelque haut personnage, lettré, grand prêtre ou vizir, par suite des prérogatives spéciales que lui valaient ses fonctions et qui lui permettaient d'exercer l'art de bâtir dans des conditions particulièrement heureuses. En confiant son ministère des travaux publics à un homme de science, ayant une profonde connaissance des principes religieux de l'ancienne Égypte, Aménophis III n'ignorait pas que les aspirations spirituelles de son peuple devaient dicter à l'architecte le plan général, la distribution intérieure, l'étendue et la richesse des édifices qu'il avait à construire. En attribuant cette fonction à un gouverneur des recrues qui avait fait ses preuves, il savait que pour réaliser les plus immenses travaux, il fallait une importante main-d'œuvre. Son programme architectural, dominé par le goût du colossal,

---

(1) Textes n°s 13, 15; 17, 12. Aussi «chef de travaux» : Textes n°s 2 et 11, 3.

(2) Voir Varille, *Thèbes sous Aménophis III, en préparation* [cf. ci-dessus, p. 157, J.V.].

ne pouvait être accompli que par le gigantesque effort d'une nation toute entière qu'il fallait mobiliser rapidement aux époques les plus favorables.

C'est à la fois par son titre de gouverneur de recrues et par celui d'architecte qu'Amenhotep eut une place exceptionnelle dans l'organisation du premier jubilé d'Aménophis III. À l'occasion du trentième anniversaire de leur accession au trône, les rois célébraient leur fête Sed qui semble avoir marqué l'étape principale de la vie pharaonique[1]. Tous les habitants de l'Égypte prenaient la part la plus active à la préparation de ce jubilé qui motivait l'édification d'importantes constructions et l'érection de nombreuses statues royales et divines. Les fêtes proprement dites donnaient lieu à de longues cérémonies dont quelques épisodes sont figurés sur les parois des temples et des tombeaux, mais dont les détails sont encore mal connus. D'après certaines représentations, et à en juger par de trop rares allusions dans les textes, le souverain et les grands de sa cour devaient jouer une série de drames analogues aux «mystères» de notre Moyen Age, rappelant les conditions dans lesquelles Osiris et son fils Horus devinrent en quelque sorte des prototypes de pharaon. Ce désir de matérialiser la légende et d'en donner au peuple une évocation vivante remonte à une époque antérieure aux premières dynasties. Depuis lors, et pendant toute la durée pharaonique, ces festivals gardèrent leur programme traditionnel. Mais les conditions brillantes offertes par le règne d'Aménophis III ne devaient pas manquer de donner à la célébration de ces cérémonies un maximum d'éclat. Nous devons nous figurer Amenhotep et ses contemporains comme les acteurs de fêtes grandioses. Sans doute Amenhotep tira-t-il de quelque rôle joué dans un drame historique son titre occasionnel de *celui qui joue le rôle de noble iry-pʿ·t à l'occasion du jubilé trentenaire*[2], en représentant un *noble iry-pʿ·t préposé au Palais blanc de Geb*[3] dans une scène où le pharaon descendant d'Horus faisait

---

(1) Aux temps les plus lointains de l'Égypte préhistorique, les rois étaient déposés, et peut-être même tués, après une trentaine d'années de règne; ils pouvaient ainsi gagner l'autre monde dans la plénitude de leurs forces. La fête Sed est une survivance de cette coutume barbare : elle reconstitue sous forme de drames symboliques la mort, la renaissance et le couronnement du pharaon resté longtemps sur le trône.

(2) Texte n° 43.

(3) Texte n°s 8, 2.

reconnaître la légitimité de sa royauté (1). Sans doute dut-il également sa qualité honorifique de [hiéroglyphe] *canalisateur* (2) à quelque fonction analogue.

Ce fut surtout la préparation de ces festivités qui exigea d'Amenhotep un débordement d'activité. Nous avons déjà vu que les apprêts du jubilé nécessitèrent pas ses soins un inventaire des biens d'Amon et une modification du statut du personnel attaché au domaine royal. À Soleb, nous assistons à l'inauguration d'importants monuments par le pharaon et son architecte, en présence de la reine, des princesses, du vizir Ramosé et des grands courtisans. Amenhotep, qui est figuré au côté d'Aménophis III, en train de consacrer ces édifices, en était à coup sûr l'auteur. Le zèle extrême qu'Amenhotep déploya dans l'organisation de la première fête Sed lui valut de la part du roi les plus hautes récompenses.

À côté de ses deux titres principaux de ministre du cens et de ministre des travaux publics, Amenhotep se vit attribuer d'autres titres secondaires.

Parmi ceux-ci, nous avons déjà parlé du titre d'*intendant du gros bétail d'Amon pour le Saïd et le Delta* et de celui de *cérémoniaire d'Amon*. Nous les avons rapprochés tous deux de la fonction du scribe des recrues. Pour le premier titre, Amenhotep assurait l'alimentation du dieu et de son personnel; pour le second, il pouvait disposer de la main-d'œuvre nécessaire à l'organisation des fêtes. Mais ce dernier titre de *cérémoniaire* peut également se rattacher au poste de ministre des travaux publics. La préparation des fêtes d'Amon nécessitait dans ses temples d'importants préparatifs architecturaux, déplacement d'objets lourds, aménagement de reposoirs, d'échafaudages et d'estrades diverses. Il n'est donc pas surprenant de voir la conduite de panégyres d'Amon confiée à un architecte. Par ailleurs, la forte culture religieuse d'Amenhotep et sa parfaite connaissance des moindres détails du culte ne pouvaient que faciliter la préparation de la partie rituelle et scénique des cérémonies.

(1) Au sujet de l'héritage du pouvoir royal d'Osiris contesté à son fils Horus par Seth, frère d'Osiris, lire les amusantes histoires, racontées dans l'esprit d'un Offenbach, qui ont été récemment publiées par GARDINER, *The Library of A. Chester Beatty, Description of hieratic papyrus with mythological story*... *1931*.

(2) Texte n° 30, 2 et commentaire n° 30 *A*.

Quant au titre [hiéroglyphes] *administrateur du domaine de la fille du roi et femme du roi Satamon, vivante* (1), on ne saurait en nier l'importance, étant donnée la place qu'il occupa dans les titulatures d'Amenhotep et son attestation assez fréquente. Mais, vu le peu de renseignements que l'on possède sur l'identité de Satamon et sa parenté avec Aménophis III, on ne saurait apprécier en quoi consistait exactement l'intendance des biens de cette royale personne.

Pour terminer l'énumération des fonctions d'Amenhotep, il faut encore citer les deux titres de [hiéroglyphes] *chef du grand corps militaire Menfit* (2) et de [hiéroglyphes] *prêtre Sem dans la Maison d'or* (3), qui peuvent avoir été occasionnels et d'importance plutôt minime si l'on en juge par le fait qu'ils ne sont attestés qu'à la fin d'une longue titulature. Le premier de ces titres est vraisemblablement à rattacher au rôle joué par Amenhotep dans l'organisation de l'armée. Le second est un titre religieux qui peut être rapproché de l'activité architecturale de son possesseur. La multiplicité des sens de l'expression [hiéroglyphes] « atelier pour la décoration en métaux précieux des statues divines, chambre funéraire, partie d'un Sérapéum, etc. » (4), ne permet guère de préciser en quoi consistait la fonction de *Sem*, exercée par Amenhotep (5). Il semble difficile d'admettre que [hiéroglyphes] puisse désigner, dans ce cas, un simple atelier pour la fabrication d'objets sacrés. Ne doit-on pas voir, de préférence, dans cette *Maison d'Or*, un monument cultuel d'un Apis memphite (6)?

(1) Texte n° 2. Aussi «administrateur du domaine de la grande fille royale» : Textes nos 3, 4; 17, 5; «grand intendant» : Textes nos 24, 1; 34.

(2) Texte n° 17, colonne 17.

(3) Texte n° 17, colonne 16.

(4) GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, t. IV, 1927, p. 78 et suiv.

(5) Une statue de calcaire d'un «Ptah qui est en avant de la Maison d'Or» [hiéroglyphes], portant les noms d'Aménophis III, est aujourd'hui au Musée de Turin (Abb. cav. GAZZERA, *La Descrizione dei monumenti egizi del R. Museo, continenti legendi reali*, p. 19-20, pl. IV, fig. 6 = MASPERO, in *Recueil de Travaux*, t. III, 1882, p. 126). Cette statue qui porte, tracée à l'encre, l'inscription «1818, Découvert par Jq. Rifaud, sculpteur au cervice (*sic*) de M. Drovetti», peut provenir de Thèbes.

(6) MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, Atlas, 1857, pl. 16, publie la photographie d'une stèle ramesside sur laquelle est figuré un scribe royal en train d'accomplir, devant un Apis, le rite de «l'ouverture de la bouche dans la Maison d'Or» [hiéroglyphes].

Le titre [hieroglyphs] aurait alors une valeur plus digne de notre personnage. Mariette, qui découvrit à Saqqâra le tombeau d'un Apis mort sous Aménophis III [1], ne nous a-t-il pas livré les ruines d'un édifice érigé par Amenhotep, où dans lequel ce dernier aurait joué un grand rôle occasionnel, au cours d'une cérémonie?



Fig. 31. — Le serpent d'Athribis. (Musée du Caire).

Il faut donner une place toute spéciale au titre [hieroglyphs] *chef des prophètes d'Horus Khent Kheti, maître de Kem-our* [2], qu'Amenhotep dut sans doute à l'estime des habitants de sa ville natale. Nous ignorons s'il occupa dans sa jeunesse quelque place dans le clergé de son dieu local, mais nous savons par l'inscription dorsale de sa grande statue biographique avec quelle vigilante énergie Amenhotep se consacra à l'embellissement d'Athribis. Il agrandit la ville; y creusa deux bassins aux rives diaprées de fleurs. Il augmenta les offrandes journalières d'Horus Khent Kheti et décora son temple; probablement doit-on à Amenhotep la belle statue de granit figurant l'agathodaemon d'Athribis (fig. 31) qui se trouve aujourd'hui au Musée du Caire [3]. Comme fils particulièrement illustre d'Athribis, ses concitoyens rattachèrent sans doute Amenhotep à leur localité en lui décernant un titre religieux qui dut avoir surtout une valeur honorifique.

[1] Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum*, in *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, n° 5, Mai 1855, p. 47; n° 6, Juin 1855, p. 1; Maspero, *Le Sérapéum de Memphis par Mariette-Pacha, publié d'après le manuscrit de l'auteur*, t. I, 1882, p. 65, 117 et 124.

[2] Textes n°s 1, 10; 2; 3, 13; 17, 14; 51.

[3] Mariette, *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, 1889, pl. 63 *b* = Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, 1908, p. 137, n° 240.

L'examen des différentes fonctions exercées par Amenhotep nous le présente comme un grand homme d'État. Sa formation de scribe royal l'avait rendu capable de dominer les comptes les plus complexes, de résoudre les problèmes mathématiques et mécaniques les plus difficiles, de dresser les plans architecturaux d'édifices gigantesques. C'est pourquoi nous le voyons cumuler des situations au premier abord aussi variées que celles d'organisateur du cens, de grand intendant et de ministre des travaux publics, toutes fonctions véritablement gouvernementales. Il ne faut certes pas négliger la part des événements dans sa grande fortune politique. Pour donner sa mesure, Amenhotep bénéficia des conditions les plus magnifiques offertes par un règne pharaonique : trente années presque totalement pacifiques et la concentration à Thèbes de tous les revenus d'un empire s'étendant de l'Euphrate au centre de l'Afrique. Mais les historiens ont trop souvent tendance à exagérer l'importance du milieu au détriment de l'action personnelle de l'individu. S'il sut profiter des circonstances, quelles que fussent même ses aptitudes administratives, Amenhotep dut avant tout sa réussite à son génie. C'est sa science et son jugement qui firent de lui l'homme d'État le plus brillant qu'un roi d'Egypte eut jamais à ses côtés.

Nous avons vu le rôle joué par Amenhotep dans les manifestations artistiques, dans les fêtes publiques et les cérémonies religieuses, en un mot, dans tout ce qui pouvait rapprocher les hommes formant l'élite de son époque et les faire communier dans une même vie intellectuelle et morale. Mais est-il possible de discerner les traits principaux de la personnalité d'Amenhotep, malgré les millénaires qui nous séparent de lui?

Il n'est peut-être pas téméraire de dire qu'Amenhotep se présente à nous comme un homme bien équilibré chez qui toutes les facultés se combinent en une synthèse harmonieuse. Dans la mesure où il est légitime d'admettre que l'état physique a son retentissement sur l'ensemble du caractère, il est juste de souligner la forte constitution présentée par Amenhotep dans ses statues et de lui attribuer un tempérament un peu sanguin, sans grande nervosité, mais avec un surplus d'énergie à dépenser. Le fait est d'ailleurs, semble-t-il, confirmé par les textes qui nous montrent Amenhotep comme un homme bienveillant, qui se laisse approcher, qui aime à se documenter sans se laisser importuner, qui est habile et serviable,

mais dont, malgré la douceur, l'implacable volonté finit toujours par s'imposer.

L'un des aspects les plus saillants de la vie psychologique d'Amenhotep, c'est qu'elle s'appuie sur la conscience d'une très haute valeur personnelle. La chose pourrait nous surprendre si nous n'étions pas en Orient où la vanité, stimulée par la réussite, prend parfois les formes les plus naïves. Vivant à la Cour, ayant libre accès aux appartements royaux, beaucoup plus âgé que son souverain, Amenhotep, fils de Hapou, peut se vanter à juste titre d'avoir entretenu avec Aménophis III des relations très familières. Il sait qu'il doit à son talent les plus hauts titres honorifiques de *scelleur du roi du nord*, de *premier ami des amis*, et de *porteur de flabellum à la droite du roi*. Il n'ignore pas que son prestige au palais est parfaitement justifié par l'étendue de sa culture et son œuvre magnifique.

Son intelligence était grande et on peut apprécier combien il l'avait vive et variée en mesurant la difficulté des entreprises qu'il a réussies, la quantité des questions qu'il a abordées et la rapidité avec laquelle il a su vaincre les plus grands obstacles. Son génie inventif combine l'intérêt qu'il porte aux problèmes, l'imagination et le champ de ses connaissances. Son intelligence est cohérente, féconde; elle n'est point seulement restée celle d'un scribe érudit : elle a su créer.

Amenhotep se réclame d'un programme constructif dans tous les domaines de l'intelligence, que ce soit dans les arts, la philosophie ou la politique. Il ne veut pas détruire l'ordre acquis, mais le faire évoluer en cherchant à adapter les choses et les gens aux nécessités du présent et de l'avenir. C'est ainsi du moins que je comprends l'apparente contradiction entre le passage où Amenhotep se désigne comme «*un homme qui ne veut rien changer aux coutumes qui existent depuis les temps les plus lointains, ignorant qu'il est de leur raison d'être*»[1] et l'affirmation qu'il émet avec brutalité comme la formule même de son programme architectural : «*Je n'ai pas cherché à imiter ce qui avait été fait auparavant*[2]». En penseur et en véritable artiste, il se base sur la leçon du passé sans exclure l'indépendance et l'originalité. Il connaît

[1] Texte n° 13, ligne 8.
[2] Texte n° 13, ligne 16.

l'œuvre des ancêtres, mais il n'est pas l'esclave du traditionalisme et il place très haut le rôle de l'imagination.

Au point de vue moral, Amenhotep paraît avoir adopté la doctrine de Maʿt, qui exalte la Justice et la Vérité comme fondement de la vie sociale. Il est parmi les favoris qui pratiquent le culte de Maʿt. A cette déesse il doit tout : c'est elle qui lui a valu la faveur royale; grâce à elle, il est devenu vieux. Qu'il s'attache à cette règle de Droiture et à cette conception de l'idéal individuel, c'est ce qui ne surprend point sous le règne d'un Aménophis III qui s'efforça de répandre cette philosophie. Sans doute même, celle-ci fut-elle imposée par le souverain en personne qui fit rentrer le nom de Maʿt dans deux de ses noms protocolaires Khaemaʿt et Nebmaʿtrêʿ. Les grands de la Cour, et spécialement Amenhotep, en soulignant leur attachement à Maʿt ne faisaient qu'approuver une des convictions philosophiques les plus chères à leur souverain.

Dans le domaine religieux, plusieurs de nos textes dénotent chez Amenhotep une rare connaissance du dogme, du culte et des rites. Ces notions étaient d'ailleurs indispensables à un architecte qui avait à bâtir les temples des dieux et à diriger les cérémonies. À première vue, la foi d'Amenhotep nous apparaît comme une croyance un peu mécanique due à son milieu social. Du moins, aux yeux du peuple, Amenhotep paraît-il avoir adopté des principes religieux remplis de contradictions mais qui, légués par un passé vénérable, restaient sacrés parce qu'ils étaient impénétrables. Il dut accepter cet entassement d'idées disparates, réunies pêle-mêle par les collèges de prêtres, qui formait pour le vulgaire le «métafouillis» si caractéristique de l'ancien esprit égyptien.

Par son nom même, Amenhotep reste dans la tradition amonienne. Amon est pour lui le dieu originel, créateur du monde[1]. Mais il ne néglige pas pour cela les autres divinités de l'Égypte : Osiris, Ptah-Sokari, Anubis, les Ennéades des dieux du Sud et du Nord[2], les déesses adorées au temple de Mout[3] et le Khonsou thébain[4]. Il porte une vénération particulière à Horus

[1] Texte n° 3, colonnes 5 à 13.
[2] Texte n° 13, ligne 1.
[3] Texte n° 17, colonnes 1 à 6.
[4] Textes n°s 20 et 21.

Khent Kheti, patron de sa ville natale [1]. Amenhotep est un conservateur, à cause de sa formation, de ses fonctions et de son âge.

Cependant, si l'on regarde d'un peu près les inscriptions d'Amenhotep, on voit que son conformisme religieux n'est pas absolu. Le scribe royal n'est pas resté totalement insensible au mouvement philosophique de son temps. Il était trop intelligent pour adopter pleinement un principe de moindre effort, une soumission sans critique ni réserve à une religion incapable de satisfaire un grand esprit tel que le sien. On devine déjà chez lui une tendance à se figurer la divinité sous une forme solaire unique, quels que soient ses multiples noms [2]. On sent un effort de la raison pour vaincre une tradition millénaire qui malgré tout demeure encore très forte. D'ailleurs, le fait que les nombreuses représentations d'Amenhotep n'aient pas été détruites par Akhenaten qui se contenta d'y faire effacer le nom d'Amon, prouve bien que le favori d'Aménophis III ne fut pas un ennemi systématique de la nouvelle religion d'Aménophis IV.

Obéissant à une préoccupation remontant aux époques les plus lointaines de l'Egypte pharaonique, Amenhotep ne devait pas manquer d'organiser avec soin le culte de son souvenir. Il mit en pratique sur une très grande échelle ses idées relatives à la vie d'outre-tombe. Si nous ne pouvons pas apprécier la chose d'après la décoration de sa sépulture dont nous ignorons l'emplacement, nous pouvons du moins le faire en examinant les restes de ses deux magnifiques sarcophages, les ruines de son gigantesque temple funéraire et ses nombreuses statues de Karnak.

La récente découverte du temple d'Amenhotep a bien montré la façon dont il voulait qu'on fit «vivre son nom» après sa mort. Nul fonctionnaire n'avait bénéficié avant lui du privilège de se construire un tel édifice. Seuls certains pharaons avaient érigé pour leur propre image des monuments d'une taille comparable à celle du temple d'Amenhotep. La plupart d'entre eux s'étaient contentés de constructions de dimensions bien moindres. Le temple d'Amenhotep, pour ne donner qu'un exemple, est en effet cinq fois plus long que son voisin, le temple de Thoutmès II. En se faisant attribuer

[1] Texte n° 14, colonnes 5 et 6.

[2] Texte n° 1, colonnes 2 à 4.

par son souverain cet édifice grandiose, en dépit de ses origines roturières et contre toute coutume, Amenhotep voulait montrer à ses contemporains qu'il prendrait place au milieu des rois divinisés.

Le temple d'Amenhotep fut achevé peu de temps avant ou après sa mort, car une scène figurée dans une des chapelles latérales de la cour fait allusion à des récompenses données au scribe royal à l'occasion du jubilé trentenaire d'Aménophis III et, par ailleurs, le décret relatif à la fondation funéraire est daté de l'année suivante.

Mais un temple funéraire ne devait pas suffire à garantir au double d'Amenhotep une existence absolument stable dans l'au-delà. La fondation de terrains et d'esclaves attachés à ce monument pouvait tomber en désuétude et c'est d'ailleurs ce qui lui arriva. Aussi valait-il mieux s'assurer une éternelle survie en plaçant quelques-unes de ses statues dans les sanctuaires des plus grands dieux d'Égypte dont elles étaient les hôtes.

On a fréquemment souligné le rôle joué par la statue d'un Égyptien défunt. Elle conserve les traits et le caractère d'un individu; c'est son image véritable qui garde sur terre l'intégrité de ses sens et qui a la nature et les besoins d'un être vivant. À l'origine, on mettait la statue dans la tombe, mais avec le temps, son service funéraire tombait en abandon; aussi de bonne heure admit-on la statue dans les temples, au moins celle des hauts personnages. Au lieu de la chère maigre qu'assurait dans la sépulture quelqu'héritier ingrat, au lieu de la famine dans laquelle des descendants lointains, indifférents et oublieux laissaient un défunt, c'était, pour qui partageait la demeure d'une divinité, la ripaille perpétuelle. Les humains ne laissaient pas mourir de faim les dieux, parce qu'ils les craignaient; habiter un temple était une bonne fortune, — la meilleure garantie d'une survie parfaite. La statue voyait le dieu quand on ouvrait la porte du naos; elle admirait au passage les processions; elle surveillait le va et vient des prêtres et des visiteurs; elle participait aux moindres détails du culte journalier qui devait durer pendant l'éternité; elle respirait les parfums de choix et la fumée des résines odorantes; elle entendait la musique des orchestres sacrés; elle avait surtout l'absolue certitude d'être toujours nourrie à la table du dieu et de trouver sur ses dressoirs les mets les plus délicieux avant que le clergé ne s'emparât de la desserte.

Si l'on en juge par la formule indiquant que telle statue a été placée dans un temple par la faveur du roi [1], on peut supposer que l'on ne mettait point de droit n'importe quelle image de particulier dans la maison divine, mais qu'il fallait pour cela bénéficier d'une faveur toute spéciale. Le roi ne devait attribuer ce bienfait qu'à ses courtisans les plus chers, qu'à ceux avec lesquels il souhaitait passer l'éternité. C'était une place d'élection que celle où furent trouvées deux statues d'Amenhotep : aux pieds d'un colosse de son souverain situé au Nord du Xe pylône de Karnak. Aménophis III conférait ainsi à son favori l'immortalité en sa compagnie. Pour bien comprendre le but des statues de Karnak, il ne faut pas seulement les voir exposées dans un musée ou publiées dans un catalogue; il faut par l'imagination les replacer dans leur milieu, aux endroits des temples fréquentés par le peuple, mais gardés par les dieux. Une sorte de personnel divin était formé par les statues des rois et des particuliers défunts consacrés à Karnak. Il faut évoquer l'existence irréelle de ces statues, les considérer dans leur rôle d'images vivantes. Leur peau de granit ou de calcaire, après avoir emmagasiné aux heures du jour la chaleur solaire, gardait pendant la nuit la tiédeur d'un corps qui respire. Des amis se retrouvaient et discutaient interminablement au clair de lune, comme on le fait encore aujourd'hui en Égypte. Ces entretiens ne nous rappellent-ils pas ceux des deux géants Gog et Magog présentés par Dickens dans *Master Humphrey's clock?*

Étant données les raisons qui motivaient la consécration d'une statue dans un temple, l'exacte position d'une telle image dans un édifice sacré ne doit pas être sans signification. Comme nous connaissons l'emplacement primitif des quatre statues les plus importantes d'Amenhotep, nous devons chercher les motifs pour lesquels chacun de ces monuments a été érigé en un point précis de Karnak.

La grande statue de calcaire (Statue E) occupait naturellement l'endroit le plus passant du temple d'Amon qui était, sous Aménophis III, la cour centrale située derrière le IIIe pylône; la grande biographie du ministre s'offrait

[1] Sur quatre des statues d'Amenhotep (Textes n°s 2, 3, 8 et 11) il est précisé que ces monuments ont été placés dans le temple d'Amon «comme témoignage envers un familier du roi».

ainsi aux regards de tous les visiteurs, qu'ils entrassent par la porte principale du temple ou par les cours méridionales.

En adoptant ce second itinéraire du côté Sud, quiconque pénétrait chez Amon trouvait à sa droite, derrière le Xe pylône, les deux statues du scribe des recrues et de l'architecte (Statues D et E). La chose n'est pas surprenante puisque le plus grand colosse d'Aménophis III, érigé à Karnak par Amenhotep lui-même, se trouvait devant cette porte.

L'établissement devant le VIIe pylône de la statue des quatre-vingts ans (Statue A) paraît, au premier abord, plus difficile à justifier. On peut cependant proposer une explication satisfaisante au choix de cet emplacement. Nous savons, en effet, que le IIIe pylône est une œuvre de l'époque de Thoutmès III. Or, nos calculs nous ont montré qu'Amenhotep avait dû naître pendant le règne de ce roi. N'est-ce point par une délicate attention à l'égard de Thoutmès III qu'Amenhotep aurait fait placer son image, à l'occasion de son jubilé d'octogénaire, devant un monument construit par le souverain au temps duquel il avait vu le jour? S'il en était bien ainsi, le texte de cette statue résumant la vie d'un honnête homme à la fin de sa brillante carrière, prendrait une valeur singulièrement heureuse.

L'étude des statues d'Amenhotep érigées à Karnak souligne la conception exaltée de sa puissance de défunt comme une suite logique de son importance sur terre. Le souverain défunt étant dieu, son premier ministre devient après sa mort une sorte de messager entre les vivants et les puissances célestes. Il se place au-dessus du reste des hommes. Il ambitionne de servir d'intermédiaire entre ceux-ci et les dieux. C'est un individu privilégié, prédestiné à devenir l'instrument de la Providence. Ses fonctions terrestres s'élargissent dans l'au-delà en une mission envers l'humanité.

Sur le socle de ses deux statues du Xe pylône, Amenhotep définit nettement son rôle d'intercesseur entre Amon et le peuple d'Égypte. Or ces deux monuments paraissent avoir joui d'une très grande vénération de la part des visiteurs de Karnak. Nous avons indiqué que chacune de ces statues du scribe royal Amenhotep présentait, au milieu de son papyrus déroulé, des traces de frottement auquel on doit la disparition d'une partie de texte pourtant assez profondément gravé. Legrain n'avait pas manqué de noter la chose et il écrivait à ce sujet : «J'attribue ces usures à la coutume qu'ont encore les

Orientaux de passer la main sur les objets qu'ils vénèrent, icône, statue, mur, habits portés par un prêtre ou cheikh. L'objet est frotté ou lissé par le fidèle... Pour le Mégasgiche, le cheikh guérisseur de Louqsor, après avoir touché l'étoffe qui recouvre son tombeau, on se passe la main sur les yeux, la bouche, les seins et le bas-ventre, et cet acte précède la guérison du malade[1] ». Cette remarque est fort précieuse car, à mon avis, on doit trouver dans la pieuse coutume qui provoqua l'usure de ses statues, l'explication du rôle de guérisseur joué à l'époque ptolémaïque par Amenhotep divinisé.

Ses nombreuses représentations comme dieu de la médecine dans les temples égypto-grecs et l'installation tardive à Deir el-Bahari d'un sanatorium placé sous le patronage d'Amenhotep furent très vraisemblablement motivées par la légende de nombreux miracles accomplis par ses anciennes statues. C'est, je crois, aux vertus curatives de certaines de ces images que, douze siècles après sa mort, Amenhotep, fils de Hapou, dut son entrée définitive au panthéon des dieux égyptiens.

Fama loquax..., quae veris addere falsa
Gaudet, et e minimo sua per mendacia crescit.

Ovide, *Metam.*, IX, 138-140.

---

[1] Legrain, *Au pylône d'Harmhabi à Karnak (X^e pylône)*, in *Annales du Service*, t. XIV, 1914, p. 17.

APPENDICE.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AU CULTE D'AMENHOTEP À L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE.

Nous avons vu comment Amenhotep, fils de Hapou, devint aux yeux de ses successeurs une sorte de défunt héroïsé, grâce à ses monuments et à son culte funéraire. Dès l'époque ramesside, il est beaucoup plus qu'un simple bienheureux, puisqu'on le figure en compagnie des rois ancêtres les plus respectés de la nécropole thébaine. Avec le temps, Amenhotep devait même quitter ce stade d'illustre mort déifié pour passer à celui de divinité véritable.

L'étude du culte d'Amenhotep divinisé, à l'époque gréco-romaine entraînera celui qui l'entreprendra au delà du seul examen des monuments consacrés à l'ancien ministre d'Aménophis III, car Amenhotep est alors lié à Imhotep, à Ptah et à d'autres divinités. C'est là un vaste sujet, très différent de celui que nous avons abordé dans cet ouvrage, et qui aura pour base des documents hiéroglyphiques, démotiques et grecs, pour la plupart encore inédits, ou si mal publiés qu'ils devront être réédités.

Voici les renseignements bibliographiques que j'ai pu réunir sur le culte d'Amenhotep à la basse époque; j'espère qu'ils pourront être utiles à quelques chercheurs.

A. — BAS-RELIEFS DANS LES TEMPLES.

On a fréquemment représenté Amenhotep, en compagnie d'Imhotep, sur les parois des monuments gréco-romains.

Dans le grand temple d'Amon de Karnak, au nord du sanctuaire de granit, sur la face sud du mur d'enceinte nord, grand bas-relief inédit signalé par Legrain, *Au pylône d'Harmhabi*, in *Annales du Service*, t. XIV, 1914, p. 20, I, 2°.

Derrière le temple de Ptah de Karnak, grand bas-relief inédit signalé par Legrain, *op. cit.*, p. 20, 1°. — Devant le même temple, sur la face intérieure du montant droit de la quatrième porte, long texte de Tibère publié par Legrain, *Le temple de Ptah Rîs-anbou-f dans Thèbes*, in *Annales du Service*, t. III, 1902, p. 61 et 62.

Au temple de Deir el-Bahari, sur la paroi nord de la plus intérieure des chambres du sanctuaire, grande représentation d'Amenhotep publiée par Lepsius, *Denkmäler*, Abth. IV, pl. 67, *c* et *d;* Naville, *The temple of Deir el-Bahari*, t. V, p. 11 et pl. CL; textes partiellement donnés par Dümichen, *Historische Inschriften*, t. II, 1869, pl. VII *c* et *e;* commentés par Piehl, *Varia;* § XLII, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XXV, 1887, p. 117-118. — Inscription inédite, dont la gravure est inachevée, sur une des colonnes engagées du portique latéral gauche conduisant au sanctuaire.

Au temple de Deir el-Médineh, sur la colonne située à droite de l'entrée dans le pronaos, représentation inédite d'Amenhotep; les textes ont été publiés par Brugsch, *Der Tempel von Dêr el-Medîneh*, in *Zeitschrift*, t. XIII, 1875, p. 125; Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1re série, 1re partie (planches), 1886, pl. CLXI, *c, d;* 2e partie (Commentaires), 1888, p. 123; Lepsius, *Denkmäler, Text*, t. III, 1900, p. 119. Interprétation des textes par Erman, *Amenophis, Sohn des Paapis*, in *Zeitschrift*, t. XV, 1877, p. 147. Voir aussi Spiegelberg, *Varia*, LXII, *Die Mutter des Amenophis, Sohnes des Hape*, in *Recueil de Travaux*, t. 26, 1904, p. 44.

Au temple de Thot (Qasr el-Agûz), sur la paroi que l'on trouve à droite en entrant dans la seconde salle, ébauche à la peinture rouge d'une représentation d'Amenhotep, très incorrectement publiée par Mallet, *Le Kasr el-Agoûz*, 1909, p. 38-39 et fig. 11; le texte avait été relevé auparavant par Lepsius, *Denkmäler*, Abth. IV, pl. 32 et *Text*, t. III, p. 186 *a*.

Au temple de Tôd, récemment fouillé par l'Institut français, sur la paroi située à droite en entrant dans le second vestibule, grand bas-relief inédit signalé par Bisson de la Roque, *Tôd (1934 à 1936)*, 1937, p. 22.

B. — STATUES.

On a également érigé à la basse époque des statues de l'ancien ministre d'Aménophis III.

Un colosse en granit rose, de 4 m. 15 de haut, découvert en 1893 à 8 mètres en avant de l'aile sud du premier pylône de Karnak, la face tournée vers l'intérieur du temple. Le monument, aujourd'hui au Musée du Caire, a été publié par Daressy, *Notes et remarques*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. XIX, 1897, p. 13-14; Maspero, *Le Musée égyptien*, t. II, fasc. 1, 1904, p. 35-37 et pl. XIII *b;* Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, t. IV, 1934, n° 1199, p. 99-101, et pl. 169.

Fragment postérieur d'une statue assise en basalte ayant fait partie de la collection Likhatcheff. L'objet a été publié par Touraïeff, *Notes égyptologiques* (en russe), p. 2, qui l'attribua à tort à un Amenhotep-Nefer. On peut trouver la brochure précitée à la Bibliothèque du Musée égyptien du Caire, sous la cote E. 4041.

Fragment de genou d'une statue assise en granit noir, publié par Borchardt, *Statuen und Statuetten*, t. III, 1930, n° 942, p. 167 et conservé dans les réserves du Musée du Caire, sous-sol 57, boîte *c*.

C. — DOCUMENTS DIVERS.

On doit enfin citer les documents divers suivants, relatifs à Amenhotep, fils de Hapou, en écritures hiéroglyphique, démotique ou grecque.

I. — TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

Petit couvercle en cuivre, ayant la forme d'un cartouche, découvert en janvier 1938 par Baraize, sous le dallage du sanctuaire ptolémaïque de Deir

el Bahari, à 2 mètres de profondeur (fig. 32). Texte gravé : *le parfait scribe royal, Amenhotep, justifié.*

Sarcophage de la reine Ankhesneferibrê[c], enlevé de son tombeau de Deir el-Médineh par les officiers de l'expédition française de 1832 (1) et aujourd'hui au British Museum. Le monument a été usurpé sous le règne d'Auguste par

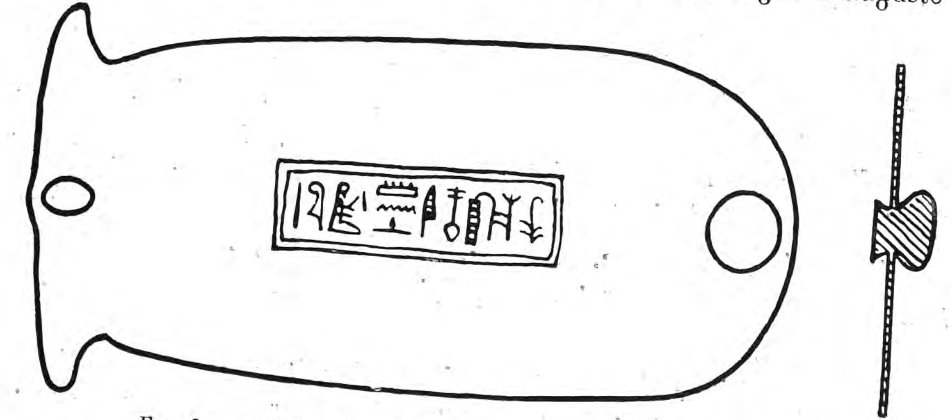


Fig. 32. — Petit couvercle de cuivre. (Dessin de M. Jacquemin).

un certain Pimonthes qui avait le titre *verseur de libation du scribe royal Amenhotep.* Voir Budge, *The Sarcophagus of Ānkhnesrāneferab*, 1885, p. xx; Budge, *Inscription of the royal scribe Amenhotep, the son of Taserpimentu, inscribed on the sarcophagus of Anxnesraneferàb, wife of Ahmes II King of Egypt*, in *Études archéologiques, linguistiques et historiques dédiées à M. le Dr C. Leemans*, Leide 1885, p. 43-44; Spiegelberg, *Varia*, LIX, *Der Usurpator des Sarges der Königin Anch-nes-nefr-eb-Re*[c], in *Recueil de Travaux*, t. XXVI, 1904, p. 50; Nagel, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (Nord)*, 1928, in *Rapports préliminaires de l'Institut français*, t. VI, 1929, 3[e] partie, p. 21.

II. — TEXTES DÉMOTIQUES.

Mention du sanctuaire (*š*[c] *š*[c]) d'Amenhotep, fils de Hapi, dans la région de Médinet Habou (Djême) sur le papyrus démotique 1020 du British Museum,

(1) Cette expédition fut chargée d'aller prendre livraison à Louxor de l'obélisque érigé maintenant sur la place de la Concorde, à Paris.

daté de l'an XX de Ptolémée III Evergète I[er]. Voir Révillout, *Taricheutes et Choachytes*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XVIII, 1880, p. 111-112, pl. II, 3; Reich, *Papyri juristischen Inhalts... aus dem British Museum*, 1917, p. 56-59, pl. XVII-XVIII; Robichon et Varille, *Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep*, t. I, 1936, p. 23-24. D'après une communication de Malinine, le mot se retrouverait dans le papyrus démotique 2415 du Louvre, daté de l'an XXII de Ptolémée III, ligne 6, interprété incorrectement par Revillout, *Chrestomatie démotique*, 1880, p. 366.

Toujours d'après Malinine, mention serait faite d'une chapelle *k*;*r* (ou *k*;*j*) d'Amenhotep, dans le papyrus 2432 du Louvre, écrit en hiératique anormal, ligne 4 (). On parlerait également de ce monument d'Amenhotep, fils de Hapi, dans les papyri 10226, ligne 3, et 10230, ligne 4, du British Museum; Reich, *op. cit.*, p. 73 et 78, publiant ces documents, transcrit *mrḥ* le terme architectural que Malinine me propose de lire .

Fragment de table d'offrandes en granit avec inscription dédicatoire à Amenhotep, publié par Spiegelberg, *Eine Weihinschrift an Amenophis, den Sohn des Paapis*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. L, 1912, p. 47.

Voir aussi, à propos du nom du père d'Amenhotep, Spiegelberg, *Paapis*, in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, t. XXIII, 1901, p. 98-99. Thompson, *A demotic Ostracon*, in *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXXV, 1913, p. 95-96 et pl. XXVII.

Inscription dédicatoire à Amenhotep sur un éclat de bas-relief provenant du temple de Deir el-Bahari, publiée par Spiegelberg, *Demotische Inschriften*, 1932, p. 1-2 et pl. I.

Ostracon thébain inédit appartenant à l'Institut Oriental de Chicago, que doit publier R. A. Parker.

III. — TEXTES GRECS.

Manéthon, cité par Josèphe, *Contre Apion*, I, 26.

Wilcken, *Zur ägyptisch-hellenistischen Litteratur*, in *Ægyptiaca, Festschrift für G. Ebers* (1897), p. 142 et seq.

Peers, *Journal of Hellenic Studies*, t. XIX, 1899, p. 14-16.

Milne, *Greek Inscriptions*, in *Catalogue Général du Musée du Caire*, 1905, n° 9304, p. 37-38.

Milne, *Theban Ostraca*, in *University of Toronto Studies*, 1913, n° 142, p. 158.

Milne, *The sanatorium of Dêr-el-Bahri*, in *The Journal of Egyptian Archæology*, t. I, 1914, p. 96-98, pl. XII et XIII.

Guéraud, *Quelques textes du Musée du Caire*, in *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXVII, 1928, p. 121 à 125 et 1 planche.

Jouguet, *Les grands dieux de la pierre sainte à Thèbes*, in *Mélanges Glotz*, t. II, 1932, p. 493 à 500.

Bataille, *Nouveau fragment d'un ostracon concernant Aménôthès fils de Hapou*, in *Études de papyrologie*, t. IV, 1937, p. 125 à 131 et 1 planche.

Bataille, *Une stèle grecque de Deir el Bahari*, in *Annales du Service*, t. XXXVIII, 1938, p. 63-67 et pl. X.

LISTE DES TITRES D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

[hiéroglyphes], n° 2. Intendant du domaine de la fille de roi et femme de roi Satamon vivante.

[hiéroglyphes], n° 17, 15; [hiéroglyphes] *sic*, n° 3, 4. Intendant du domaine de la grande fille royale.

[hiéroglyphes], n° 24, 1; n° 34. Grand intendant.

[hiéroglyphes], n° 25. Gouverneur des soldats du maître des deux Terres.

[hiéroglyphes], n° 56. Gouverneur des recrues.

[hiéroglyphes], n° 1, 10; [hiéroglyphes], n° 2. Chef des prophètes d'Horus Khent Kheti, maître de Kem-our.

[hiéroglyphes], n° 51. Chef des prophètes d'Horus Khent Kheti.

[hiéroglyphes], n° 2; [hiéroglyphes], n° 3, 13; [hiéroglyphes], n° 17, 14. Chef des prophètes d'Horus de Kem-our.

[hiéroglyphes], n° 2; n° 42. Intendant du gros bétail d'Amon dans le Saïd et le Delta.

[hiéroglyphes], n° 17, 12. Chef de tous les travaux du roi = Ministre des travaux publics.

[hiéroglyphes] n° 13, 15. Chef de tous les travaux.

[hiéroglyphes], n° 2. Chef de travaux du roi pour de grands monuments de lui.

[hiéroglyphes], n° 11, 3. Chef de travaux dans la montagne de grès.

[hiéroglyphes], n° 43; n° 49; [hiéroglyphes], n° 1, 1; n° 2; n° 3, 2; n° 31, 2; [hiéroglyphes], n° 4; (n° 5); n° 9; n° 11, 1; n° 12; n° 17, 9; n° 21, 2; n° 22, 1; n° 26; n° 37; n° 38, 2; n° 39, 2; n° 40; n° 41; n° 46; n° 47; n° 51; n° 53; n° 54; (n° 56);

(orthographe ramesside), n° 27, 2, 3, et 12. Celui qui appartient à la race horienne = Noble.

, n° 8, 2. Noble préposé au Palais blanc de Geb.

, n° 43. Noble dans la fonction du jubilé trentenaire.

, n° 30, 2. Creuseur de canaux.

, n° 1, 1; n° 2; n° 3; n° 4; n° 5; n° 10; n° 11, 1; n° 12; n° 17, 9; n° 21, 2; n° 31, 2; n° 43; n° 50; n° 56. Prince.

, n° 17, 17. Chef du grand corps militaire *Menfit*.

, n° 17, 16. Prêtre *Sem* dans la Maison d'or.

, n° 1, 10. Ami très aimé.

, n° 2; n° 43; , n° 11, 2; n° 17, 9. Ami unique.

, n° 50. Premier ami.

, n° 56. Premier ami des amis.

, n° 33. Scribe des soldats du maître des Deux Terres.

, n° 3, 13; n° 17, 10; , n° 1, 1 et 10; n° 3; n° 4; n° 5; n° 6; n° 8, 3; n° 9; n° 11, 2; n° 13, 7; n° 26; n° 27, 3 et 12; n° 32; n° 36; n° 43; n° 48; n° 49; n° 50. Scribe du roi.

, n° 25, 1; , n° 40; n° 54; , n° 13, 1 et 11; n° 14, 9; n° 30, 1. Juste scribe du roi.

, n° 13, 13. Scribe royal à la tête des recrues.

, n° 1, 10; , n° 1, 1; n° 3, 4; n° 48; , n° 8, 3; n° 9; n° 11, 2; n° 12. Scribe des recrues.

, n° 13, 12. Scribe royal sous la tête.

, n° 17, 13; , n° 2; n° 21, 2; n° 49. Conducteur de fête d'Amon = Cérémoniaire d'Amon.

, n° 1, 1; n° 2; n° 11, 1; n° 17, 9; n° 22, 2; n° 43; , n° 4. Scelleur du roi du nord.

, n° 17, 11: , n° 2; , n° 53, [ ] , n° 45. Porteur de flabellum à la droite du roi.

, n° 4. Porteur de flabellum.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ŒUVRE D'ALEXANDRE VARILLE

d'après Maurice ALLIOT [1] et M. Louis A. CHRISTOPHE [2].

I. — LIVRES [3].

1. (C. Robichon et) —— [4], *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou,* t. I. Le Caire, *Fouilles de l'IFAO,* t. XI (1936), in-f°, 56 pages + 48 planches hors texte et 11 figures.
2. (C. Robichon et), ——, *En Égypte.* Paris, Paul Hartmann, 1937, in-4°, 165 photographies, avec préface (4 pages) et description des planches (10 pages).
3. *La tombe de Ni-ankh-Pepi à Zâouyet el-Mayetîn.* Le Caire, *Mémoires de l'IFAO,* t. LXX (1938), in-f°, VIII + 54 pages (21 planches hors texte).
4. (C. Robichon et) ——, *Description sommaire du temple primitif de Médamoud.* Le Caire, *IFAO* (Recherches d'Archéologie, de Philologie et d'Histoire, t. XI), 1940, in-4°, introduction, p. V-X + p. 1-25 (15 figures + un plan hors texte).
5. *Karnak,* t. I. Le Caire, *Fouilles de l'IFAO,* t. XIX (1943), in-f°, introduction, p. VII-IX + p. 1-53 (105 planches hors texte).

II. — ARTICLES.

1. «Un emploi particulier de la préposition *kher*», *Kêmi,* t. II (1929), p. 1-7
2. «La stèle égyptienne n° 1175 du musée de Toulouse», *Kêmi,* t. III (1930), p. 39-43 et pl. I.
3. «Une stèle du vizir Ptahmes, contemporain d'Aménophis III (n° 88 du musée de Lyon)», *BIFAO,* XXX (1930), p. 497-507. Une planche et 2 figures.
4. «Deux fragments d'inscriptions du vice-roi de Nubie Merimes», *ASAE,* XXXIII (1933), p. 83-84.

---

(1) Maurice Alliot, *Revue d'Égyptologie,* t. 9 (1952), p. III-VI.

(2) Louis A. Christophe, *ASAE,* 53, 1955, p. 76-78. Les corrections et mises au point apportées par cet article ont été incorporées dans les textes de Maurice Alliot. M. Christophe devait assurer la publication posthume du présent ouvrage mais le déclenchement de la Campagne de Sauvetage des Monuments de Nubie, par l'UNESCO, en accaparant tout son temps le mit dans l'impossibilité de poursuivre le travail de correction et de révision des épreuves.

(3) Tous les *livres* d'Alexandre Varille concernent l'archéologie égyptienne (publication de fouilles), sauf le n° 2 (recueil de photographies).

(4) Pour les ouvrages publiés en collaboration, le nom du collaborateur est placé entre parenthèses.

5. « L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon », *ASAE*, XXXIII (1933), p. 85-94.
6. « Quelques données nouvelles sur la pierre *bekhen* des anciens Égyptiens », *BIFAO*, XXXIV (1933), p. 93-102.
7. « Notes complémentaires sur l'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon », *ASAE*, XXXIV (1934), p. 9-16, 2 figures.
8. « La stèle de Sa-Mentou-ouser (n° 6365 du musée égyptien de Florence) », Le Caire, *Mémoires de l'IFAO*, t. LXVI = *Mélanges Maspero*, vol. I, 1934, in-f°, p. 355-566 (une planche hors-texte).
9. « Trois nouveaux chants de harpistes », *BIFAO*, XXXV (1935), p. 153-160 (3 figures + 3 planches hors texte).
10. « Fragments d'un colosse d'Aménophis III donnant une liste de pays africains (Louvre A 18 et A 19) », *BIFAO*, XXXV (1935), p. 161-171 (5 planches hors texte).
11. « Fragments de socles colossaux provenant du temple funéraire d'Aménophis III, avec représentations de peuples étrangers », *BIFAO*, XXXV (1935), p. 173-179 (5 figures).
12. —— (et C. Robichon), « Quatre nouveaux temples thébains », *Chron. d'Ég.*, t. X = n° 20 (1935), p. 237-242 (un plan hors texte + 2 figures).
13. « Un colosse d'Aménophis III dans les carrières d'Assouan », *Rev. d'Égypt.*, t. II (1936), p. 173-176 (une planche hors texte).
14. —— (et C. Robichon), « Nouvelles fouilles de temples funéraires thébains », *Rev. d'Égypt.*, t. II (1936), p. 177-181 (3 planches hors texte).
15. « Nouvelles listes géographiques d'Aménophis III à Karnak », *ASAE*, XXXVI (1936), p. 202-214 (3 planches hors texte + 1 figure).
16. —— (et C. Robichon), « A *Christopher Wren* of Egypt more richly shrined than Pharaohs, and later deified », *The Illustrated London News* (Jan. 2, 1937), p. 12-13 (Discoveries at Luxor). Avec figures.
17. « Le temple funéraire d'Amenhotep fils de Hapou, le ministre qui devint dieu ». Le Caire, 1937 (?).
18. (C. Robichon et) ——, « Thèbes. Fouilles de l'IFAO », *Chron. d'Ég.*, t. XII = n° 24 (1937), p. 174-180 (6 figures).
19. (C. Robichon et) ——, « Fouilles des temples funéraires thébains (1937) », *Rev. d'Égypt.*, t. III (1938), p. 99-102 (+ planches hors texte V-X).
20. « Deux chansons de l'Égypte ancienne », *Aguedal* (Rabat), 1939 (?).
21. (C. Robichon et) ——, « Médamoud. Fouilles du Musée du Louvre, 1928 », *Chron. d'Ég.*, t. XIV = n° 27 (1939), p. 83-87, 3 figures (dont fig. 1, p. 82).
22. « Une lettre de Mariette à Beulé », *Chron. d'Ég.*, t. XV = n° 30 (1940), p. 250-252.
23. « Une représentation ramesside du bélier d'Amon », *ASAE*, XL (1941), p. 563-566 (1 planche hors texte).
24. « Le tombeau thébain du vice-roi de Nubie, Merimes », *ASAE*, XL (1941), p. 567-570 (1 planche hors texte).

25. « L'appel aux visiteurs du tombeau de Khaemhêt », *ASAE*, XL (1941), p. 601-606 (fig. 66, et pl. LXV hors texte).
26. « Où il est confirmé qu'un grand prêtre d'Amon Bakenkhonsou n'a pas existé sous Aménophis III », *ASAE*, XL (1941), p. 639-643.
27. « Une statue de Ptahmôse grand prêtre d'Amon sous Aménophis III », *ASAE*, XL (1941), p. 645-648 (pl. LXIX hors texte).
28. « Toutankhamon est-il fils d'Aménophis III et de Satamon ? », *ASAE*, XL (1941), p. 651-657 (fig. 68-99).
29. « L'hymne au soleil des architectes d'Aménophis III Souti et Hor », *BIFAO*, XLI (1942), p. 25-30 (pl. 1-2 hors texte).
30. « La grande stèle d'Aménophis II à Giza », *BIFAO*, XLI (1942), p. 31-38 (1 planche hors texte).
31. « L'autel de Ptolémée III à Médamoud », *BIFAO*, XLI (1942), p. 39-42 (1 figure + 5 planches hors texte).
32. « Inventaire d'objets cultuels d'un temple thébain de Maat », *BIFAO*, XLI (1942), p. 135-139 (1 planche hors texte).
33. « Les trois sarcophages du fils royal Merimes », *ASAE*, XLV (1945), p. 1-15 (pl. I-XI hors texte).
34. « Une stèle d'Amenemouia, porte-sandales du fils royal Merimes (Liverpool, n° 25) », *ASAE*, XLV (1945), p. 33-44 (pl. XII hors texte).
35. « Victor Loret (1859-1946) »[1], *ASAE*, XLVII (1947), p. 7-13 (pl. II hors texte).
36. « Quelques notes sur le sanctuaire axial du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE*, L (1950), p. 127-135 (fig. 1-7).
37. « Description sommaire du sanctuaire oriental d'Amon-Rê à Karnak », *ASAE*, L (1950), p. 137-172 (fig. 1-12 ; pl. I-XLI hors texte).
38. « Deux bases de Djedthotefankh à Karnak », *ASAE*, L (1950), p. 249-255 (fig. 1-4).
39. « Un point de vue nouveau sur l'Architecture pharaonique », *Synthèses*, 7e année, n° 81 (1953), p. 38-50.
40. « La stèle du mystique Béky (n° 156 du Musée de Turin) », *BIFAO*, LIV (1954), p. 129-135 (1 planche hors texte).
41. « La grande porte du temple d'Apet à Karnak », *ASAE*, LIII (1955), p. 79-118 (fig. 1-9 ; pl. I-XXXIII hors texte).

III. — PLAQUETTES.

1. *Les antiquités égyptiennes du Musée de Vienne (Isère)*. Tirage à part du *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n°s 27 et 28, année 1931-1932. Paris, Geuthner, 1932, in-8°, p. 1-18 (pl. I-IV hors texte).

---

(1) Il s'agit d'une notice *biographique*. Cf. pour la *bibliographie* jusqu'en 1930 : *Mélanges Loret* = *BIFAO*, XXX (1931).

2. *Quelques caractéristiques du temple pharaonique.* Le Caire, Imprimerie Schindler, 1946, in-8°, 14 pages (2 figures).
3. *Dissertation sur une stèle pharaonique. Préface et commentaires de M. et Mme Schwaller de Lubicz.* Introduction (A.R. Schwaller de Lubicz, p. 1-6); commentaires (Mme I. Schwaller de Lubicz, p. 23-33). Le Caire, Imprimerie Schindler, 1946, in-8°, 33 pages (une planche hors texte).
4. *À propos des pyramides de Snefrou.* Introduction, p. 1-2; texte, p. 3-17. Le Caire. Imprimerie Schindler, 1947, in-8°, 17 pages (2 figures + une planche hors texte).
5. *Deux bases de Djedthotefankh à Karnak (commentaire).* Le Caire, Imprimerie Schindler, 1950, in-4°, p. 1-6.

IV. — ÉCRITS PUBLIÉS DANS LE CORPS D'ARTICLES SOUS SIGNATURE ÉTRANGÈRE.

1. *Mercure de France,* t. CCCXII = n° 1055 (1-7-1951), p. 430-436 (titre et sous-titres par A. Rousseaux), dans : A. Rousseaux, « La querelle des égyptologue », *ibid.,* p. 418-439.
2. *Mercure de France,* t. CCCXIII = n° 1058 (1-10-1951), p. 269-279 (titre par A. Rousseaux), dans : A. Rousseaux, « La querelle des égyptologues. Nouveaux débats », *ibid.,* p. 260-279 [1].

V. — FOUILLES ET TRAVAUX D'ALEXANDRE VARILLE (1933-1951).

1933 *Zâouyet el-Mayétîn :* tombeau de Ni-ânkh-Pépi.

1934 *Louqsor (rive gauche)* : découverte du temple d'Amenhotep fils de Hapou.

1937-39 *Fouilles de Médamoud :* dégagement du temple de Sésostris III et du sanctuaire prédynastique.

1940-43 *Direction du chantier français de Karnak :* dégagement du temple d'Amon-Rê-Montou; découverte des temples de *Harprê, Maât, Thot,* etc.

1944-48 *Préparation de la publication scientifique de pyramides,* comme épigraphiste, attaché au Service des antiquités égyptiennes : pyramide du roi Djedkarê à Saqqarah; pyramide rhomboïdale à Dahchour.

---

[1] Sont inscrits parmi les publications à paraître dans les séries de l'IFAO du Caire les manuscrits suivants :

a. Karnak, t. II = Fouilles de l'IFAO.

b. Le sage Amenhotep fils de Hapou, maître d'œuvre d'Aménophis III = Biblioth. d'Ét. de l'IFAO, t. XLIV.

c. Thèbes sous Aménophis III.

1948-51 *Fouilles de Karnak* (temple d'Amon-Rê-Montou), en entente et à la demande de son ami M. Clément Robichon, conducteur du chantier de fouilles français. Officiellement Alexandre Varille agissait en tant qu'assistant égyptologue du Directeur des Travaux du Service des Antiquités de l'Égypte à Karnak, M. Henri Chevrier, en accord avec ce dernier et Étienne Drioton Directeur Général du Service.

1948-49 *Fouilles du sanctuaire oriental d'Amon-Rê à Karnak,* comme expert scientifique au Service des antiquités égyptiennes.

1950-51 *Dégagement de divers monuments de Karnak.*

Aux indications du paragraphe IV, note 1 (cf. ci-dessus, p. 156), rédigées par Maurice Alliot, il convient d'ajouter les notes suivantes de M. L.A. Christophe (*l.c.,* p. 77-78) :

(*a*) *Karnak-nord,* t. II = Fouilles de l'IFAO. Aucun manuscrit de Varille. Cet ouvrage, étudiant les trouvailles de Varille, sera rédigé par Paul Barguet.

(*b*) *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep, fils de Hapou* = Biblioth. d'Ét. de l'IFAO, t. XLIV. Le manuscrit de Varille est complet. Il s'agit du présent ouvrage.

(*c*) *Thèbes sous Aménophis III.* Il n'existe pas de manuscrit complet. Louis-A. Christophe surveillera la publication de l'Introduction (8 placards) qu'a laissée Varille et des documents (dessins et photographies) que Varille avait réunis pour l'ouvrage qu'il projetait et dont il avait établi le plan.

À la Bibliographie ci-dessus il faut ajouter les précisions suivantes : le n° 2, de la rubrique Livres, a été réédité : C. Robichon et A. Varille, *En Égypte,* Paris, Paul Hartman, 1955 (in-4°, 146 photographies, préface de 1951, et descriptions des planches (9 pages)).

Le n° 39, de la rubrique Articles, *Un point de vue nouveau sur l'Architecture Pharaonique,* a été repris dans la Revue *le Lotus Bleu,* n° 1, 61e année, 1954, 4, Square Rapp, Paris (tirage à part 250 exemplaires).

VI. — TRAVAUX DANS LES MUSÉES FRANÇAIS ET DANS LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Musée de Lyon. M. Alexandre Varille a obtenu du gouvernement égyptien en 1938 le don des deux grandes portes ptolémaïques du temple de Médamoud, et les a fait transporter au palais Saint-Pierre (Musée des beaux-arts), à Lyon.

Depuis 1936, M. Alexandre Varille a pris un grand nombre de clichés photographiques et de copies des antiquités égyptiennes dispersées dans les musées de provinces et dans les collections particulières françaises, afin d'établir un *répertoire épigraphique* de ces monuments.

FIGURES DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

TABLE DES MATIÈRES



PLANCHES



A. — Statue des quatre-vingts ans.



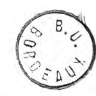


1



2

B. — Statue du témoignage de loyalisme envers Amon.





C. — Statue du scribe des recrues.





D. — Statue de l'architecte.





E. — Grande statue biographique (côté gauche).





E. — Grande statue biographique (face).





E. — Grande statue biographique (côté droit).





E. — Grande statue biographique (dos).





F. — Statue du temple de Mout (face).



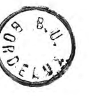


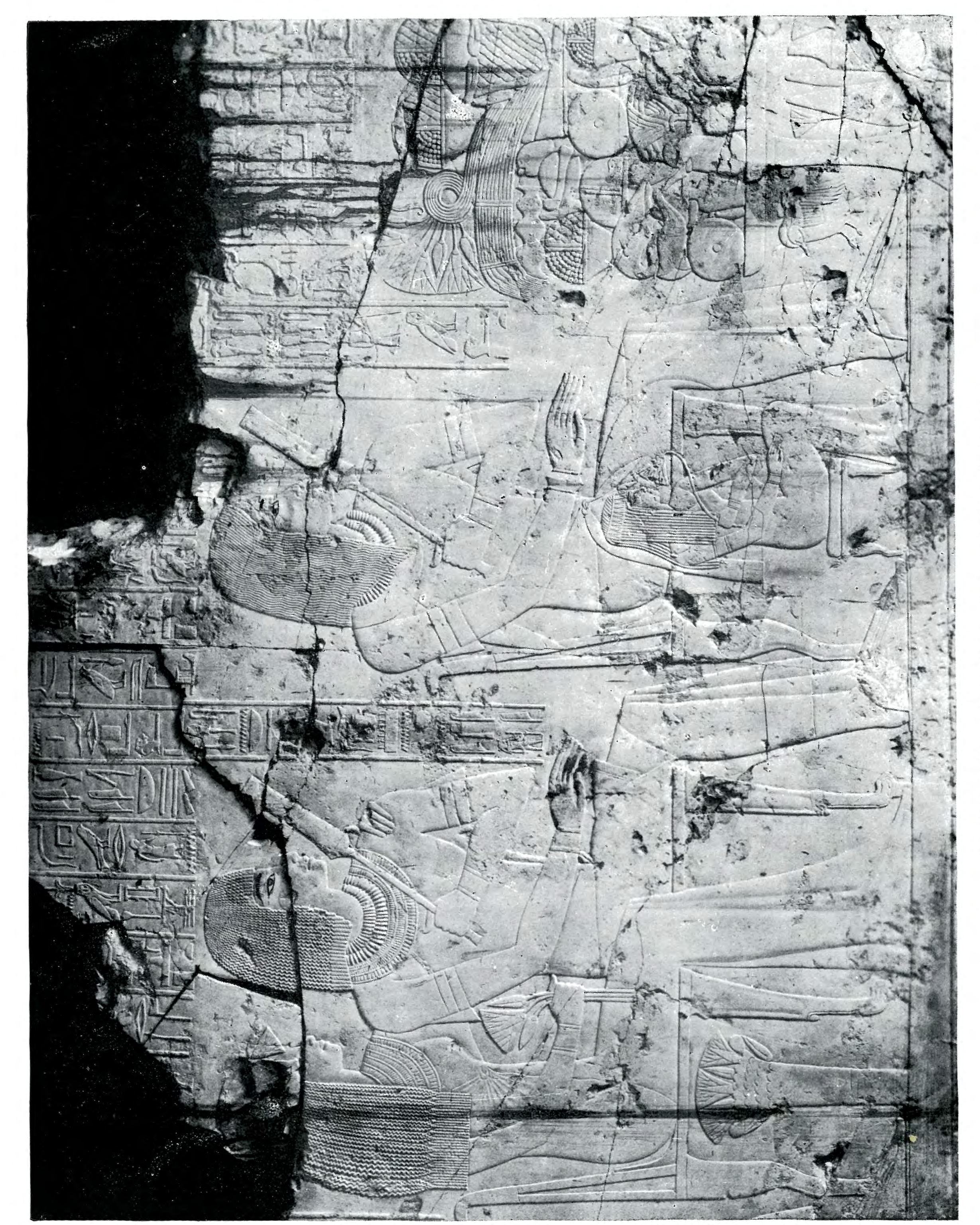
F. — Statue du temple de Mout (dos).



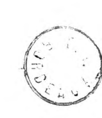


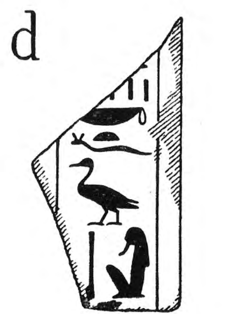
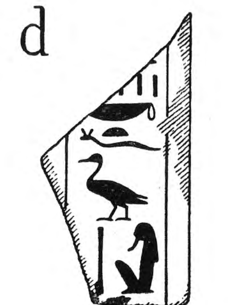
G. — Statue du temple de Khonsou.



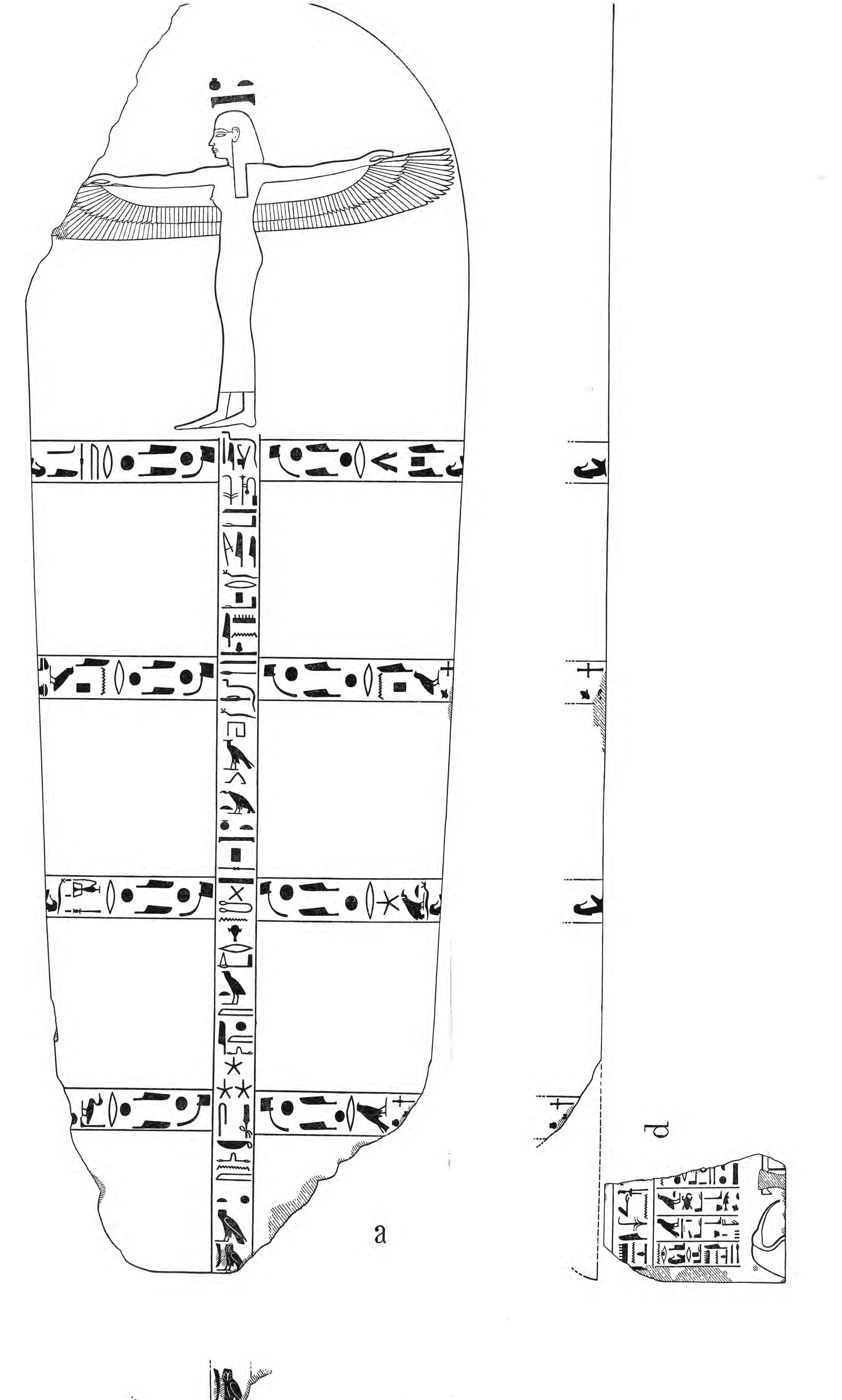


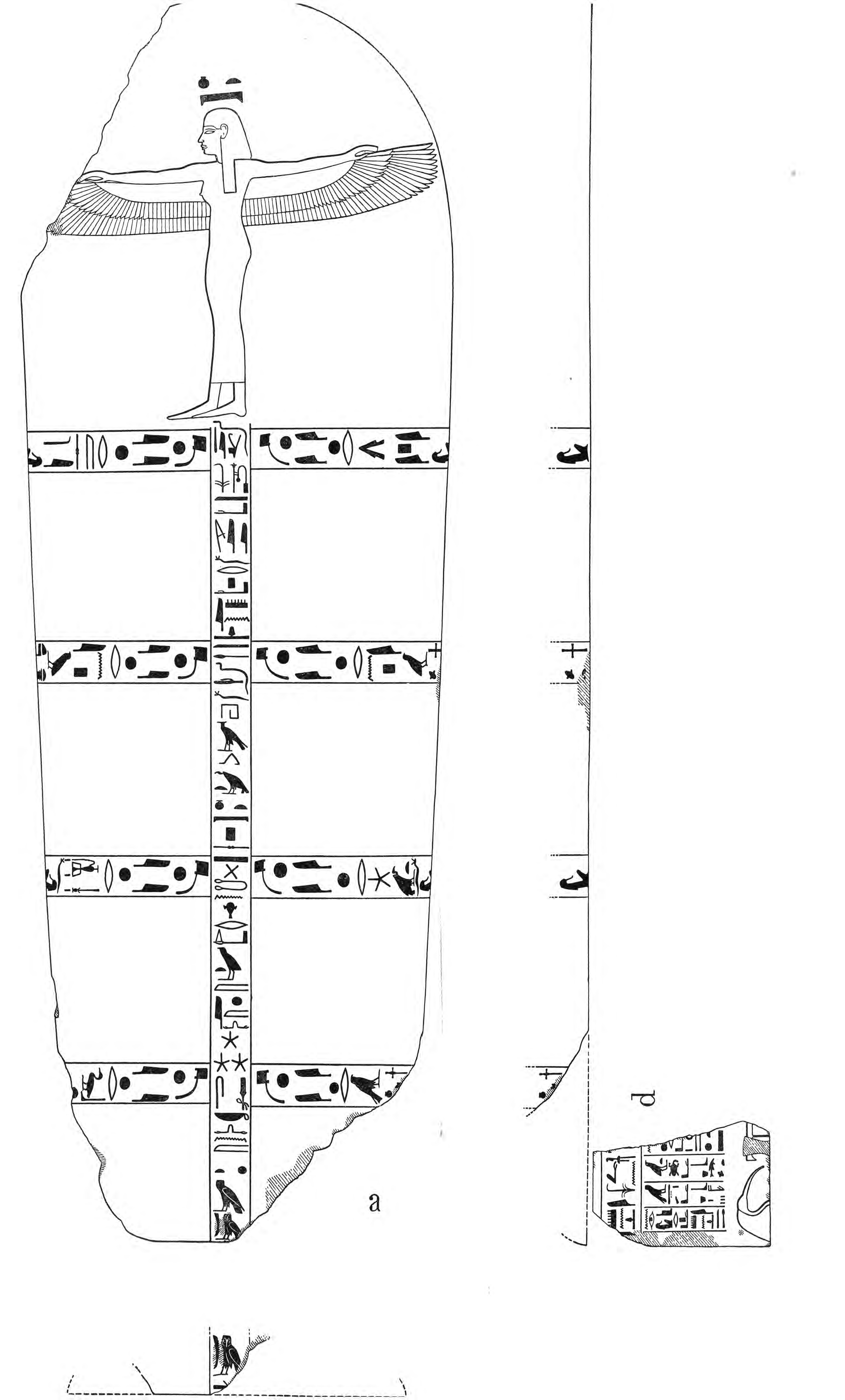
Représentation d'Amenhotep dans la tombe de Ramosé.

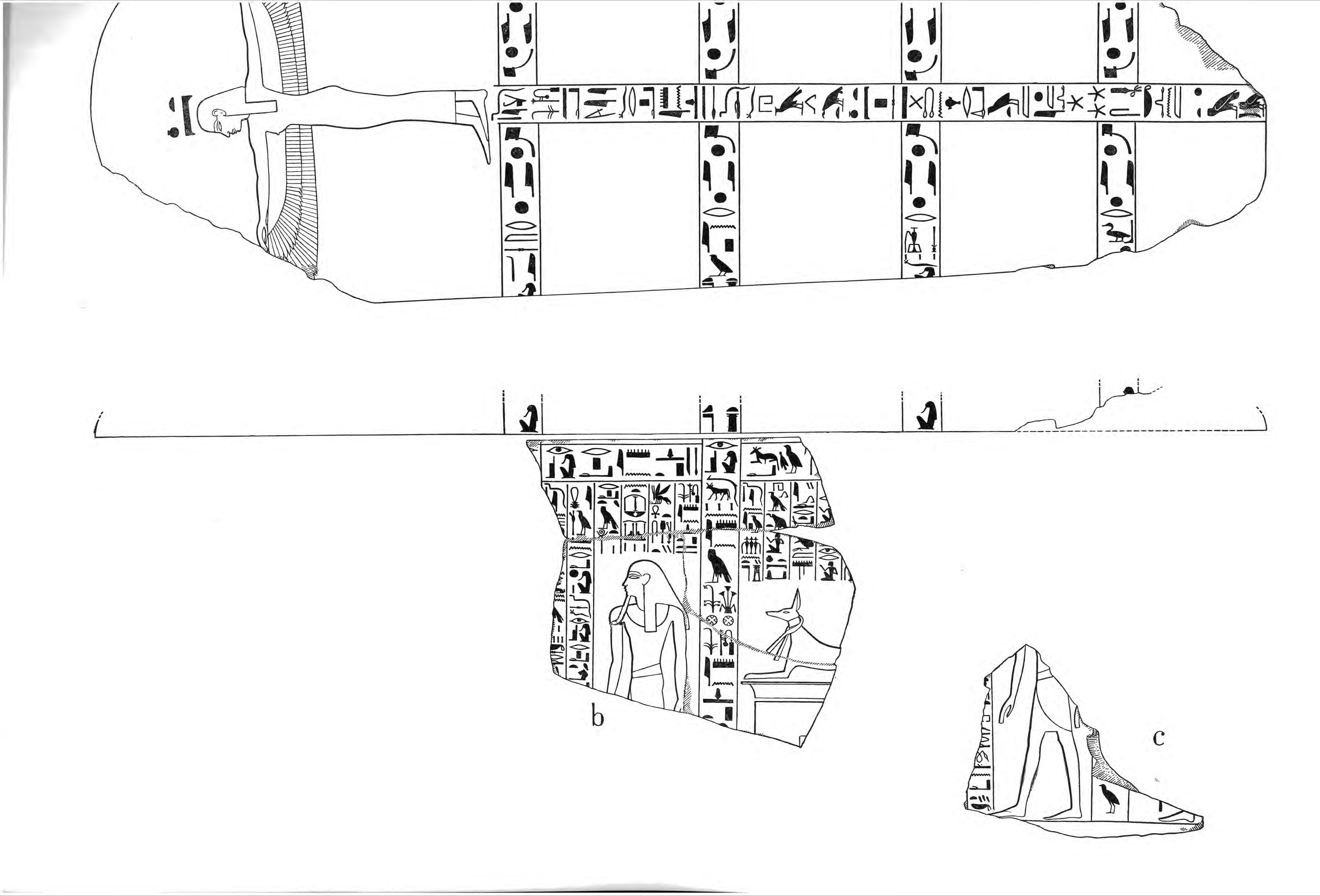


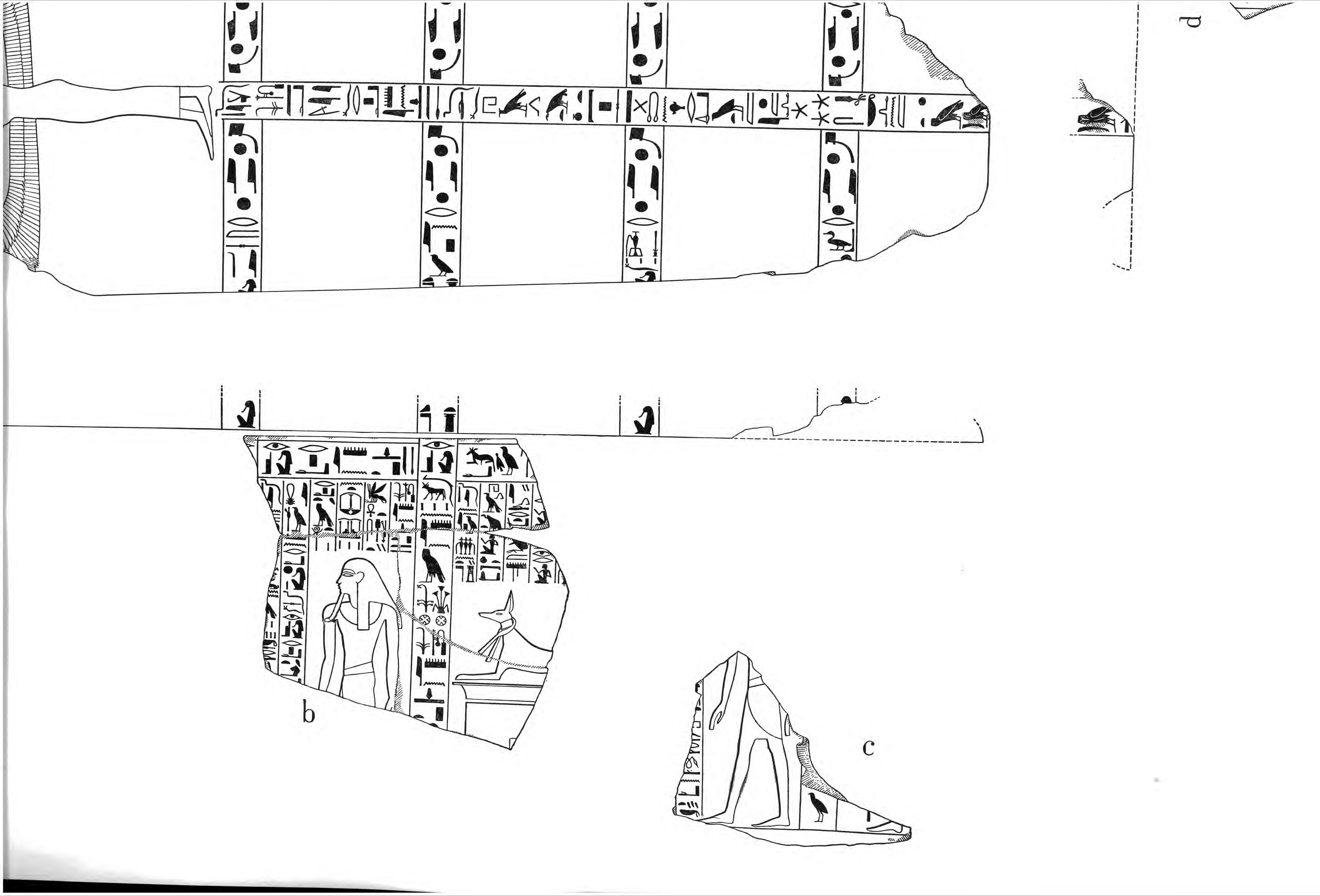



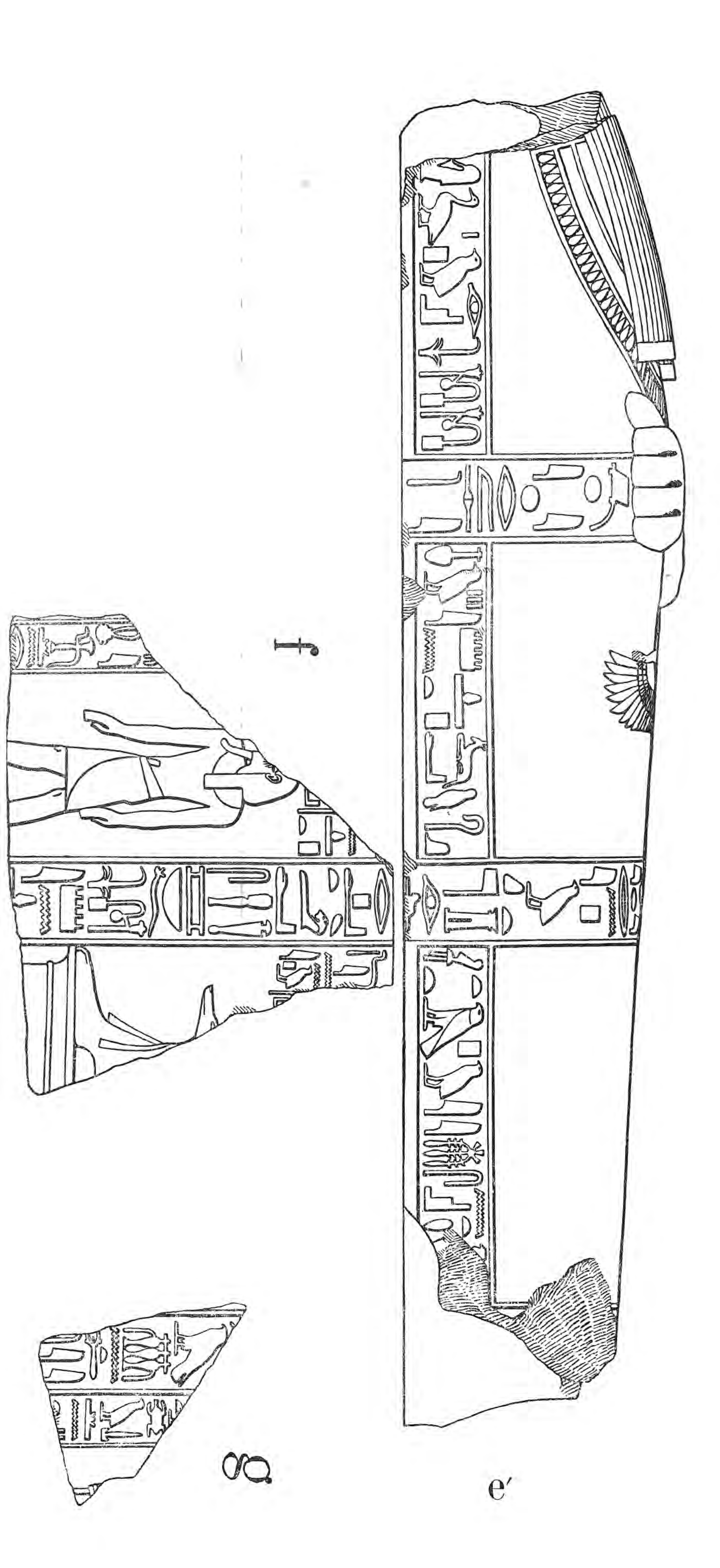
Sarcophage extérieur. (Dessin de J. J. Clère).

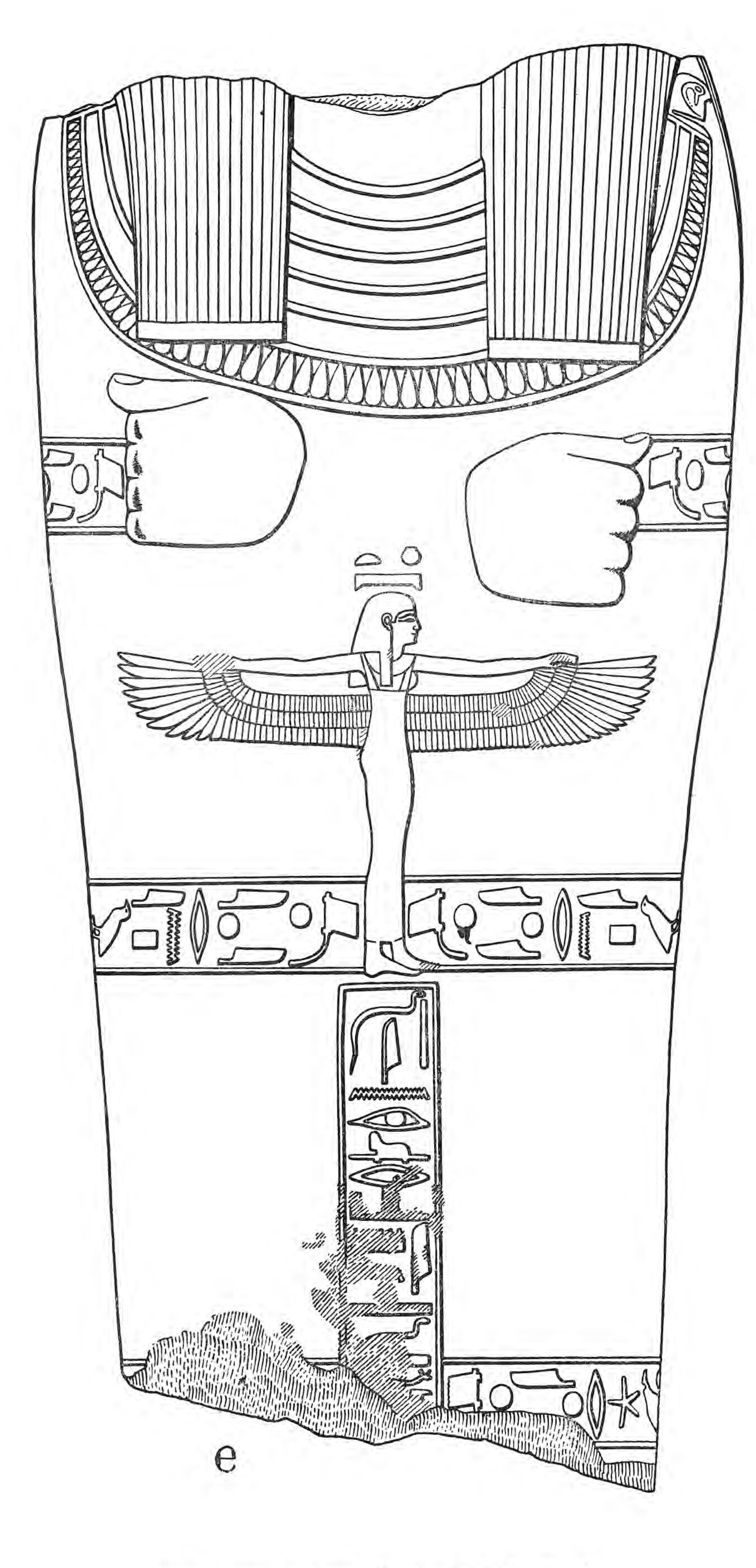

a
d

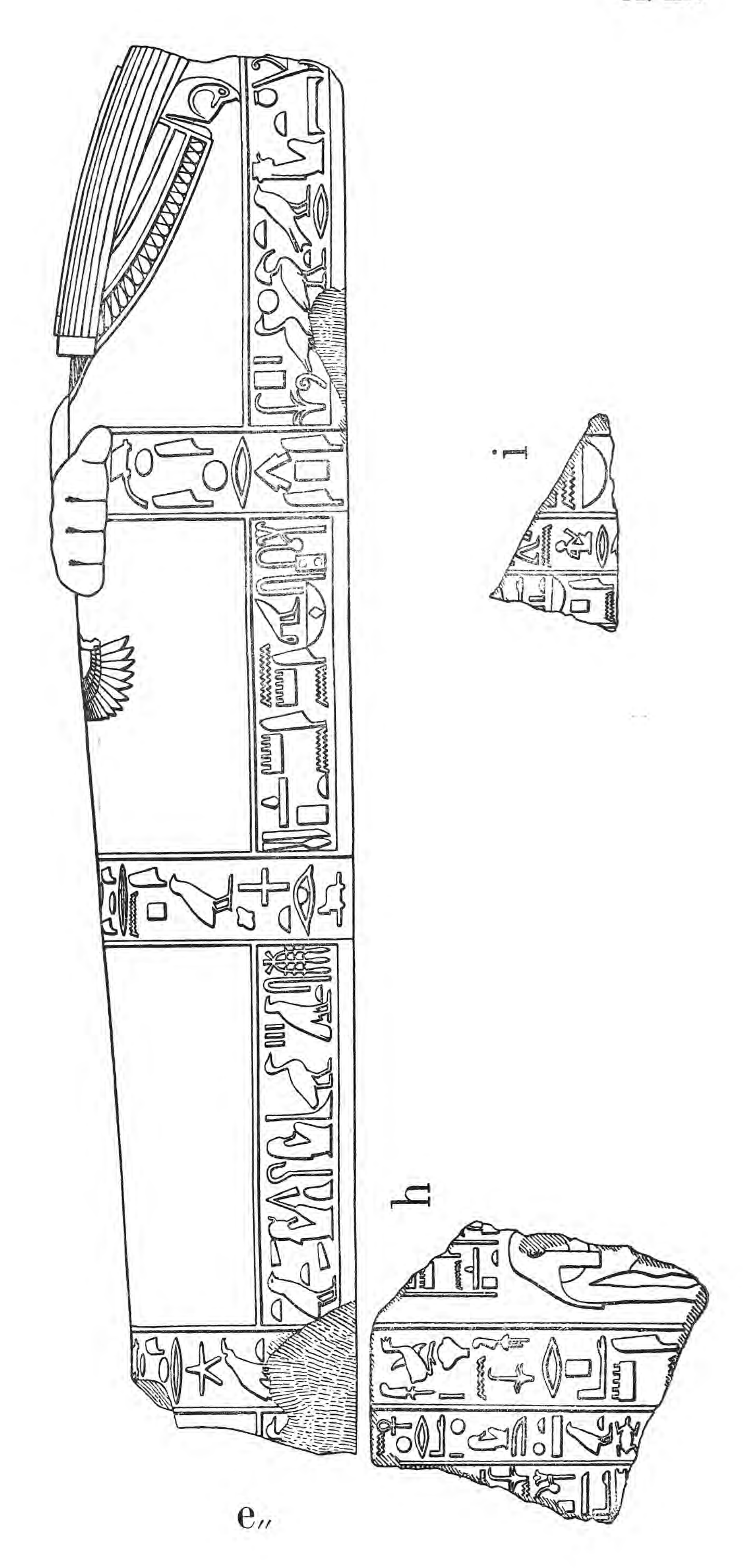

a
d


b
c

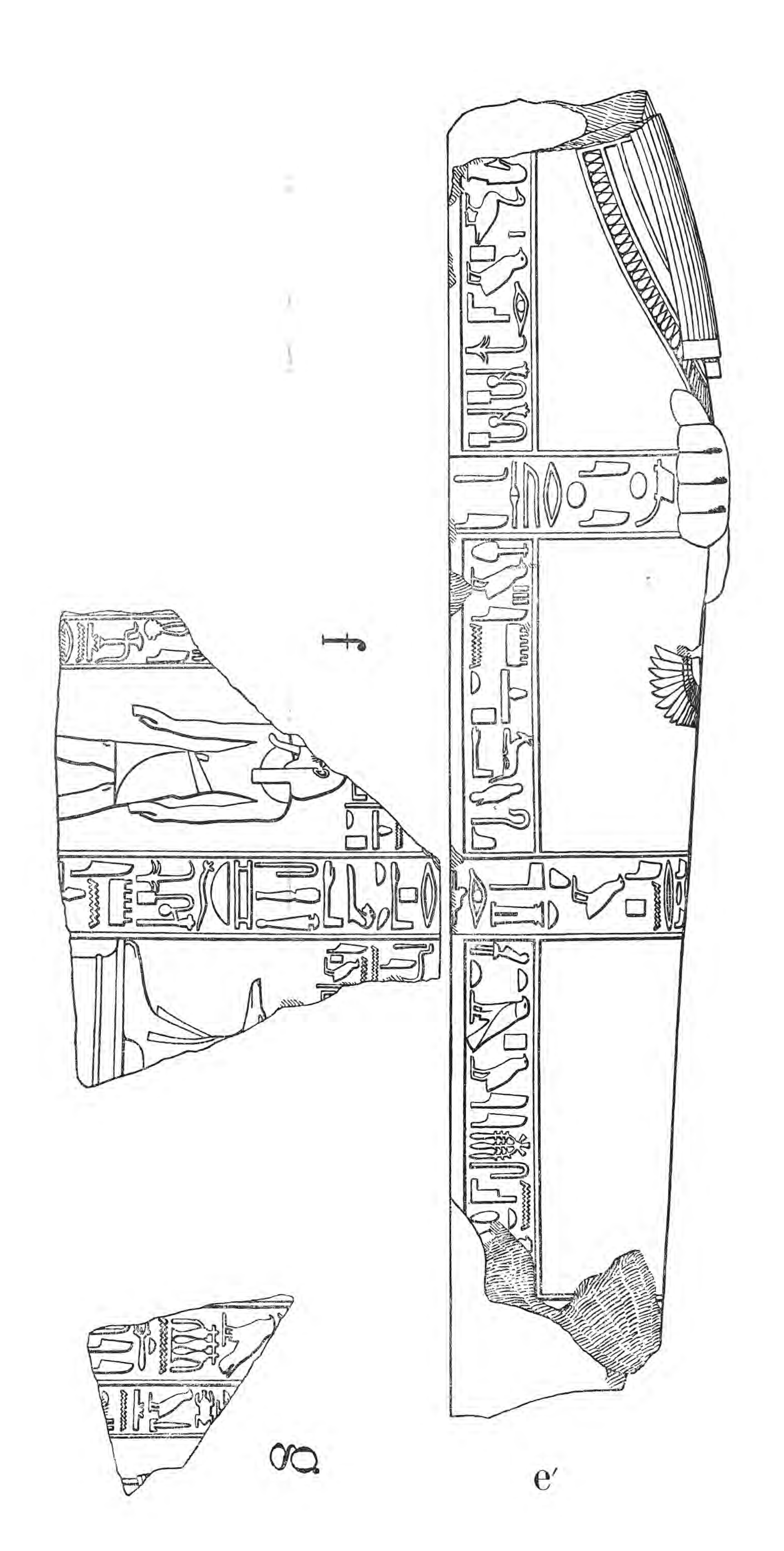

d
b
c

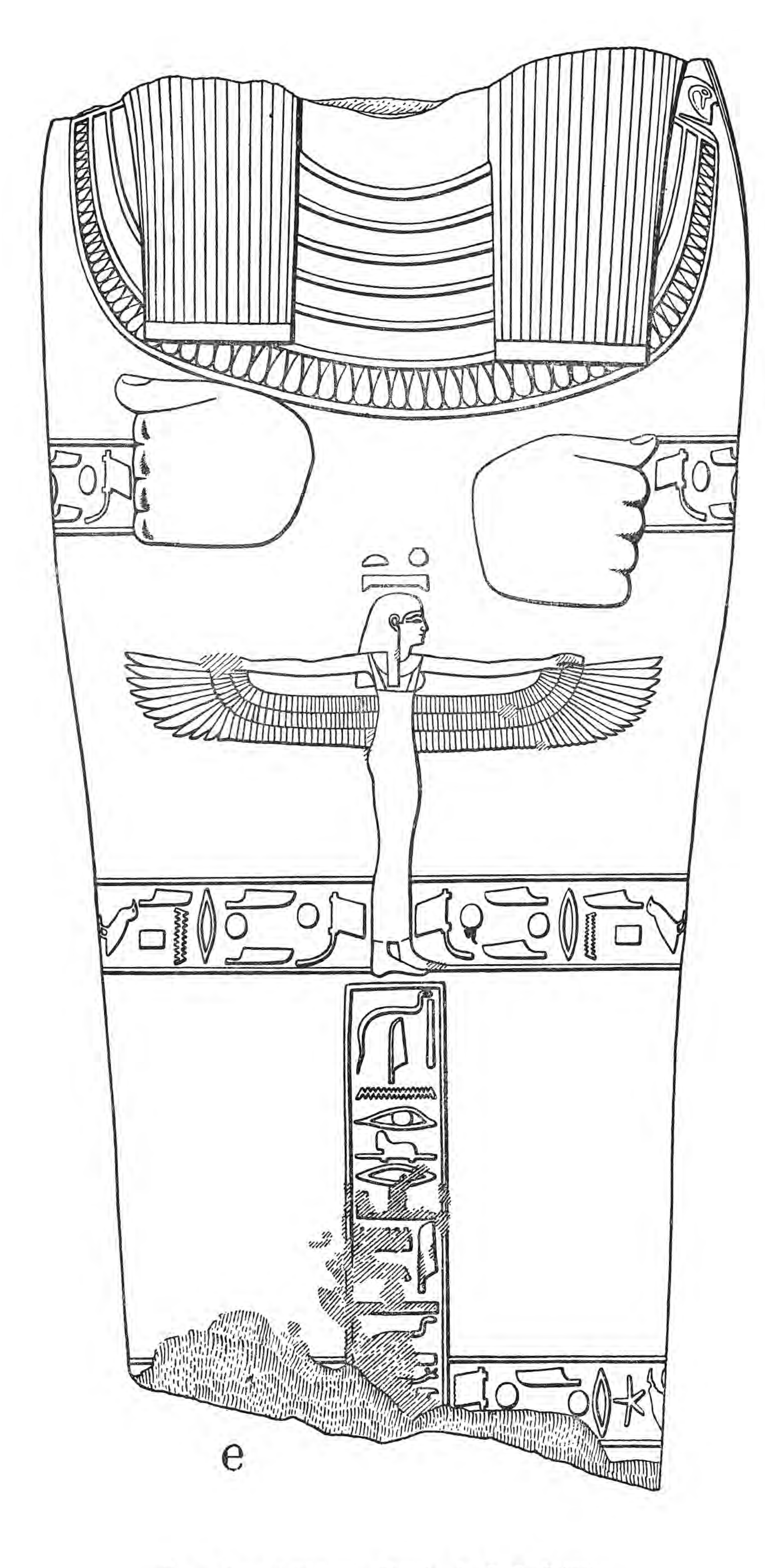


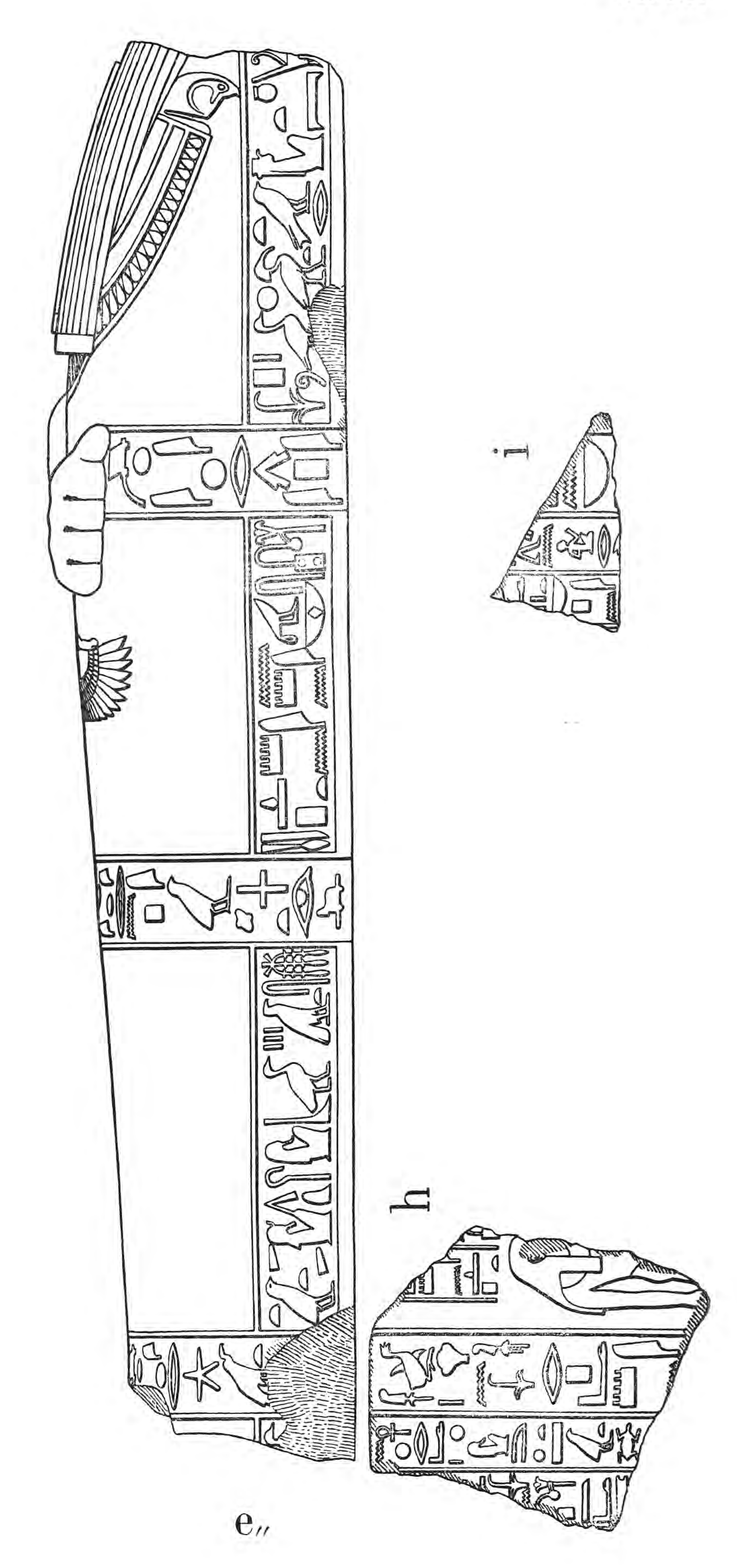




Sarcophage intérieur. (Dessin de J. J. Clère).







Sarcophage intérieur. (Dessin de J. J. Clère).

Imprimé en R.A.U.

AL. VARILLE. — INSCRIPTIONS CONCERNANT L'ARCHITECTE AMENHOTEP FILS DE HAPOU